



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

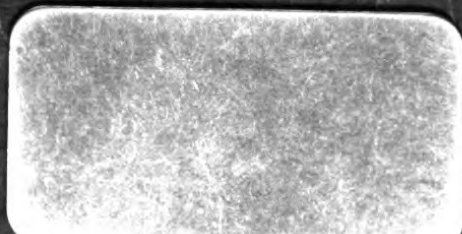


LIVRARIA DE PIRES BARBOZA & CA. RUA DO DEVIDOR, 101 - SÃO PAULO - SP

~~MS. 109~~ 17

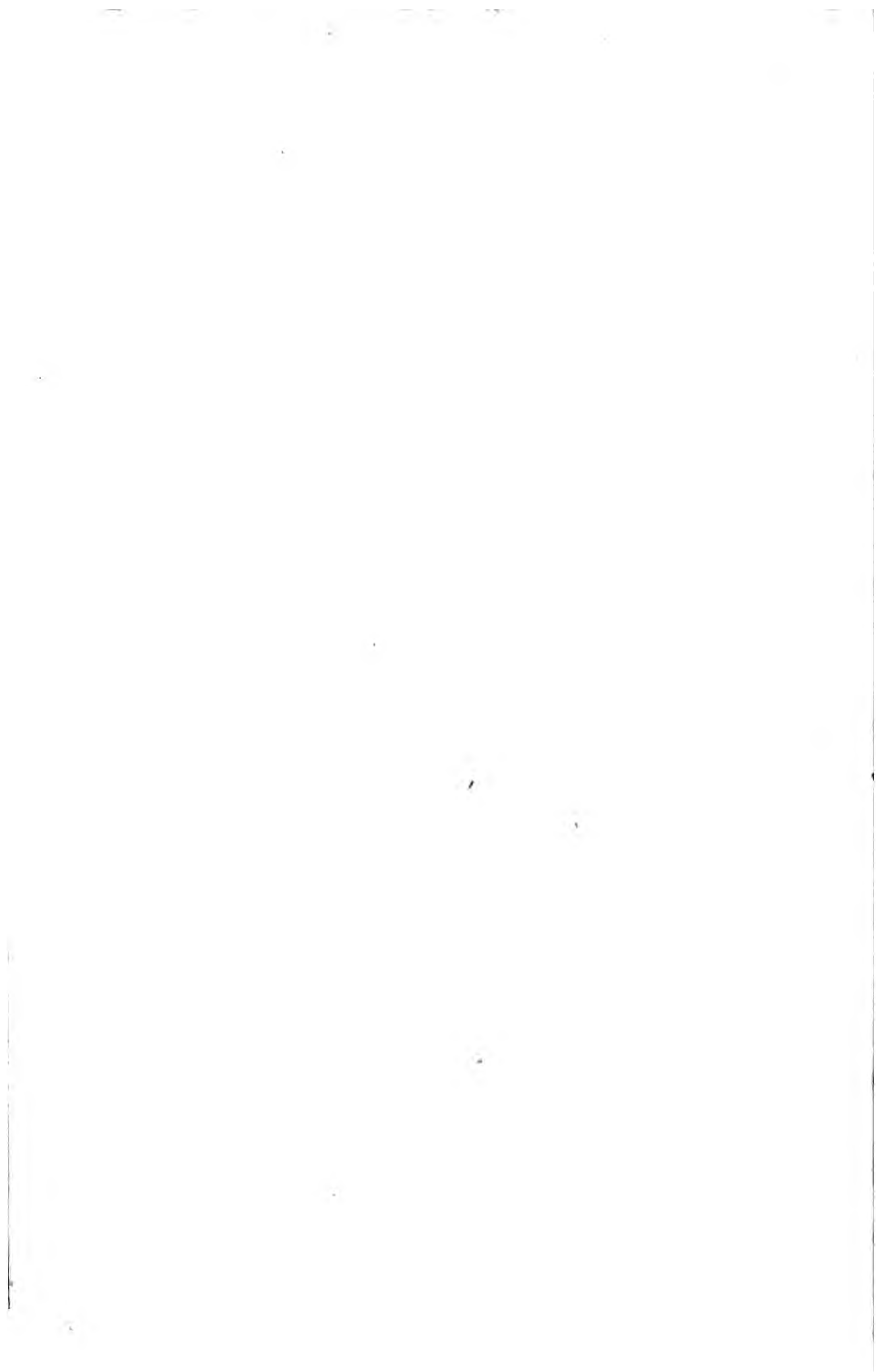


Vet. Fr. III B. 260





Nîo le 10 Février 1777.
Pierre de Tourtales.



LE
CONSEILLER
DU PEUPLE

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÈTE.

LE
CONSEILLER
DU PEUPLE

PAR
A. DE LAMARTINE

QUATRIÈME SÉRIE



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—
1865

Tous droits réservés.



LE CONSEILLER DU PEUPLE

LIVRE VINGT ET UNIÈME

L'ARMÉE.

I

1^{er} Novembre 1850.

L'armée est une partie de la constitution en France. Elle est la force de la loi ; incarnée dans des rassemblements d'hommes obéissants et disciplinés, soit pour défendre la patrie au dehors, soit pour défendre la société et le gouvernement au dedans .

Cette force n'est point brutale et inintelligente, comme on le dit, et comme on voudrait bien qu'elle le fût encore pour redevenir un instrument passif entre les mains du premier ambitieux ou des premiers factieux qui l'enlèveraient.

Elle est souverainement morale, car elle est la

dernière raison de la société, le résumé de toutes les moralités les plus saintes, depuis le champ jusqu'au foyer, depuis la famille jusqu'à la nation, depuis la propriété jusqu'à la vie des citoyens.

Elle est souverainement intelligente, précisément parce qu'elle comprend qu'elle ne peut pas délibérer sous les armes, qu'elle doit exécuter ce qu'on lui commande au nom de la loi, et que, du jour où des rassemblements d'hommes armés de leur solde, de leur nombre, de leur esprit de corps, de leur discipline, de leur chef, de leur forteresse, de leur vaisseau, de leurs baïonnettes et de leur canon délibéreraient et auraient des volontés ou des caprices propres, il n'y aurait plus de peuple, il n'y aurait qu'une soldatesque; il n'y aurait plus de citoyens, il n'y aurait que des ilotes; il n'y aurait plus de pouvoir, il n'y aurait qu'une tyrannie! Et ajoutez la plus anarchique des tyrannies. Car une partie de l'armée délibérante aurait une volonté opposée à l'autre partie; ce serait un procès éternel jugé par les armes, rejugé le lendemain par le canon. On courrait aux armes de corps à corps, de régiments à régiments; et la nation ne serait que le champ de bataille perpétuel des bandes qui la ravageraient en l'asservissant.

II

Mais si l'armée ne délibère pas, elle sent, elle sent juste et fort comme le pays lui-même. Elle a ses instincts, ses impressions, ses enthousiasmes et ses répugnances; elle a son opinion, un esprit public, un cœur comme la nation et en parfaite communauté de sentiments, de patriotisme et d'idées avec le reste des citoyens. Et pourquoi l'armée a-t-elle ainsi, quoique dans son silence et dans son obéissance, une si sûre et si complète analogie de sentiments, d'opinion avec le pays? C'est qu'elle en sort et qu'elle y rentre sans cesse, c'est qu'elle est de sa chair et de son sang, c'est qu'elle a les mêmes foyers, les mêmes intérêts, les mêmes droits, les mêmes frontières, les mêmes drapeaux, les mêmes saintetés de patrie, de famille ou de société à défendre, c'est qu'elle n'est au fond qu'un morceau du pays, ou, comme je l'ai dit ailleurs, c'est qu'elle n'est qu'une *faction de six ans*, montée pour tous les citoyens par une partie des citoyens jeunes, armés, disciplinés, commandés et soldés par la patrie.

III

Cela est si vrai, que la liberté du pays n'a pu courir de dangers que par des armées qui avaient quitté le sol depuis longues années, qui avaient été dépaysées par le hasard ou l'habileté de leurs chefs, et qui, en vivant ainsi longtemps hors du milieu national vrai, hors des influences quotidiennes du sol, de la famille, de la nation, avaient perdu l'esprit et le caractère de citoyens pour prendre les impressions et les habitudes de prétoriens.

Ainsi, quand César voulut renverser la république, c'est avec des légions retenues sept ans dans les Gaules qu'il revint imposer la tyrannie à Rome. Ainsi d'*Antoine*, ainsi d'*Octave*, ainsi de tous ces empereurs éphémères qui, levant le drapeau d'une usurpation militaire contre une autre, tantôt au milieu des légions d'Espagne, tantôt au milieu des légions de la Germanie, tantôt au milieu des légions d'Afrique, tantôt au milieu des légions de Thrace, de Bithynie ou de Macédoine, entraînaient facilement

contre la capitale romaine, non les armées campées au milieu de l'Italie elle-même, mais les camps dépaysés de Romains et de Barbares répandus et vivant d'une vie toute militaire hors de la patrie commune.

IV

Et ce qui est vrai de Rome, vrai de Byzance, vrai de l'Angleterre sous Cromwell, vrai de la Suède, vrai de tous les pays où des attentats militaires ont renversé la liberté ou dominé les institutions, est vrai même du renversement de la République en France par Bonaparte. C'est avec une armée et des compagnons d'armes qu'il avait retenus longtemps au delà des Alpes et dépaysés jusqu'en Syrie et jusqu'en Égypte, qu'il trama sa conspiration militaire et qu'il déroba la révolution et la liberté au moment où la révolution avait traversé enfin ses périodes sinistres d'anarchie et de proscription, et où elle essayait avec succès de devenir légale et tolérante au dedans et glorieuse par ses armées au dehors.

En 1815 même, ce ne fut qu'avec quelques bataillons dépaysés pendant une année avec lui à l'île d'Elbe, qu'il osa aborder en France et marcher contre le gouvernement constitutionnel de Louis XVIII et contre la charte. Aucune fraction de l'armée vivante sur le sol et dans le milieu de l'opinion vraie du pays à cette époque, n'aurait levé l'étendard d'une seconde usurpation et d'une seconde guerre universelle. Ce n'était pas la tendance, la pente, l'opinion du pays en ce moment. Le pays voulait goûter de la paix et essayer de la liberté sous une charte. L'armée ne suivit le mouvement qui reporta Bonaparte à Paris, que par l'entraînement communiqué de régiment en régiment par ce petit groupe de compagnons d'armes revenus à la voix de leur empereur. Elle s'y joignit avec mollesse, avec répugnance, avec désaffection, et *Waterloo*, manquant non de bravoure, mais de foi et d'enthousiasme, fit dire à l'empereur étonné : « Je ne reconnais plus
« ma vieille armée ni ma fortune. Mes soldats font
« toujours leur devoir, mais ils ne font plus de mi-
« racles. »

C'est que l'armée française avait vécu un an dans les foyers de la nation; c'est qu'en combattant pour

son empereur, elle avait déjà des craintes pour la liberté, une conscience sourde, un remords anticipé du gouvernement militaire qui aurait inévitablement succédé à ses victoires et que le pays vrai ne voulait plus.

V

Mais depuis ces années glorieuses pour nos armes, tristes pour notre liberté, l'armée française, autrement recrutée, autrement instruite de ses devoirs, autrement soignée par la sollicitude de la nation, a vécu presque constamment dans les foyers du peuple lui-même, et s'est trempée sans cesse dans l'esprit vrai du pays. Elle a vécu de notre vie, elle a mangé notre pain, elle s'est assise à notre feu, elle s'est promenée de garnison en garnison, à travers nos villes et nos campagnes, elle a travaillé avec nos ouvriers et nos paysans pendant ses repos, ses congés, ses semestres ; elle a eu ses écoles régimentaires, elle a conversé avec ses hôtes dans ses marches, elle a entendu nos tribunes, elle a lu nos

journaux, elle s'est imprégnée au même degré que nous du même esprit de libéralisme sage, de progrès pratique, de dédain des conquêtes, de paix honorable entre les peuples, d'ordre, de travail, de légalité, de souveraineté réglée du peuple, d'horreur de l'anarchie, de dégoût de la démagogie, de respect aux mœurs, aux consciences, aux propriétés, aux familles, qui animent la presque unanimité de la France d'aujourd'hui.

Une telle armée est-elle propre à se faire le mobile instrument, l'aveugle complice d'une usurpation militaire quelle qu'elle soit contre la souveraineté de la nation, soit que cette souveraineté s'appelle république, soit qu'elle s'appelle représentation ou constitution ?

Sérieusement nous ne le pensons pas, et les preuves admirables d'intelligence, de dévouement civique, d'obéissance impassible à la loi ou même à la raison, quand il n'y avait pas de loi, que l'armée a données depuis et pendant la révolution de février, nous auraient convaincu de cette vérité mille fois heureuse si nous en avions douté avant.

VI

Examinons froidement cette conduite de l'armée depuis le 24 février au soir, et voyons si elle a donné à qui que ce soit le droit d'élever un seul soupçon de crime ou même de légèreté contre elle. Voyons si l'esprit politique le plus consommé et si le patriotisme le plus sage auraient pu lui conseiller dans le silence de la réflexion une autre attitude que celle qu'elle a prise, d'autres actes que ceux qu'elle a faits.

VII

La nation fermente à la fin de 1847. L'opinion demande un large développement de la souveraineté électorale; la chambre et les journaux s'agitent comme sous la pression d'une tempête que le gouvernement se refuse obstinément et aveuglément à conjurer, l'esprit de faction s'introduit jusque dans

les rangs des serviteurs les plus caressés et des ministres les plus personnels de la dynastie de juillet ; ils forment des coalitions de mauvais présages avec les ennemis avoués de cette dynastie dans le parlement, ils sèment l'agitation sur la surface du sol par les banquets de la réforme ; le pays bout, le gouvernement ne voit rien, une émeute gronde, les troupes sont appelées à Paris, la garde nationale s'interpose entre elles et le peuple, les ministres se dérobent, ceux qu'on appelle sentent leur impuissance à contenir ce que leur témérité a soulevé ; le roi respire l'abandon de l'opinion autour de lui, il s'éloigne, au milieu d'un combat que son imprévoyance a laissé commencer, que sa conscience et son humanité ne veulent pas convertir en massacre et en incendie de Paris. L'armée jusque-là obéissante, triste mais fidèle, se trouve sans roi, sans ministres, sans ordres, à côté d'une chambre envahie et dispersée par l'invasion du peuple, et en face de ce peuple et de cette garde nationale qui lui crient : « Trêve et « paix entre les enfants d'une même patrie ! »

VIII

Que fait l'armée et que pouvait-elle faire sans gouvernement, sans chef suprême, sans ordre et sans cause ?

Elle apprend que quelques citoyens sans titre légal, mais avec le titre que donne le danger suprême de la patrie dans l'interrègne à tout homme de résolution et de dévouement, forment un gouvernement provisoire, un noyau de ralliement, une ombre d'autorité volontaire, une première digue contre le débordement de l'anarchie, un centre d'action quelconque. L'armée s'y rallie à l'instant sans hésiter, avec cette promptitude d'instinct, avec cet éclair de raison qui illumine les hommes dans les ténèbres d'un écroulement social. Ses généraux viennent à l'Hôtel-de-Ville offrir leur obéissance, leur concours, leur épée au commencement d'ordre qui s'établit après un complet désordre ; ceux-là mêmes qui commandaient le matin les troupes de la monarchie évanouie, et qui restent fidèles de cœur à leur re-

connaissance et à leur passé, se déclarent, avant tout, fidèles à leur patriotisme et prêts à servir honorablement leur pays sous le gouvernement de la République. Le gouvernement remercie ces chefs de l'armée et de la flotte. Il croit à leur sincérité comme à leur honneur, il leur confie ou il leur laisse tous les grands commandements qu'ils avaient la veille ou le matin. « Sauvez l'armée pour la France, leur dit-on, nous ne voulons à aucun prix que l'étranger ou que l'anarchie trouvent la France découverte ; au lieu de vous décimer ou de vous dissoudre, nous allons vous recruter et vous fortifier en nombre, en équipements, en matériel et en armements. Nous allons essayer de maintenir l'ordre et d'appeler un gouvernement légitime par la représentation générale du pays. Vous, maréchaux, généraux, officiers, soldats, maintenez la discipline. »

Et comme le peuple armé et les troupes qui venaient de combattre étaient encore en présence dans les rues de Paris, comme ce rapprochement des combattants face à face pendant les premières heures pouvait ou rallumer d'une étincelle la guerre civile, ou entraîner les soldats dans des désertions et

dans des fraternisations mortelles à la discipline, comme les généraux exprimaient vivement eux-mêmes ces craintes d'embauchages autour de leurs casernes, comme quelques-unes de leurs casernes venaient déjà de livrer les armes de l'armée à des envahisseurs, et que quelques soldats erraient déjà dans les rues suspendus au bras d'hommes dangereux pour la moralité des corps, le gouvernement sépara très-sagement, pour quelques semaines, le peuple de Paris de l'armée. Il préféra courir lui-même des dangers, au danger suprême de démoraliser et de corrompre les régiments dans l'agitation fiévreuse d'une capitale. L'histoire lui en saura gré. C'est à cette prudence que la France doit une armée.

IX

Et que fit l'armée alors, cette armée qu'on représente aujourd'hui comme outragée et chassée par un gouvernement qui avait peur d'elle ? Elle eut la sagesse de sentir elle-même cette sagesse, elle rallia le drapeau, elle resta obéissante à ses officiers,

elle les suivit à quelques lieues de Paris, elle resta l'arme au bras, attendant les ordres du gouvernement, elle se groupa au nord, sur le Rhin, aux Alpes, elle se recruta de cent cinquante mille hommes au signe du gouvernement nouveau. Elle rentra ensuite à Paris quand ce gouvernement eut préparé la réconciliation et convoqué le gouvernement véritable, l'assemblée des représentants du pays.

X

Et que fit la flotte sur ses vaisseaux et dans ses ports ? Exactement ce qu'avait fait l'armée à Paris et en France. Elle se rallia, comme elle, en termes nobles et patriotiques au gouvernement, sans une seule protestation sur quatre cent mille hommes. L'histoire lira, sans avoir à rougir d'une seule dégradation de caractère, les lettres d'adhésion des amiraux, des généraux, du maréchal Bugeaud lui-même, ce type du soldat devenu au moment de sa mort le type du citoyen se dévouant à la société sous la République.

Et que fit l'armée en Algérie, l'armée isolée du mouvement national ? l'armée forte de cent mille hommes, l'armée commandée par deux princes, fils du roi, honorablement incorporés dans ses rangs et pouvant tenter de lui faire lever drapeau contre drapeau, si leur sang leur eût été plus cher que le sang de leur pays ?

L'armée fit en Algérie ce qu'elle avait fait en France, son devoir envers la patrie, sans ingratitude et sans insulte envers ses princes. Elle fut respectueuse envers le malheur, patriotique avant tout. Elle se rallia sans une heure d'indécision à la République, devenue le centre de ralliement de tous les partis. Elle obéit au gouvernement sans lui demander ses titres, parce qu'elle les comprit dans la nécessité.

XI

Aussi la France fut respectée pendant ces quatre mois où son interrègne pouvait tenter la coalition de ses ennemis. Notre diplomatie tint le langage calme

et ferme qui convient à un grand événement et à un grand peuple ; et quand la représentation eut à combattre les derniers assauts de l'anarchie et de la démagogie déjà vaincues en février et en avril, elle trouva une magnifique armée aussi dévouée à l'ordre sous la République qu'elle l'était à la patrie sous les rois. Elle combattit autour de l'Assemblée constituante souveraine, avec plus de conscience et d'élan qu'elle ne combattit jamais autour des Tuileries au 10 août, aux journées de juillet, aux journées de février. On eût dit qu'elle sentait le pays derrière elle, et que la grandeur de la cause grandissait le courage et sanctifiait le dévouement.

XII

Et depuis encore qu'a-t-elle fait pour motiver un soupçon contre son patriotisme ? Elle a été entre les mains du général Cavaignac, comme entre les mains du président de la République, ce qu'elle avait été entre les nôtres, un élément d'ordre et de force au dedans, souple à la main du pouvoir qui

l'emploi, ferme et douce envers les populations égarées contre lesquelles le pouvoir est appelé à l'employer pour apaiser les agitations malfaisantes et pour comprimer les symptômes d'anarchie partout. Elle n'a plus eu à combattre, grâce au bon sens revenu de lui-même au peuple après la courte ivresse de cet accès de débauche d'idées creuses qu'on a appelés quelques mois du nom profané de socialisme. Mais elle a eu à se montrer deux ou trois fois, et elle s'est montrée ce qu'elle devait être, le rempart infranchissable des lois du pays et des foyers des citoyens ; rempart derrière lequel, s'il en était besoin, se formerait l'armée innombrable de tout ce qui a un pied de sol, une pierre sur une pierre, un meuble, un outil, un foyer, une famille, une femme, une mère, un enfant à défendre dans leur présent et leur avenir en France.

Au 13 juin qui, s'il n'était pas une insurrection dans l'intention de ses auteurs, était du moins une pression morale dangereuse, un manque de respect pour la représentation nationale, l'armée n'a pas admis cette délibération dans la rue ; elle s'est groupée autour de la représentation nationale, symbole vrai, centre visible de la souveraineté du peuple en

ordre ; elle n'a reconnu à personne, elle ne s'est pas reconnu à elle-même le droit de demander arbitrairement à un vote légal de l'Assemblée s'il déviait ou non de la constitution ; elle a senti qu'un pareil droit reconnu à chaque minorité, à chaque opinion, à chaque parti, à chaque club, à chaque citoyen à son bon plaisir, serait la reconnaissance la plus complète de la plus irrémédiable anarchie. Elle a marché contre son propre sentiment politique, parce qu'elle a compris qu'il y avait quelque chose de plus sacré qu'un sentiment politique : un devoir.

Il lui en coûtait peut-être d'aller faire la guerre de Rome, la guerre contre nature de Français à Italiens, et elle l'a faite avec l'héroïsme de l'obéissance.

Il lui en coûte peut-être de rester à Rome occupée à comprimer du pied les convulsions d'indépendance qui soulevaient le sol romain, et elle y reste pour une mauvaise cause, mais dans un bon esprit. Elle peut désapprouver intérieurement son gouvernement de l'attitude fautive qu'il a fait prendre à son armée en Italie, mais elle sert son gouvernement même dans ses fautes ; elle honore la nation par sa conduite exemplaire, par sa douceur et par sa discipline dans les foyers du peuple romain. Elle fait la

plus méritoire des campagnes pour une armée, une campagne à contre-cœur; elle remporte la plus pénible mais la plus honorable des victoires, la victoire sur ses propres instincts, la victoire de l'obéissance à la loi de tout gouvernement : commander et obéir.

XIII

A l'intérieur, il en a été de même partout. Je le disais à la tribune il y a six ans, et je le redirais avec bien plus de raison et bien plus d'admiration et d'estime pour l'armée aujourd'hui. L'armée française n'a pas fait une faute depuis trente ans ! Quelle autre partie du peuple, royautés, chambres, orateurs, ministres, garde nationale, fonctionnaires, bourgeoisie, clergé, aristocratie, propriété, journalisme, prolétariat, pourrait en dire autant ? Tous nous avons fait des fautes, tous nous avons cédé à des ambitions, à des passions, à des entraînements, à des faiblesses tour à tour. L'armée seule n'a rien à se reprocher. A quoi cela tient-il ? car elle n'est pas composée d'autres éléments que nous ?

XIV

Cela tient à quatre causes qu'il est utile de toucher en passant, pour bien nous rendre compte du crime que nous commettrions si nous venions à fausser un si admirable instrument d'ordre et de gloire pour la République.

Cela tient d'abord à ce que l'armée sort, et sort toute jeune avant l'âge des conceptions, non des cloaques et des égouts de l'ancien *racolement* qui écumait les quais et les cabarets des villes pour jeter tout cela à la caserne; mais sort de la source honnête et pure de toutes les familles, et surtout des familles rurales qui donnent toutes ainsi leur contingent de bonne vie et de bonnes mœurs aux régiments. Notre armée ainsi recrutée, c'est la famille transportée, pour un petit nombre d'années, aux camps. Ce petit nombre d'années pendant lesquelles nos jeunes soldats ont à rester au service, et les nombreux congés, semestres ou permissions qu'ils obtiennent pour revenir respirer l'air du

champ et de la maison, les empêche de désespérer d'y revenir, et leur conserve même dans la garnison l'esprit de famille, le plus souverain procédé conservateur de la moralité des populations. Il n'y a plus que de courtes absences, des séparations peu longues entre le jeune soldat et sa famille. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le savoir lire et le savoir écrire, enfin l'abaissement et pour beaucoup la gratuité de la taxe des lettres, maintiennent le soldat en présence de ses parents ou en rapport constant avec eux.

Ajoutez à cela la longue paix qui n'a plus dépaysé le soldat et qui ne l'a plus dépravé par le pillage et par le sang même glorieusement versé; car la guerre déprave le soldat, quoi qu'en disent les prétendus hommes d'État du sabre et de la gloire. Laissez-les dire, laissez-les diviniser le bourreau et louer ces meurtres en masse qu'on appelle des batailles. La guerre, quelquefois fatale nécessité, est néanmoins en soi-même un vice de l'humanité dont elle se corrigera avec le temps. Tout vice en grand pratiqué par une nation produit une multitude de vices secondaires et individuels. L'habitude de la guerre rend le soldat moins attaché à son sol qu'il ne voit

plus, à sa famille dont il n'entend plus parler ; elle le rend moins pitoyable pour le sang qu'il verse, moins respectueux pour les champs qu'il foule, pour les villes qu'il incendie, pour les foyers qu'il ravage ; elle le rend moins sobre quand il peut compenser par une journée de débauche et de vin les longues privations d'une campagne. Elle le rend joueur ; car n'ayant jamais un avenir d'un jour assuré, il n'a pas de prudence ni d'économie à exercer ; elle le rend paresseux enfin ; car, quand il n'a exercé pendant vingt ans que le métier de tuer, il est inhabile aux métiers de vivre.

XV

La seconde cause de l'amélioration de l'armée chez nous, c'est l'instruction, dont la paix a permis, dès le commencement de la Restauration, sous le ministère du maréchal de Saint-Cyr et sous le patronage du duc d'Angoulême, de doter les régiments. Nos régiments sont devenus ainsi une véritable école ambulante. L'enfant de troupe y est par-

faitement élevé ; le soldat s'y perfectionne, ainsi que le sous-officier, dans les éléments de l'instruction pratique. Il n'y a presque pas un de nos jeunes soldats, sorti à peine ébauché de nos communes rurales, qui n'y rentre infiniment plus instruit, plus laborieux, plus apte à toute profession usuelle, plus façonné en honnête homme, plus décent de langage et de manières qu'il n'en était sorti. Nous le savons, nous, hommes des champs, qui avons tant de rapports journaliers avec ces soldats libérés du service. Bien loin de les voir partir avec regret et en désespérant d'eux pour le régiment, nous les voyons partir avec plaisir comme des enfants qui partiraient pour un établissement public. C'est leur éducation qu'ils vont faire : ils rentrent perfectionnés au village. Quand nous avons besoin d'un bon laboureur, d'un vigneron assidu, d'un exécuter ou d'un conducteur de travaux champêtres, d'un comptable exact et d'un chef de chantier capable et ferme, si l'on nous donne à choisir entre un homme neuf et un soldat libéré, nous choisissons de préférence le soldat. En était-il de même il y a trente ans ?

XVI

La troisième raison de la supériorité morale de notre armée sur les autres classes de notre population, c'est la discipline. Rien ne fait comprendre la nécessité de l'ordre à l'homme autant qu'un régiment. Voir commander, voir obéir, c'est une leçon perpétuelle de société en action. L'évidence de l'anarchie immédiate et sanglante, si l'un ne commandait pas, si l'autre cessait un moment d'obéir, frappe le militaire et le marin. La hiérarchie, qui est un raisonnement pour nous, est une évidence, et pour ainsi dire une sensation pour lui : il prend de plus l'habitude d'obéir et de commander alternativement, qui est la pratique de sa conviction dans la discipline. Cette habitude est une espèce de moralité matérielle et physique; elle se change aisément en moralité intellectuelle : elle donne au caractère de l'homme qui vit dans les camps un sentiment instinctif du devoir, une intrépidité calme dans son accomplissement, une fermeté douce envers ses in-

férieurs, une résignation patiente envers ses supérieurs ; un respect de la loi, de la consigne, du grade, qui ressemble dans le militaire à cette fatalité sous laquelle se pliait religieusement l'esprit des peuples dans l'antiquité. La discipline est la seconde conscience du soldat français.

XVII

Mais il a encore au-dessus du reste de la population un élément de moralité plus relevé que nous avons tous, mais qu'il exerce plus que nous, parce qu'il vit plus constamment côte à côte, face à face de ses camarades, et que l'arme ennoblit toujours la main. Ce sentiment, c'est l'honneur, l'honneur individuel et l'honneur du corps, l'honneur du drapeau et l'honneur de la nation taché ou éclatant plus particulièrement sur le drapeau. Cet honneur, qu'aucun officier ne veut voir souillé dans ses soldats, qu'aucun soldat ne veut voir dégradé dans son officier, qu'aucune arme ne veut voir atteint dans sa considération, qu'aucune armée ne veut voir perdu par

sa faute, dans la nation, est un surcroît de patriotisme actif et vigilant dans toute notre armée. Ce principe l'élève et la soutient véritablement à un niveau de caractère et de vertu supérieur au niveau commun. On disait jadis : *Noblesse oblige* ; on dira toujours en France : *Armée ennoblit*.

XVIII

Voilà les principales raisons de l'incorruptibilité et de la supériorité de l'armée, à travers toutes les crises que nous avons traversées depuis trente et surtout depuis trois années. Bien des gens s'en étonnent parce qu'ils n'ont pas réfléchi. Quant à moi, je n'en ai jamais douté un instant. Pendant les journées les plus orageuses de février, bien des hommes d'État aujourd'hui rassurés, alors inquiets, vinrent me dire à l'oreille : « Mais ne tremblez-vous pas que l'agitation et le désordre révolutionnaires du pays ne gagnent l'armée ? qu'elle n'écoute la propagande démagogique de quelques clubs incendiaires ? qu'elle ne chasse ses officiers ? qu'elle ne

répudie ses généraux ? qu'elle ne déserte ses drapeaux ? qu'elle ne prostitue ses armes à l'émeute ou qu'elle ne les prête aux factions ? — Non, répondis-je à ces hommes d'État, je ne crains rien de tout cela. — Et pourquoi cette sécurité ? reprenaient-ils. — Parce que l'armée sort du peuple domicilié, du peuple honnête, laborieux, propriétaire rural intéressé à l'ordre ; parce que cette partie du peuple dont l'armée sort et où elle rentre ne veut ni la guerre universelle, ni la sédition en permanence, ni l'anarchie, ni les pillages, ni les échafauds de la démagogie en minorité imperceptible chez nous, et parce que ce fond du peuple ne voulant pas cela, l'armée, qui est peuple honnête, ne voudra que ce que le peuple veut, c'est-à-dire une république sage, humaine, forte et conservatrice.

L'armée m'a donné mille fois raison, et elle donnera toujours raison aux bons citoyens qui auront confiance en elle, pourvu qu'on ne conseille pas le dernier des crimes en politique : corrompre l'armée par le pouvoir ! retourner l'arme contre la société ! désarmer le devoir et armer l'usurpation !

Le veut-on ?

Et y parviendra-t-on ?

XIX

Depuis quelques mois on agite beaucoup ces deux questions dans les journaux et dans les entretiens intimes. Je ne crois pas qu'on le veuille. Je ne prends pas des velléités d'antichambre ou de caserne pour des volontés ou pour des conspirations de gouvernement. Ce n'est pas M. Bonaparte qui voudrait attacher son nom à la dégradation de l'armée française. Je ne crois pas davantage qu'on parvint aussi aisément qu'on le croit à pervertir l'esprit de l'armée. Elle a traversé bien d'autres circonstances sans se démoraliser. Elle se sentirait le lendemain isolée dans son triomphe de l'esprit public et répudiée par le peuple comme une armée qui aurait passé à l'étranger et reçu le prix de sa corruption. J'ai dit ici pourquoi je ne voyais de danger pour la moralité de l'armée sous la République que dans un entraînement d'enthousiasme pour quelque grand chef libérateur de la nationalité, comme un Washington improbe, comme un Dumouriez, comme

un Moreau, comme un Hoche, comme un Masséna, comme un Napoléon. Mais nous ne sommes pas à une époque où nous ayons à redouter les entraînements d'enthousiasme. L'enthousiasme de ce temps-ci, c'est le devoir. Ce dont il faut se défendre, c'est du découragement. Nous sommes dans une phase où le pays seul est grand, dans une crise où la grandeur des individus est dans leur abnégation.

XX

Ces rumeurs pourtant sont-elles sans aucun fondement ? Je ne le dirai pas. Le gouvernement y a donné lieu, non par des conspirations, j'en suis sûr, mais certes par des imprudences et des témérités. S'il ne mérite pas qu'on l'accuse, il mérite au moins qu'on l'avertisse et qu'on le blâme. Voici comment il me semble que nous devons comprendre la situation :

Le socialisme à contre-sens et la démagogie à contre-temps ont essayé de pervertir et d'entraîner l'armée dans quelques complicités de rues, de sectes, de cabarets, sans portée. Le gouvernement a

crainit et a dû craindre qu'on ne parvint à faire fraterniser quelques escouades ou quelques compagnies avec les factions anarchiques. C'était son devoir d'y faire attention, de punir sévèrement les embauchages, de purifier les corps des principes de désorganisation sociale qu'on avait essayé de semer dans de jeunes têtes qui ont les instincts justes, mais qui n'ont pas les idées mûres. Il l'a fait, et nous sommes loin de l'en blâmer. Ajoutons qu'à cet égard il a eu bien peu à faire : le soldat répugne à l'anarchiste, le régiment répugne à l'émeute.

Mais le chef du gouvernement se sera dit : Pour bien enlever l'armée aux propagandes des anarchistes et pour la ramener au centre du gouvernement, à la représentation nationale et au pouvoir exécutif, il faut la voir, la passer souvent en revue, l'honorer, la distinguer, la remercier l'encourager, dans son devoir. En un mot, il faut lui montrer le gouvernement dans sa personne, et la montrer aux ennemis de la République et de l'ordre pour qu'ils mesurent à son attitude l'impossibilité de la corrompre et pour les décourager des espérances folles que les factions pourraient continuer à fonder sur sa défection.

Cela dit ou pensé, le président a fait ses voyages gouvernementaux sur quelques grands points de la France, et il a passé là et à Paris les revues qui ont tant ému l'attention superficielle du pays.

Jusque-là quoi de mal ? Si vous ou moi nous eussions été président de la République, n'aurions-nous pas cru de notre devoir d'en faire autant ?

Évidemment oui.

Mais il y a un malheur, malheur que je m'honore d'avoir pressenti et contre lequel j'aurais voulu pouvoir prémunir la République : ce malheur, c'est que le président de la République s'appelle Bonaparte. Ce malheur (qui sera peut-être bonheur si l'homme est supérieur à son nom), c'est que ce nom a paru par lui-même une candidature à un autre titre qu'au titre de premier magistrat d'un peuple libre. Ce malheur, c'est que trois ou quatre factions anti-républicaines s'en sont emparé ou s'en emparent tour à tour pour le faire miroiter comme un appât de gloire, comme une tentation d'empire, comme un embauchage d'imagination aux yeux des troupes. Ce malheur, c'est que ces impérialistes posthumes n'ont pas cessé de dire à l'armée : « On vous a donné un *nom* à la tête du gouvernement

apparemment pour signifier quelque chose. Osez lui donner un sens à ce nom ! Osez interpréter l'énigme ! Osez achever par un cri sous le drapeau ce que le pays a commencé par un vote dans l'urne du 10 décembre ! Osez faire en grand votre révolution de Boulogne ou de Strashbourg, — dont le président s'est si honorablement repenti à haute voix ! — L'occasion est belle ! vous avez des complices assurés dans les souvenirs impériaux qui font rêver depuis trente ans l'imagination des multitudes ! Vous en avez peut-être à son insu dans les dernières fibres du cœur du premier magistrat que la France vous a donné. Il est sensé, il est loyal, il est honnête homme, il est incapable de trahir une République qui s'est confiée avec magnanimité à lui. Mais il est homme, il est parent, il est neveu d'une grande gloire ! Il a du sang usurpateur dans les veines, il ne dépend pas même de son abnégation d'en étouffer la voix, d'en contenir les bouillonnements ! Vous lui ferez violence ! vous le porterez sur vos baïonnettes entrelacées des lauriers de son oncle, aux Tuileries ! Il vous résistera, son honneur et son devoir le veulent ; mais peut-on vaincre sa fortune ? peut-on résister éternellement au *destin*,

ce dieu de l'*empire*, ce Jupiter napoléonien ? Il vous pardonnera, il pleurera ; mais souvenez-vous des larmes de tant de jeunes empereurs que les prétoriens portèrent malgré eux de la caserne au palais des Césars, et qui embrassèrent avec frénésie leur bonne fortune après l'avoir vertueusement repoussée. »

XXI

Voilà le langage qu'on tient aux troupes ; des journaux et des sociétés se sont fondés pour ce grand embauchage par le souvenir et par l'espérance. Entendez-vous autre chose depuis trois mois ?

XXII

Voilà ce qui rend la situation d'un président appelé Bonaparte et de son gouvernement très-délicate envers l'armée. S'il la néglige, il manque à son devoir envers la force préservatrice et conservatrice du pays ; s'il la caresse, il éveille les soupçons.

Dans une telle situation, une extrême réserve et une extrême loyauté de paroles étaient nécessaires au gouvernement d'un Napoléon républicain. Il ne fallait jamais ni nuages sur les mots, ni possibilité de double sens dans les harangues ; il fallait voir les troupes et s'en faire voir à propos ; mais il fallait leur dire en les voyant : Un cri personnel est une offense au cri national dans une armée sous les armes. La République m'a adopté et m'a donné pour famille la nation. Je ne suis plus un Napoléon, je suis un président. Oubliez mon nom, souvenez-vous de ma fonction. Chargé de couvrir et de transmettre la République, tout cri qui paraîtrait une menace à son avenir m'offenserait en elle dans votre voix. Nous ne sommes plus en révolution, où peuple et soldats votent en plein air dans le tumulte, nous sommes en constitution et en magistrature. Nous sommes, moi, la force légale, vous, la force armée ; ne donnons pas à ce peuple à peine rassis l'exemple d'une émeute disciplinée ! Honorez-moi par votre silence et honorez-vous par votre dignité !

Voilà le langage que le gouvernement devait tenir. Voilà l'attitude qu'il devait avoir devant l'armée et devant le pays.

XXIII

Quelques-unes de ces manifestations militaires ont eu, dit-on, un autre caractère. On a paru répugner au cri loyal et légal de *Vive la République*, c'est-à-dire : Vive notre serment et notre devoir. On a paru encourager les cris plus personnels, on a entendu sans les réprover à voix assez haute les cris à double entente. On n'a pas exigé au moins ce silence qui est l'éloquence calme et digne de la force militaire sous les armes. On a très-innocemment sans doute, mais cependant avec un détriment de décence pour l'armée, mêlé des puérités de distributions et de banquets militaires à ce sérieux des revues et des camps. On a ainsi un peu attenté à la dignité des armes. On a risqué de trouver, malgré soi, au fond d'un verre cette bague de sa fortune que le tyran de Samos retrouvait malgré lui au fond de l'Océan. Cela était chevaleresque et aimable dans l'intention, cela n'était pas assez respectueux pour l'armée, pour soi-même, pour la nation.

Et quel droit une si pure et si digne armée a-t-elle jamais donné aux *Sociétaires du dix décembre* de la caresser ainsi à rebours ? de la marchander ? de la faire boire et de la faire crier devant des milliers de spectateurs rassemblés ? L'historien de l'Empire ottoman, M. de Hammer, raconte que, quand les despotes de l'Orient recevaient les ambassadeurs étrangers en audience, pour leur donner une grande idée de leur puissance, ils faisaient mettre les janissaires sous les armes dans la seconde cour du sérail, et qu'à un signal donné ces janissaires se précipitaient en rompant les rangs sur les marmites de riz fumant au milieu de la place entre les cohortes. Cela voulait dire : Mon armée est sûre, mes janissaires sont à moi et ils sont contents, car ils mangent bien aujourd'hui le riz de mes cuisines. Est-ce que la société du dix décembre voudrait faire de l'armée française une ORTA de janissaires se jetant au pain et au vin d'un gouvernement ? Cela nous ferait reculer plus loin que le Bas-Empire. Le gouvernement doit prendre garde au fâcheux effet produit par ces inspirations malencontreuses d'une société politique qui peut jouer à l'empire, mais qui ne doit pas jouer aux soldats.

XXIV

Nous le disons avec conviction au gouvernement : qu'il y veille ! ce jeu est le plus dangereux de tous, car au lendemain d'une révolution et au commencement d'une république nécessaire mais difficile, l'armée du pays a un rôle immense et social à accomplir ! Je ne me le suis jamais dissimulé, je l'ai dit au peuple dans les jours les plus convulsifs de la révolution : Au commencement, la République aura besoin d'être souvent armée, la République française sera *martiale* pendant ses premières périodes. Elle aura beaucoup à défendre au dehors, beaucoup à surveiller et à protéger au dedans. Respectez, fortifiez, mais républicanisez l'armée !

La première République l'a respectée, elle l'a éloignée de ses tumultes et de ses échafauds pendant ses anarchies et ses crimes !

Le Directoire l'a respectée, il l'a répandue en Allemagne, en Italie et en Égypte de peur qu'elle ne s'énervât dans ses corruptions !

Le Consulat l'a trompée et profanée au 18 bru-

maire ; mais il l'a réhabilitée à Marengo et pendant dix ans de campagnes funestes au monde, glorieuses pour le soldat.

La Restauration l'a respectée, elle a adopté ses exploits, elle lui a donné l'Afrique à délivrer, les mers à purger de la servitude d'Alger, l'Espagne à pacifier.

Le gouvernement de Juillet, quoique proclamé dans son sang et malgré elle, l'a respectée : il lui a donné le maréchal Soult pour chef, ses princes pour soldats.

Nous l'avons respectée, nous, malgré vos calomnies ; nous l'avons réconciliée le 16 avril avec le peuple, nous l'avons rappelée en triomphe dans Paris, nous lui avons conservé ses chefs, ses officiers, sa discipline ; nous l'avons armée, nous l'avons augmentée de cent cinquante mille hommes, nous vous l'avons préposée et remise telle qu'elle est, la force, la dignité et la gloire de la France !

Seriez-vous le premier gouvernement régulier qui laisserait corrompre par telle ou telle société à jamais néfaste, cette armée que les gouvernements révolutionnaires eux-mêmes ont respectée assez pour ne jamais la mêler à leurs débats ?

XXV

Vous voudriez, peut-être, qu'elle prît l'initiative de vos désirs secrets, qu'elle s'accoutumât à insulter au moins la République, afin de la fouler plus aisément aux pieds après ? Eh bien, ce serait là, croyez-moi, un crime inutile, et l'armée de la France serait profanée sans que vous puissiez même vous débarrasser par ce crime de cette République qui vous poursuit comme la fatalité de ce temps.

Répondez à ce dilemme si vous pouvez.

Je suppose que vous corrompiez votre armée et que vous lui fassiez proclamer, à force de cajoleries, de séduction et d'embauchage, un consulat, un empire, une dynastie, un recrépissage de monarchie quelconque. Quelle base, grand Dieu ! pour ces établissements monarchiques, que cette forêt de baïonnettes mobiles, inclinées aujourd'hui pour vous, demain pour un autre, après-demain pour un troisième, au gré du vent qui soufflera sur les drapeaux ?

Mais passons !

Votre établissement monarchique, surgi d'un mouvement militaire, comment le maintiendrez-vous dans un pays où les conditions de recrutement, aussi impossibles à changer que le sol même de la France, versent et reversent chaque année cent mille hommes du peuple dans l'armée et de l'armée dans le peuple ? Il vous faudra pour cela décréter que la conscription est abolie, que l'armée, réduite à une proportion de garde royale, impériale ou consulaire, ne sera qu'une armée prétorienne vendue au prince et isolée au milieu de la nation ! Et alors, croyez-vous que la nation ne prendra pas en horreur une pareille armée et ne l'étouffera pas à la première occasion sous la masse invincible du pays ? Le pays soulevé se précipiterait d'indignation dans la république. Crime perdu ! D'ailleurs une armée réduite à de telles proportions serait nécessairement une armée de paix ; elle aurait assez à faire de comprimer à l'intérieur.

Mais je suppose qu'un pays continental comme la France soit contraint de faire face à une guerre menaçante, que ferez-vous ? Vous serez contraint d'appeler le peuple aux armes sous peine de vendre votre trône et la nation ; ou, si vous n'appellez pas le

peuple aux armes pour couvrir la patrie, il y volera de lui-même; il forcera les cadres de votre armée prétorienne, il l'accusera de sa servitude, il vous accusera de trahison, il fera éclater vos misérables systèmes de recrutement restreint et d'armée vé-nale ! et la République éclatera au premier cri du peuple accouru dans les rangs, et formant lui-même sa propre armée ! Crime perdu encore ! Jamais vous ne fonderez rien sur une sédition, qu'une sédition nouvelle.

Croyez-moi, tenez-vous-en au suffrage universel, cette seule et inébranlable souveraineté du droit. Est-il donc plus difficile de s'obéir à soi-même que d'obéir à l'ambition d'un soldat ou au caprice d'un régiment ?

XXVI

Et à nous aussi on nous disait, dans les mois agités qui suivirent la révolution de février : Débarrassez-vous de ces difficultés ! Jetez à la porte ces collègues ! frappez un coup sur ces démagogues, fléaux des républiques au berceau, parce qu'ils les rendent

menaçantes et odieuses au peuple honnête ! Proscrivez sept ou huit hommes de monarchie légitime ou illégitime, inoffensifs aujourd'hui, inquiétants demain ! ajournez indéfiniment ces élections qui mettront peut-être la volonté monarchique de la France à la place de la vôtre ! Prenez la dictature républicaine de dix ans ! le peuple, satisfait de voir consolider son triomphe, vous la donnera ; l'armée, qui soutient tout ce qui est debout et honnête, vous soutiendra. Vous ferez faire ainsi à la nation le noviciat forcé de la République ! vous serez ses tuteurs malgré elle ! c'est ainsi que les hommes de génie et d'audace font violence aux peuples pour leur salut !

Ce noviciat n'eût été que le noviciat de la servitude ; cette violence, que la tyrannie de cinq ou six hommes sur une nation. Nous dîmes : Non ! Cela serait facile, mais cela serait coupable ! Ce serait enchaîner la volonté du suffrage universel le jour où il est venu au monde ! ce serait faire comme la Convention, qui décréta la suspension de la Constitution le jour où elle la proclamait. Ce serait l'éternelle minorité du peuple sous la prétendue nécessité de quelques dictateurs ! Ce serait la monnaie de Cromwell au lieu de la médaille de Washington !

Non ! que la volonté de la France se prononce même contre la nôtre ! Que nous succombions, mais qu'elle triomphe dans sa liberté ! qu'elle nous désavoue, mais qu'elle règne ! Nous croyons qu'après sa révolution la République lui est nécessaire ; mais si elle vote la monarchie, nous mettrons sa souveraineté au-dessus de notre opinion ! Quant à son armée, nous la conserverons pour ses frontières et pour ses foyers, nous ne la profanons pas pour nos ambitions !

Voilà ce que feront encore aujourd'hui tous les partis qui auront assez de vertus et de bon sens pour ne pas se croire nécessaires ! Il n'y a de nécessaire que l'honnête ! La suprême conscience et la suprême politique, c'est tout un ! C'est le génie dans le cœur ! Il est plus sûr là que dans la tête. Il n'y a pas de vertige dans l'honnêteté.

Voilà ce que fera le Président de la République !

LIVRE VINGT-DEUXIÈME

COMMENT ON DÉNOUE UNE CRISE.

OU

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT.

I

6 Décembre 1850.

L'événement du mois, et nous pouvons dire de l'année, c'est le Message du Président de la République à l'Assemblée législative. Qu'est-ce que le Message du Président ? C'est la communication directe, personnelle et publique, des pensées du chef du pouvoir exécutif à la nation ; c'est le programme de sa politique future, c'est le compte rendu de sa politique passée. A ce double titre, le Message du Président était attendu cette année avec un double in-

térêt, nous pourrions dire avec une double anxiété, par le pays. La France était impatiente de se contempler elle-même d'un regard d'ensemble, d'un coup d'œil d'en haut, et de savoir si elle était réellement en progrès ou en décadence d'ordre, d'administration, de finances, de commerce, d'industrie, de travail, de revenu public. La France était avide surtout de connaître dans quelles voies tortueuses ou droites, aboutissant à des abîmes ou aboutissant à son salut, son pouvoir exécutif prétendait l'égarer ou la diriger. Les circonstances ajoutaient à cet intérêt.

II

Depuis deux mois on agitait la France, non plus par en bas, mais par en haut ; non plus par des clubs démagogiques dans la rue, mais par des réunions dynastiques à l'extérieur et par des manœuvres énigmatiques à l'intérieur. Ces manœuvres énigmatiques avaient-elles le pouvoir exécutif pour complice ou étaient-elles ourdies contre lui ? Étaient-

ce des pièges qu'il tendait à la République ou des trappes qu'on lui creusait à lui-même ? Était-il joueur, était-il joué ? Il fallait le savoir.

III

Une commission de permanence, chargée de représenter l'Assemblée législative pendant l'absence des représentants, et composée trop exclusivement des hommes de valeur et de confiance des deux fractions de la majorité, s'agitait, disait-on, elle-même, et agitait le pays de ses propres agitations ; elle tenait séance sur séance ; elle en laissait transpirer les délibérations ; elle avait des retentissements alarmants dans le journalisme ; elle avait des communications ombrageuses avec le Gouvernement ; elle était souvent sur le qui vive ; sans repos, elle semblait prête à appeler à toute heure la représentation nationale menacée à son secours, comme si une conspiration flagrante eût été ourdie pour lui prendre sa place ; peu s'en fallait qu'on ne lui conseillât de coucher dans la salle comme *Pichegru*,

président des inspecteurs de la salle, et *Ramel*, général des troupes de la Convention, couchaient aux Tuileries les jours qui précédèrent le 18 fructidor, pour protéger les conseils.

Cette commission de permanence, par les noms dont elle était composée, était de nature à honorer l'Assemblée ; mais elle n'était pas de nature à rassurer complètement la République. Elle avait été formée par deux ou trois coups de majorité qui y avaient jeté en nombre prédominant des hommes connus par des antécédents très-dynastiques, qu'ils ne désavouaient pas et que personne n'a droit de leur demander de désavouer. Sous une république bien comprise, les opinions sont libres et les sentiments sont inviolables dans le passé comme dans la conscience. Quelques-uns de ces hommes ont dû leur notoriété et leur fortune politique au gouvernement de 1830 et de la dynastie d'Orléans, quelques autres au gouvernement de 1814 et de la dynastie légitime, quelques autres enfin remontent plus haut et datent leurs opinions de 1810 et de la dynastie impériale. Voilà les éléments, disait le pays républicain, dont se compose, en majorité, la commission de permanence chargée du salut de la Répu-

blique ; est-ce rassurant ?... Nous répondrons : Oui ! Quels que soient les sentiments personnels de ces hommes, ils sauveraient la République si elle était menacée ; parce que la république est la barrière qui empêche leurs ennemis de ravir le trône que chacun d'eux, dans le secret de ses pensées, réserve peut-être un jour aux espérances de son propre parti.

Ils la sauveront encore par un autre motif plus désintéressé, c'est que, si la république leur paraît patriotiquement nécessaire au salut de la France, ils mettront de côté leurs sentiments pour ne penser qu'à ce qu'ils doivent à leur pays. Les opinions diverses n'excluent pas le patriotisme commun.

Eh bien, voulez-vous que nous vous disions la vérité maintenant ? Ces hommes ont très-bien gardé la République ! ces hommes ou les journaux qui passent pour leurs organes, se sont montrés peut-être trop inquiets, trop ombrageux, trop tremblants, trop jaloux du salut des institutions dans ces derniers jours qui ont précédé la réunion de l'Assemblée ; ils ont eu de l'ardeur ! Ils ont fait du zèle ! ils ont dépassé dans leur imagination la limite des inquiétudes, ils ont rappelé le général Ramel et les

inspecteurs de la salle à la veille du 18 fructidor.

Or, il n'y avait pas de 18 fructidor derrière le rideau !

L'attitude ne correspondait pas à l'événement; de là un immense nuage d'imagination un moment suspendu sur le pays accouchant de quoi ? du Message pacifique, constitutionnel et républicain du Président.

Oh ! que c'est une souveraine habileté que l'honnêteté ! le Président a été honnête homme, et tous les fantômes se sont dissipés autour de la République et autour de lui ! Belle leçon de haute morale et de haute politique pour l'avenir de son gouvernement !

IV

Les journaux prétendus interprètes de la commission de permanence et des hommes dynastiques sauveurs de la République, disaient : « Si nous n'avions pas tel ou tel chef à nous à la tête de telle ou telle force défensive dans Paris ; si nous n'avions pas

tel ou tel commissaire de police à la tête de telle ou telle escouade d'agents dévoués à la majorité, nous courrions les plus grands dangers ; ces hommes-là nous couvrent de surveillance et de baïonnettes ; ils sont le rempart qui garantit l'Assemblée contre les audaces et les conspirations borgnes des rêveurs d'empire ; ils intimident par leur attitude les entreprises contre la représentation nationale ; ils sont notre salut à nous, notre ministère, notre police, notre gouvernement ; si on en déplace une main, un œil, une baïonnette, la majorité est désarmée et la République est à la merci d'un coup de tête. »

V

Et le public tremblant, toujours porté à s'exagérer l'importance des hommes, et ne sentant pas assez la force des choses, se pressait autour de ces garants vigilants de la République. Son imagination échauffée inventait, coloriait on grossissait les plus ridicules puérités de hasard ou de police, pour en faire des conjurations contre la vie d'hommes émi-

nents de la majorité ! On tirait, disait-on, au sort dans un chapeau la mort du président de l'Assemblée et du général commandant l'armée de Paris ! Tuer deux hommes de la monarchie pour confondre la République !!! Quelle perspicacité dans ces conjurés ! quelle logique dans le crime ! quel sérieux dans l'absurde ! Un coup de poignard délibéré à la majorité relative !! Un forfait en séance publique !.. Un assassinat en commandite !!! Nous avons été assassinés une cinquantaine de fois comme cela, nous, pendant trois mois, dans des conciliabules, dans des estaminets ou dans des clubs occultes ! On a demandé nos têtes, on a brandi les poignards, on nous a désigné les exécuteurs : nous n'avions ni soixante mille hommes à nos portes, ni gendarmerie, ni police à nos ordres, et nous n'avons rien cru ! Un charbonnier trop ému, se parlant tout haut à lui-même, et rencontré dans la rue par un écouteur, était le garant de tous ces forfaits ! N'y avait-il pas de quoi frémir de la tête aux pieds pour cette pauvre République tuée par procuration dans la personne de deux hommes les plus innocents de tout républicanisme exagéré ?

VI

Voilà pourtant où on en était la veille de la réunion de l'Assemblée ; et à quels orages n'avait-on pas droit de s'attendre ! N'allait-on pas voir les assassins et les assassinés aux prises devant l'opinion ? N'allait-on pas à la tribune entendre les révélations des plus odieux mystères ? N'allait-on pas voir éclater ces prétendues rivalités de situation entre le Pouvoir exécutif désarmé et le pouvoir parlementaire et législatif armé ? Ces deux Pouvoirs se suspectant, se menaçant, se trahissant l'un l'autre, n'allaient-ils pas déchirer l'armée en deux en se la disputant, l'un pour frapper la République, l'autre pour couvrir les entreprises républicaines au nom de la majorité ?

La France était attentive.

Rien de tout cela n'avait de fondement sérieux.

Le drame si bien noué n'a eu besoin pour tout dénouement que d'une heure de bon esprit pour écrire le Message et d'une heure de bon sens pour l'écouter.

Entre les fantasmagories et l'imagination populaire, toutes les illusions des rôles à contre-sens, toutes les chimères de fausses grandeurs, toutes les trames de fausses appréhensions, tous les fils d'araignées de petites trames de salon, d'antichambre, de caserne ou de cabaret se sont évanouies devant le rôle vrai, celui d'un président de République chargé de maintenir une constitution sacrée et qui, se contentant de faire honnêtement et simplement son devoir, redevient à l'instant la personnification dominante du Gouvernement, précisément parce qu'il disparaît comme homme, et ne montre en lui que le pays, la République et la constitution.

Jamais coup de théâtre n'éclaira plus vite et à moins de frais la scène.

Les intrigues rentraient dans l'ombre, la République avait reparu.

Voilà l'effet du Message.

VII

Nous n'approuvons pas tout de ce Message, cela va sans dire; nous n'avons pas changé d'opinion sur les

deux ou trois points dans lesquels nous avons combattu avec modération gouvernement et majorité.

A l'extérieur l'expédition de Rome nous paraît toujours, malgré le Message qui la glorifie, un contre-sens et une impasse. Une médiation armée en Piémont, en 1848, était le seul rôle à la fois pacifique et libéral de la France au delà des Alpes. C'était le geste de la République, geste protecteur et non menaçant. Cela manqué, il n'y avait de fort que la non-intervention imposée à tout le monde.

A l'intérieur, la loi restrictive du suffrage universel nous paraît toujours le suicide d'un gouvernement républicain. Épurer n'est pas détruire, il fallait épurer ; la loi du mois de mai a détruit. Sans principe du droit divin en haut, sans base en bas dans le suffrage universel, un gouvernement est suspendu dans le vide. Le jour viendra, nous l'espérons, où le Gouvernement lui-même, par prudence, reprendra son aplomb sur le suffrage régularisé de tous les citoyens.

Enfin la loi sur l'instruction publique nous paraît toujours, malgré le Message, une loi de complaisance fatale au clergé ; complaisance qui le satisfait aujourd'hui, qui le perdra un jour en lui donnant

la solidarité au lieu de l'indépendance, le monopole au lieu de la liberté. L'enseignement laïque est dominé. L'enseignement religieux, c'est la morale; l'enseignement laïque, c'est le siècle tout entier.

VIII

Ces réserves faites, il est impossible, selon nous, de ne pas approuver la sage réticence du Message sur les inextricables et épineuses difficultés de notre politique étrangère relativement aux oscillations intestines de l'Allemagne. Une neutralité armée, une expectative forte, nous paraît jusqu'à de nouveaux événements, l'attitude commandée à la France. C'est celle que prend le Gouvernement. Avant de toucher à une question, il faut la comprendre. L'Allemagne en ce moment est inintelligible. Les questions de rivalité, de domination, d'ambition nationale, de poids et de contre-poids fédéral, d'unité métaphysique de races et de langue y sont tellement mêlées avec les questions d'indépendance de

peuples et de libéralisme du gouvernement, qu'on ne saurait pas, en s'y ingérant aujourd'hui, si on combattrait ses amis ou ses ennemis.

IX

Le tableau de nos progrès administratifs, commerciaux, industriels et financiers est consolant. Trois ans après 1814, trois ans après la révolution de 1830, nous n'en étions pas là. La révolution radicale dont est sortie la République a paralysé moins longtemps le pays que la révolution qui n'avait fait que changer une dynastie !

C'est que le suffrage universel est plus fort qu'une Charte. C'est une Charte signée par la main de chaque citoyen.

X

Mais là n'est pas l'importance du Message. Le message pour nous est tout entier dans ces bonnes

et belles paroles qui nous ont fait dire en sortant de la séance où nous les avons entendues : « Nous sortons d'un second 24 février pacifique, d'une seconde installation de la République représentative en France. »

Ces paroles, nous les citons :

« Tel est, Messieurs, l'exposé rapide de la situation de nos affaires. Malgré la difficulté des circonstances, la loi, l'autorité, ont recouvré à tel point leur empire que personne ne croit désormais au succès de la violence. Mais aussi, plus les craintes sur le présent disparaissent, plus les esprits se livrent avec entraînement aux préoccupations de l'avenir. Cependant la France veut avant tout le repos. Encore émue des dangers que la société a courus, elle reste étrangère aux querelles de partis ou d'hommes, si mesquines en présence des grands intérêts qui sont en jeu.

» J'ai souvent déclaré, lorsque l'occasion s'est offerte d'exprimer publiquement ma pensée, que je considérais comme de grands coupables ceux qui, par ambition personnelle, compromettaient le peu de stabilité que nous garantit la Constitution. C'est ma conviction profonde, elle n'a jamais été ébranlée. Les ennemis seuls de la tranquillité publique ont pu dénaturer les plus simples démarches qui naissent de ma position.

» Comme premier magistrat de la République, j'étais obligé de me mettre en relation avec le clergé, la magistrature, les agriculteurs, les industriels, l'administration, l'armée, et je me suis empressé de saisir toutes les occasions de leur témoigner ma sympathie et ma reconnais-

sance pour le concours qu'ils me prêtent; et surtout si mon nom comme mes efforts ont concouru à raffermir l'esprit de l'armée, de laquelle je dispose seul, d'après les termes de la Constitution, c'est un service, j'ose le dire, que je crois avoir rendu au pays, car toujours j'ai fait tourner au profit de l'ordre mon influence personnelle.

» La règle invariable de ma vie politique sera, dans toutes les circonstances, de faire mon devoir, rien que mon devoir.

» Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale. Si la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées.

» Les conseils généraux ont en grand nombre émis le vœu de la révision de la Constitution. Ce vœu ne s'adresse qu'au pouvoir législatif. Quant à moi, élu du peuple, ne relevant que de lui, je me conformerai toujours à ses volontés légalement exprimées.

» L'incertitude de l'avenir fait naître, je le sais, bien des appréhensions en réveillant bien des espérances. Sachons tous faire à la patrie le sacrifice de ces espérances, et ne nous occupons que de ses intérêts. Si, dans cette session, vous votez la révision de la constitution, une Constituante viendra refaire nos lois fondamentales et régler le sort du pouvoir exécutif. Si vous ne la votez pas, le peuple, en 1852, manifestera solennellement l'expression de sa volonté nouvelle. Mais, quelles que puissent être les solutions de l'avenir, entendons-nous, afin que ce ne soit jamais la passion, la surprise ou la violence qui décide du sort d'une grande nation; inspirons au peuple l'amour du repos, en mettant du calme

dans nos délibérations, inspirons-lui la religion du droit, en ne nous en écartant jamais nous-mêmes ; et alors, croyez-le, le progrès des mœurs politiques compensera le danger d'institutions créées dans des jours de défiances et d'incertitudes.

» Ce qui me préoccupe, surtout, soyez-en persuadés, ce n'est pas de savoir qui gouvernera la France en 1852, c'est d'employer le temps dont jè dispose de manière à ce que la transition, quelle qu'elle soit, se fasse sans agitation et sans trouble.

» Le but le plus noble et le plus digne d'une âme élevée n'est point de rechercher, quand on est au pouvoir, par quels expédients on s'y perpétuera, mais de veiller sans cesse aux moyens de consolider, à l'avantage de tous, les principes d'autorité et de morale, qui défient les passions des hommes et l'instabilité des lois.

» Je vous ai loyalement ouvert mon cœur : vous répondrez à ma franchise par votre confiance, à mes bonnes intentions par votre concours, et Dieu fera le reste.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de ma haute estime.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

XI

Voilà le langage qu'un Washington n'aurait pas désavoué ; et si, comme nous n'en doutons pas, un Bonaparte suit invariablement cette ligne de droiture, de bon sens et de désintéressement, il aura dans un seul nom la gloire de deux.

XII

Mais, nous crie-t-on de toutes parts, cette ligne pourra-t-il la suivre? Cette sagesse, que ce plan de conduite suppose en lui, la trouvera-t-il dans l'Assemblée, dans le peuple, dans l'élection, dans les ambitions militaires, dans les partis tantôt coalisés, tantôt antagonistes, dans les factions toujours à l'affût du moment où elles pourraient, les unes renverser, les autres anarchiser la République?

XIII

Nous répondons, et nous répondons d'après l'expérience de ces trois années et de ces trois derniers mois surtout, nous répondons hardiment : Oui! il le pourra, et il ne pourra pas autre chose. Nous ne voulons flatter personne, nous ne voulons pas nier que les ambitions qui agitent les souvenirs

d'empire autour d'un président du nom de Bonaparte ont tendu des amorces, ont fait des caresses, ont insinué des signes ou des cris aux opinions pour les entraîner à des manifestations folles et extra-constitutionnelles. Mais le Président de la République a voulu voir par lui-même, et il a vu, et il a entendu de l'Élysée les cris de *Vive le roi!* poussés à *Wiesbaden*. Il se sera dit : Est-ce que ce serait là, par hasard, un écho de la France ? Est-ce que, si la France est légitimiste en Allemagne, elle ne serait pas peut-être napoléonienne à Lyon, à Cherbourg, à Paris ? Sachons ce qu'elle est pour la gouverner selon sa nature. Il a voyagé, il a reçu les corps, il a communiqué avec les masses des populations ; il a passé l'armée et la flotte en revue, il a permis et trop permis peut-être les cris sous les armes ; il a tâté le pays, il a vu que le sol ne sonnait pas monarchie, sous les pas même d'un Napoléon, encore moins empire ; il a respiré l'air vrai du pays et des temps, il a reconnu que tout soufflait à l'ordre, à la Constitution honnêtement pratiquée, à l'amélioration de cette institution en son temps et par la voie constitutionnelle, et il s'est dit : Soyons ce qu'est la France ; faisons mon devoir comme elle

fait le sien. Là est son salut, là est mon honneur, là sera peut-être ma légitime et probe récompense.

Et il a écrit le Message.

XIV

Et la France l'a ratifié.

Et maintenant, ceux qui ont juré de ne laisser aucun repos et aucune trêve à l'ordre républicain recommencent à semer les alarmes et à noircir les pressentiments et les imaginations, sur ce qui se passera en 1852 ou d'ici à 1852.

La République n'a pas le don de prophétie pas plus que la monarchie. Ce qui se passera, nous n'en savons rien. Mais nous pouvons affirmer une seule chose, c'est que, si le gouvernement persévère dans la politique de loyauté, de devoir et de raison qu'il a adoptée dans le Message, la France aussi fera son devoir et ne fera que des actes de sagesse, de mesure et de raison, comme ceux qu'elle applaudit dans son premier magistrat, et qu'elle sauvera sa République de toutes les embûches, de toutes les

agitations et de tous les excès. Le Président lui a remis son sort dans les mains. C'est ce qu'il avait de mieux à faire. Elle ne le livrera ni aux réactions prolongées ni aux anarchies renaissantes.

— Quel gage en avez-vous ? nous dira-t-on.

L'esprit public, notre véritable souverain à tous.

XV

A aucune époque de son histoire, peut-être, la France n'a été davantage une terre de bon sens et de bonne volonté qu'elle ne l'est depuis que les agitations inséparables de sa révolution se calment et que ce calme lui laisse sa liberté et sa puissance de réflexion.

Parcourez le pays dans tous les sens comme j'ai eu occasion de le faire moi-même depuis six mois, entretenez-vous avec des hommes de toutes les fortunes, de toutes les classes, de toutes les professions, à huis clos, en dehors des coteries ou des esprits de corps, des esprits de secte ou des ressentiments personnels contre la situation, qu'entendez-vous ?

Nous, dit le clergé, notre politique bien interprétée n'est pas de ce monde ; qu'on nous assure l'inviolabilité de nos croyances et de nos consciences, notre gouvernement intérieur, nos libertés d'association, notre enseignement indépendant, le respect non pas imposé mais inspiré pour tout exercice de la piété humaine, nous préférons ces droits, ces inviolabilités, ces respects assurés au culte par l'impartialité républicaine à toutes les faveurs exceptionnelles des monarchies qui ne nous lient à elles par des privilèges odieux que pour nous précipiter ensuite avec elles ! Une République morale et religieuse est un excellent traité de paix entre la religion et la liberté. Ne renversez pas la République.

Nous, disent les grandes familles historiques attachées par les sentiments héréditaires à la légitimité, par l'illustration personnelle et par les riches propriétés au sol, nous ! nous aimons par tradition la monarchie dont nous faisons partie dans l'histoire ; nous aimons par devoir la légitimité, seule forme de la monarchie qui puisse se défendre avec un honneur intact et avec un principe entier ; nous nous flattons que le pays, ramené par des oscil-

lations successives à ce principe qui fut sa foi, il y a soixante ans, et qui est encore la nôtre, reviendra spontanément et librement à la monarchie légitime. Mais nous ne le presserons d'y revenir ni par des alliances honteuses avec l'étranger, ni par des conspirations à l'intérieur, ni par des coalitions déplorables et dangereuses avec ces autres partis dynastiques qui ont détrôné nos rois. La République au moins est un terrain national où tout le monde a le droit d'avoir le pied, et qui nous porte sans nous demander le sacrifice de notre dignité. Qu'elle nous assure nos hôtels, nos terres, nos influences légitimes de nom, de fortune, d'éducation, de bienfaisance dans ces campagnes, où nous avons reconquis le respect des populations depuis que nous ne le commandons plus ; nous occuperons volontiers et fièrement notre place dans la République égale à notre place sur le sol ; nous serons la tête d'une démocratie honorée, au lieu d'être la queue d'une aristocratie sans prestige ! Nous acceptons ce rôle en attendant une restauration si elle est par hasard dans les desseins de la Providence. Cette restauration mal accomplie ou mal gouvernée pourrait nous écraser [une seconde fois sous ses débris ;

ne renversez pas la République, elle porte nos familles et nos propriétés.

La haute bourgeoisie et le haut commerce, hommes plus naturellement gouvernés par des intérêts, hommes particulièrement ralliés à la monarchie illégitime de 1830, hommes qui possédaient seuls l'élection restreinte sous ce régime et qui maniaient seuls ce gouvernement de milieu, ont d'autres sentiments, sans doute. Un grand ressentiment les dévore, une grande déception les a frappés, leur monopole d'influence sociale est tombé sans défense avec le gouvernement de 1830 qui lui était inféodé. Si des conspirations aveugles pouvaient travailler sourdement la République pour la faire crouler sur elle-même et sur le pays, à coup sûr ce serait parmi quelques-uns de ces hommes écroulés eux-mêmes de 1830 que ces conspirations auraient des chances. La douleur et la colère récentes ne raisonnent pas. Mais cette haute bourgeoisie et cette haute industrie, et cette haute banque, et ce haut commerce, ont pour raison leur salut et pour modération les intérêts, ils ont vu la ruine de près, ils ont eu plus peur que de raison des spoliations et des sectes que les convulsions révolutionnaires ramèneraient

inévitablement à la surface. Ils ne sont pas de ces hommes qui jettent leurs biens, leurs femmes et leurs enfants dans le bûcher pour honorer le tombeau d'un prince ou d'une dynastie qu'ils regrettent. Ils s'apercevront bientôt, ils s'aperçoivent déjà, ils l'ont vu en mai et en juin 1848, qu'une République de suffrage universel dans un pays de propriété défend plus énergiquement les foyers des citoyens et se défend avec plus de conviction elle-même qu'une monarchie de droit restreint et contesté. Ils acceptent la démocratie dont ils sont le cœur, pourvu qu'elle laisse posséder, vendre, acheter, fabriquer, hériter, transmettre, jouir; ils font porter leur rancune sur les hommes plus que sur la chose. Haine aux républicains, mais conservons la République: voilà leur mot.

Entretenez-vous avec les diverses classes du peuple, c'est la même raison, mais avec un sentiment de fierté et d'espérance de plus. Le peuple des campagnes, qui est la plainte éternelle de la terre, se plaint de l'impôt, de la dureté des temps, de la négligence du gouvernement, de la République comme de la monarchie. Mais il ne peut dissimuler la jouissance secrète et naturelle qu'il éprouve et qu'il couve

de posséder dans le suffrage universel sa part de souveraineté ! Il est homme, il est citoyen, il est compté ! C'est sa noblesse à lui que son bulletin ; c'est son parchemin que son inscription aux listes électorales ! Cette noblesse n'enrichit pas, il est vrai, mais elle élève cette classe innombrable au dessus du sillon, au-dessus du dédain, au-dessus de toute oppression de classe à classe. Il souffre toute l'année, si vous voulez ; mais il y a un jour où le paysan règne, où il tient l'égalité dans sa main, où il délibère avec lui-même et avec ses voisins sur le consentement qu'il donnera ou qu'il refusera à son gouvernement ; on le recherche, on le ménage, on le sollicite, il se sent *quelque chose* maintenant, comme il dit ; les anciens avaient un jour de saturnales qui égalaient l'esclave au maître ; la République moderne, qui est le dernier degré de l'émancipation des serfs, a le suffrage universel qui subordonne pour toute l'année le candidat au paysan. Cette dignité permanente de titre d'électeur est profondément entrée dans l'âme des peuples de la campagne. Tout gouvernement, toute contre-révolution, qui lui raviront cette dignité qui le console, lui paraîtront commettre un attentat, tôt ou tard vengé,

contre sa nature. La République est sa souffrance quelquefois, mais c'est son orgueil. Ne craignez pas qu'il l'oublie longtemps. Seulement, après avoir été aveuglé et étourdi quelques semaines par la poussière d'idées fausses et éblouissantes que les sectes socialistes lui jetaient aux yeux pour le pousser aux lois *agraires*, à la propriété sans travail, à l'égalité des misères par l'égalité du sillon, il a réfléchi à lui tout seul, il a ruminé son bon sens ; il a reconnu la ruine sous le charlatanisme et le chaos sous la ruine. Il entend la République comme l'ennoblissement de toutes les propriétés, et il est résolu à défendre la sienne dans celle des autres. Il ne demande au gouvernement républicain que le possible, c'est-à-dire l'égalité dans les droits et dans les charges de la terre.

Que si vous passez aux classes ouvrières des villes, vous trouvez la même amélioration dans la raison de cette partie de la population. Sensée, généreuse, sublime pendant les premiers mois de la révolution, cette classe, plus instruite, plus mobile, plus corruptible, plus agglomérée, plus accessible aux vertiges qui enivrent par moments les masses en mouvement, a été entraînée cruellement

quelques mois après par les promesses exagérées, par les théories sonores et par les excitations coupables des écoles communistes et terroristes, par les journaux et par les clubs. Elle a eu des égarements déplorables en mai, en juin 1848 ; depuis, elle a agité, elle a menacé, elle a vociféré, elle a rappelé les mauvaises paroles et les mauvais souvenirs d'une époque de colère et de crimes. Si les vertiges de cette partie flottante et turbulente des ouvriers des villes manufacturières avaient duré, c'en était fait de la République. La manière dont elle prétendait l'interpréter l'aurait rendue menaçante et odieuse à tout le reste de la nation. Elle aurait péri en peu de mois, étouffée dans les mains des démagogues. Mais il faut rendre justice à la masse de ces ouvriers ; leur bon sens et leur bon cœur naturels répugnaient à ces excès et s'affligeaient déjà de ces scandales. Ce n'était que l'écume, ce n'était pas l'élément qui était vicié. Aussi, dès que le communisme a eu dit son dernier mot ; dès que la démagogie a eu versé son premier sang aux journées fatales de juin, les classes ouvrières ont senti l'horreur et les dangers ; la réflexion et le sentiment les ont rendues à la raison. A l'except-

tion d'un petit nombre de fanatiques inintelligents qui croient comprendre l'impossible, rien de plus sensé, de plus résigné et de plus raisonnable que le langage des classes ouvrières aujourd'hui. Elles ont frémi de l'abîme où la guerre sociale à laquelle on les poussait jetterait eux, leur famille, leur salaire, leur travail, leur outil, leur pain, leur moralité. Elles ont compris par expérience qu'une menace aux capitaux était une disparition irrémédiable du salaire et de la consommation ; que le coup ou la mesure qui frappait un riche tuait dix mille pauvres. Elles aiment, elles défendront, elles relèveront mille fois la République, parce que la République, en relevant la dignité du prolétaire et en donnant sa représentation légitime à toutes les classes, même les plus déshéritées, leur promet la sollicitude du gouvernement, la fraternité volontaire avec les aînés de la propriété, l'instruction, l'assistance à plus larges doses, le titre, les droits, la noblesse de citoyens. Mais bien loin de vouloir perdre, en les arrachant avant le temps, ces fruits lents et sûrs du gouvernement d'égalité, elles sont résignées à les attendre par la patience, à les gagner par le travail, à les

conserver par l'ordre. Voilà le langage que tiennent partout les ouvriers éclairés, ceux qui font et qui expriment l'opinion vraie de leur profession. Nous voulons la République, mais nous comprenons que, pour la conserver et pour la féconder au profit de nos enfants, il faut la rendre acceptable et sûre aux autres classes. Nous l'avons compromise en la voulant pour nous tout seuls, nous la sauverons en cessant de la faire craindre au reste de la nation. Que la République prenne toutes les conditions de force, d'ordre, de stabilité qu'il conviendra à la nation de lui donner, nous ne combattons que si on veut nous enlever dans la République elle-même le gage de notre égalité et de notre avenir.

XVI

Or dans une nation dont toutes les classes parlent et agissent ainsi, sauf une imperceptible minorité d'agitateurs en bas et une imperceptible minorité d'imprudents et d'aveugles en haut, qu'y a-t-il à craindre des prochaines solutions que demandera la République ?

La raison est le caractère général des pensées et des actes de la nation dans toutes ses zones, dans toutes ses classes. Elle viendra tout entière au secours d'elle-même au jour des solutions.

Cette raison générale me prouve que la solution qu'elle saisira sera encore la République, la République régularisée et consolidée, la République de probité et de modération, telle qu'elle nous apparut, comme la nécessité et le salut du pays, le lendemain du 24 février.

XVII

Que craignez-vous donc de l'avenir ? et pourquoi n'applaudissez-vous pas sincèrement comme nous à la sagesse du message ? Le message se fit à la nation, au temps et à Dieu du salut de la France. Ces paroles prouvent que le chef du gouvernement est pénétré de cette raison générale qui est revenue si promptement et si unanimement à toutes les classes de la nation.

Il laissera aller la France à son courant et la

Constitution à son terme, et qu'a-t-il pour lui et pour nous de mieux à faire? Aimez-vous mieux qu'il fasse un parjure que de tenir son serment? Aimez-vous mieux qu'il fasse un coup d'État, c'est-à-dire un crime et une aventure, que de faire son devoir? Aimez-vous mieux qu'il vous précipite dans l'inconnu que de marcher en plein soleil avec vous dans le droit chemin de la légalité et de la Constitution?

XVIII

Vous dites : « Mais qui nous assure que l'Assemblée constituante qui viendrait pour faire les deux ou trois modifications nécessaires et prévues à la Constitution, ne sera ni une assemblée de démagogues sanguinaires, ni un cénacle de socialistes les yeux bandés, ni une assemblée de royalistes fous pressés d'étouffer la République et de se battre après pour se disputer sur nos ruines la place de deux ou trois trônes? »

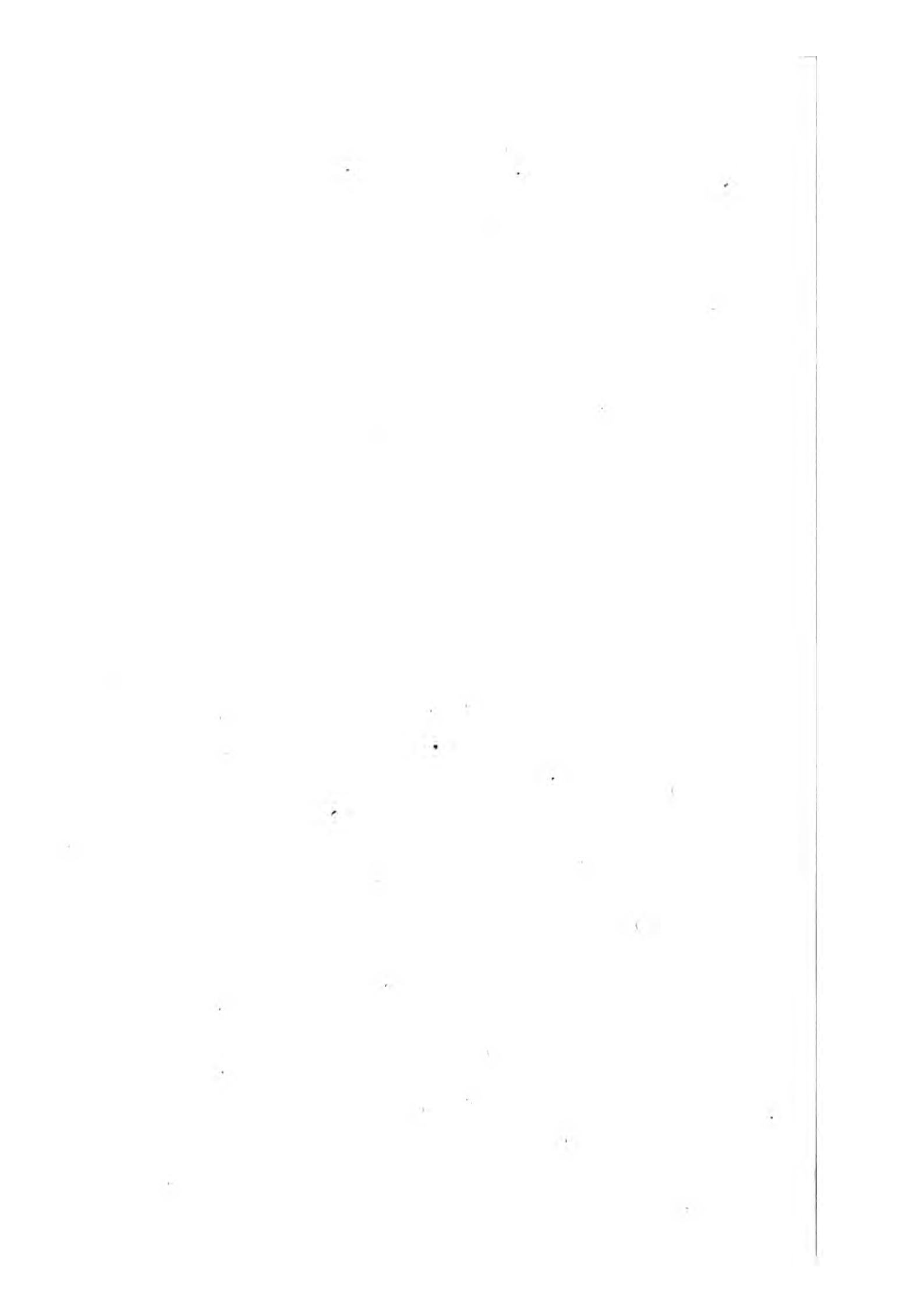
Qui vous le dit! la France elle-même. Voulez-vous un meilleur témoin, un plus sûr garant? Quelle que

soit la manière dont vous l'interrogiez en 1852 (et je ne doute pas que ce soit par le suffrage universel purifié, mais rétabli dans son universalité), elle vous répondra par ce qu'elle est. Est-ce que la France est un club de démagogues sanguinaires ? est-ce que la France est une secte de socialistes chimériques et aveuglés par le fanatisme de l'impossible ? est-ce que la France est un salon de royalisme insensé et de trône à tout prix, même au prix de la société perdue ? Vous savez bien que les différents partis sont, le premier, un parti qui ne compte pas, le parti du crime ! le second, un parti qui ne compte plus, le parti des rêves ; le troisième, *trois partis* en un, qui se neutralisent les uns les autres, et qui, lors même qu'ils se coaliseraient, ne prévaudraient pas contre les dix millions de voix du peuple ennobli par le suffrage universel et par l'égalité. La France ne vous enverra que ce qui est en elle, soyez-en sûrs, une assemblée constituante d'hommes de toutes les classes, pris avec réflexion dans tous les partis honnêtes dont elle se compose, et en proportion exacte du nombre et de la valeur morale de chacun de ces partis, c'est-à-dire l'image de la France elle-même ! et elle les enverra avec le

mandat de prudence, de modération et de salut commun dont la France est de plus en plus inspirée! Voilà ce que sera l'Assemblée constituante, parce qu'elle ne peut pas être autre chose!

Ce sera l'Assemblée constituante de 1848 après expérience, examen et réflexion. Voilà, encore une fois, entre les mains de quelle assemblée votre sort sera confié en 1852. Ajoutez un gouvernement établi, une administration en vigueur, une armée fidèle à son devoir et à la nation, et la solution qui sortira d'une pareille assemblée souveraine sera la République représentative, parce que, si cette solution était la République de 1793, elle serait démentie par le temps; si elle était la république socialiste, elle serait démentie par le bon sens et par la société; et si cette solution était monarchie, elle serait démentie par l'impossible et par dix révolutions!

Le message du Président de la République a donc eu raison de dire : *Dieu fera le reste!* Mais Dieu, dans sa providence, se sert, pour agir, de la main des peuples, et le peuple n'aura d'autre solution sous la main que la République. Le message l'a compris et il l'a dit d'avance. C'est là son génie !



LIVRE VINGT-TROISIÈME

ALLEMAGNE

QUESTION TERRITORIALE.

I

20 Décembre 1850.

La Prusse, de Memel à Luxembourg et à Sarrelouis, est un long promontoire mince, aventuré à travers l'Allemagne; au cœur, c'est une espèce d'archipel dont les possessions séparées, enclavées de toutes parts dans de petits États indépendants, semblent chercher à se rejoindre pour former une puissance compacte à laquelle l'Angleterre par le Hanovre, le duché de Hesse par Cassel, le duché de Brunswick au centre, le Holstein à l'est, la Pologne au nord, l'empire d'Allemagne au sud, résistent de

toutes parts. Il n'y a qu'à ouvrir la carte pour se convaincre que la Prusse est une excroissance moderne sur l'antique fédération germanique, une espèce de polype étendant ses bras de tous côtés pour saisir une solidité qui lui a échappé jusqu'ici, malgré le génie à la fois hardi et obstiné du grand Frédéric. De quelque côté que vous considérez la Prusse territoriale, elle présente l'aspect d'une pierre d'attente tendue de tous les côtés pour recevoir des adjonctions et des compléments de territoires, et de quelque côté que vous la considérez politiquement, elle présente une expectative et une menace au reste des États allemands. Aussi est-ce une puissance admirablement inventée par l'Angleterre, par la Russie et par la France pour dissoudre et décomposer ce grand bloc d'unité germanique qui, par son poids seul, en s'inclinant au nord ou au midi, pouvait emporter un des bassins de la balance du monde, dominer le continent, peser sur la mer du Nord, sur la mer Baltique et sur l'Adriatique, enlever la Pologne à la Russie et la libre possession de trois mers à la Grande-Bretagne.

II

L'Autriche, au contraire, présente dans la configuration de ses États héréditaires une masse compacte, épaisse, d'aplomb sur elle-même, n'ayant besoin de s'aventurer d'aucun côté pour être forte et pour attirer à elle des nationalités excentriques, excepté vers la Hongrie, que le poids de l'Empire ottoman et la gravitation naturelle des temps lui assimilent, et excepté vers Venise, que l'impolitique traité de Campo-Formio lui a donnée en gage d'une prédominance fatale en Italie et d'une influence croissante en Orient.

QUESTION POLITIQUE.

I

La révolution de février, quoi qu'on en dise, couvrait en Allemagne et surtout en Prusse bien avant

d'éclater à Paris. Sous des gouvernements en apparence despotiques et militaires, l'Allemagne avait toujours pensé librement ; elle avait même rêvé plus qu'aucune autre partie de l'Europe. Un des grands points de départ de la révolution de 89 fut évidemment la cour du grand Frédéric. C'est là que les idées et les livres philosophiques, objet purement commercial en Hollande, venaient se traduire en théories religieuses et politiques dans les académies de Berlin, dans les soupers de Sans-Souci et dans les correspondances du grand Frédéric, de Voltaire, de d'Alembert, de Guibert, de Diderot, qui, pendant quarante ans, attisèrent le feu de la pensée à Paris. Dresde, Weymar, Stuttgart, Coblenz, Brunswick, Cassel et Kœnigsberg étaient autant de foyers de libre examen et d'audacieuse initiative en philosophie, en religion, en poésie, en politique et en législation, d'où les libertés les plus téméraires rayonnaient sans obstacle sur l'Allemagne et jusque sur la Russie.

La petitesse de chacun de ces foyers, l'indépendance fédérale de chacun de ces États, de chacune de ces capitales, empêchaient les souverains de ressentir et de redouter leur importance. Chacune de

ces cours rappelait l'indépendance inoffensive des petits États d'Italie au quinzième siècle, alors que Rome, Florence, Lucques, Sienne n'étaient en quelque sorte que des académies où les libertés de l'art et de la pensée n'étaient elles-mêmes que des jeux de l'esprit humain sans relation et sans portée sur les mœurs du peuple et sur la nature des gouvernements.

La révolution française de 89, en allumant par contre-coup tous ces petits foyers à la fois, fit resplendir en un moment sur l'Allemagne entière l'aurore menaçante de cette philosophie et de cette politique que des regards peu clairvoyants n'y avaient pas encore entrevues. La révolution française fut, en un instant, plus populaire sur la rive droite du Rhin que sur les bords de la Seine. L'enthousiasme de la rénovation et de la démocratie s'alluma comme un incendie à Coblentz, à Liège, à Bruxelles, à Cologne, à Dresde, à Munich, à Francfort, à Weymar, à Kœnigsberg, à Varsovie, enfin jusqu'à Hambourg, où le grand génie épique de l'Allemagne, Klopstock, unit sa voix à celle de Goethe, de Schiller, de Kant et de tous les philosophes, poètes ou écrivains de l'Allemagne, pour chanter l'hymne

de la révolution de Paris, de la prise de la Bastille et pour présager des destinées semblables aux peuples endormis du Rhin, du Danube et du Dniester.

Ce mouvement fut si fort, que l'Autriche, intéressée par des liens de famille à combattre le principe révolutionnaire et à sauver une fille de Marie-Thérèse, hésita trois ans et n'osa se déclarer contre la France que sur une misérable question de territoires des princes médiatisés, non pas même en son nom à elle, Autriche, mais au nom de ses clients de la confédération. A Berlin, l'hésitation fut plus grande encore ; elle alla jusqu'à faire sérieusement pencher la Prusse vers une alliance révolutionnaire avec le cabinet girondin. Cette indécision se dénoua par une expédition molle, timide, sous le commandement du duc de Brunswick, que sa répugnance à combattre le principe français fit même accuser de trahison. Quant aux petits États limitrophes du Rhin, aux villes anséatiques et aux capitales sur la rive gauche du Rhin, l'entraînement fut irrésistible, elles adoptèrent et elles dépassèrent, en un moment, les principes et les institutions les plus démagogiques de la France.

II

Mais l'Allemagne a deux natures ; et c'est ce qui explique la lente élaboration et la longue stagnation des principes démocratiques et révolutionnaires dans son sein bien que ses idées en fussent pénétrées. L'Allemagne est à la fois philosophique et militaire. Sa nature militaire, son goût pour les armes, son esprit de discipline et d'honneur maintenu par la nécessité de ces guerres continuelles contre la France, les Turcs, la Hongrie, l'Italie du moyen-âge, nécessitées aussi par cette rivalité armée de chacun des États toujours menacés de la Confédération germanique, étaient une continuelle diversion de l'action à la philosophie et de la pensée aux armes.

L'Allemand citoyen était philosophe et révolutionnaire, l'Allemand enrégimenté n'était plus que soldat. Les armées du grand Frédéric ne se doutaient pas des doctrines qui fermentaient dans les livres, à la cour et dans les académies de Berlin. Les

armées de Joseph II, luttant sur le Danube contre les Turcs, en Lombardie contre Milan, à Bruxelles contre l'insurrection des Pays-Bas, ne se doutaient pas de la philosophie libérale, irréligieuse et démocratique de leur empereur. Enfin les armées du duc de Brunswick, cet Agamemnon de l'Allemagne, ne se doutaient pas de la complicité de leur généralissime avec Condorcet, Cloutz, Sièyes, Bailly, Marmontel et tous les philosophes et francs-maçons des loges maçonniques, des académies et des assemblées nationales de Paris. Les guerres de Bonaparte, diversion la plus funeste que l'ambition d'un homme ait jamais faite au cours naturel des idées et des choses, en concentrant toute la pensée allemande sur la défense de sa dignité, de son honneur, de son indépendance et de son sol, étouffèrent fatalement l'instinct progressif de l'Allemagne sous l'instinct plus sacré de l'indépendance. L'horreur de la conquête y tua la liberté.

Et ce ne fut qu'après son asservissement, après Austerlitz, après Iéna, après Wagram, que l'indignation contre la servilité et la lâcheté de ses princes réveilla en Allemagne le génie de la liberté, et fit renaître l'idée révolutionnaire comme une ven-

geance du joug de la conquête dont Napoléon l'avait flétrie.

Cette terreur du nom de Bonaparte, cette horreur du joug français, cette répulsion à l'esprit de conquête et ces menaces continuelles que les journaux et les tribunes survivant à l'Empire portaient au delà du Rhin, maintinrent pendant trente ans l'Allemagne sur le qui-vive, et lui firent craindre de favoriser de nouvelles invasions françaises en avouant la moindre faveur pour les idées et les systèmes qui soufflaient d'ici. La démocratie elle-même paraissait suspecte à une nation démocratique, du moment où cette démocratie portait le nom de la France et l'enseigne du drapeau tricolore.

Mais la rentrée de la France dans ses limites, les trois longs règnes de paix des Bourbons des deux branches, la pondération parfaite de cet équilibre européen auquel nul désormais ne peut impunément porter atteinte, finirent cependant par calmer les ressentiments et les terreurs de l'Allemagne pour sa nationalité. Dès qu'elle ne vit plus dans la France une invasion de son territoire, elle y vit une alliée de sa philosophie et de ses progrès. Le libéralisme allemand se développa du même mouvement

que la démocratie française ; bientôt même le socialisme allemand dépassa la démocratie sensée et modérée de notre pays, car le génie allemand est *exagérateur et songeur* de sa nature, comme l'imagination et la paresse. Il déborde facilement du possible dans le chimérique, il s'égaré dans les nuages de l'utopie, il rêve éveillé, il est, en un mot, plus théorique que pratique. De là le socialisme fanatique et ahuri de quelques écoles nébuleuses et démagogiques de la basse Allemagne. C'est le contraire du génie français, qui porte son bon sens pratique jusque dans les révolutions, et qui ne conçoit en général que ce qu'il peut exécuter, parce qu'il exécute vite et bien ce qu'il a conçu.

III

C'est dans cette situation d'esprit public que la révolution de février, *accident* selon les uns, progrès selon les autres, grand événement pour tous, trouva l'Allemagne. Un faux mouvement, un faux geste, un faux manifeste de la France le lendemain de la révo-

lution de février, pouvait détacher l'Allemagne de la cause libérale pour la rejeter dans la cause de l'absolutisme et dans la ligue des rois et des peuples contre nous. Pour cela la France n'avait qu'à faire ce que l'école démagogique lui demandait à grands cris de faire et lui reproche de n'avoir pas fait. Elle n'avait qu'à mettre la main de la France dans les choses allemandes. Elle n'avait qu'à mettre un pied de la France sur un pouce de terre allemande. Elle n'avait qu'à permettre à ses impatiences militaires ou à ses impatiences de propagande démocratique armée de passer le Rhin. A l'instant, après quelques acclamations démagogiques dans les provinces rhénanes et dans l'État de Bade, comme en 1792 à Liège, l'Allemagne humiliée ou menacée aurait repris le drapeau anti-français et germanique avant tout; elle se serait rejetée de honte et de crainte dans les armées de ses princes coalisés contre la République.

La révolution de février, tant accusée et tant calomniée aujourd'hui, fit le contraire de ce que lui soufflaient la démagogie et l'esprit turbulent de conquête et d'empire, et il y eut plus de difficulté et plus de courage à le faire qu'on ne le pense en ce moment.

Que fit-elle? Elle ne déclara la guerre à personne. Elle reconnut dans son manifeste que toutes les formes de gouvernement étaient compatibles sur le globe, que le meilleur des gouvernements pour un peuple, monarchie de toute espèce ou république, était celui que ce peuple se donnait à lui-même ; que les peuples étaient de différents âges dans leurs développements, que ce qui convenait à la jeunesse de l'un ne convenait pas à l'âge viril de l'autre ; que c'était aux nations à juger de la forme d'institutions la mieux en rapport avec leurs lumières, leur nature, leur situation sur le continent ; que la République n'admettait aucune antipathie politique ou nationale pour cause de trône, de monarchie ou d'aristocratie ; qu'elle respectait non-seulement les territoires, mais les mœurs et les volontés des peuples, et qu'elle ne permettait pas plus aux républicains français l'invasion pour propagande que l'invasion pour conquête en Allemagne. Voilà le langage qu'elle osa tenir sous le feu d'une révolution de la veille à une démocratie qui fut assez sage et assez politique en masse pour comprendre et pour applaudir un tel bon sens ! Respect et inviolabilité à l'Allemagne ! ce fut la note unique de sa diplomatie.

Les démagogues allemands et les rares démagogues français murmurèrent, lancèrent des imprécations et des menaces, des accusations de trahison aux hommes qui tenaient ce langage à Paris ; ils tentèrent de faire violence à notre sagesse, ils firent quelques rassemblements à la frontière belge, à Strasbourg contre Bade, à Lyon contre la Savoie ; la République, quoi qu'on en dise, ne trempa dans aucune de ces séditions de frontières contre sa politique. Ces tentatives furent des turbulences et des inspirations isolées de quelques esprits extrêmes. Le gouvernement provisoire les contint, les désavoua, les démentit, les dispersa dès qu'elles lui furent révélées. La Belgique, l'Allemagne et la Sardaigne savent avec quelle loyauté véritablement républicaine la diplomatie de ce gouvernement, quoique révolutionnaire, avertit les puissances menacées, rappela les Français et éloigna des frontières les étrangers qui prétendaient porter en son nom des conspirations par invasion dans des États indépendants et amis. L'histoire ne s'écrit ni par la main des révolutions, ni par la main des réactions, mais par la main de la justice et de la vérité. C'est là la vérité. Elle finira par ressortir.

IV

Qu'arriva-t-il de cette politique irréprochable, intelligente et modérée de la République de février en Allemagne ?

L'Allemagne revint de ses antipathies contre la France et de son horreur pour un drapeau qui n'avait promené pendant vingt ans chez elle que l'humiliation et la conquête. Elle se dit : Je n'ai plus besoin de penser à mon territoire, pensons à ma liberté. Elle s'ébranla successivement, à son heure, à son gré, selon ses forces et ses dispositions plus ou moins avancées. En quelques mois elle se couvrit de constitutions ; la Prusse et l'Autriche elles-mêmes, malgré leurs puissantes armées, ne purent échapper à l'explosion de deux crises révolutionnaires dans leurs capitales. Nous n'avons pas à juger ces révolutions, auxquelles nous restons complètement étrangers, même d'un souffle ! ce sont choses intérieures allemandes qui ne nous regardent pas. Les rois furent-ils sages ? les ministres habiles ? les peu-

ples modérés et innocents? A l'Allemagne de le dire; à l'Italie de s'examiner. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à nos portes, en Belgique, sur le sol le plus révolutionnaire des Pays-Bas, là où le vent de notre propre révolution portait le plus vite et le plus près ses étincelles, la sagesse et l'abnégation d'un prince entièrement constitutionnel prévint toute crise en lâchant les rênes à son pays.

En trois mois d'une politique pacifique, honnête, irréprochable de la République, dix-sept constitutions nouvelles s'étaient établies sur la carte du continent. La malveillance des princes ennemis de la révolution ou de la France était au défi de former aucune entreprise, aucune ligue contre nous; notre influence libre, inoffensive, intellectuelle dans le monde s'était relevée plus haut et devait se conserver plus durable sans l'avoir achetée par une goutte de sang qu'à aucune époque militaire ou révolutionnaire de notre histoire. Nous étions les arbitres de la paix et de la liberté modérée sur le continent. Non le bras, mais l'esprit des peuples s'appuyait pour longtemps sur la France républicaine et pacifique.

Ce n'est plus ainsi, dit-on. Nous verrons tout à

l'heure qu'il y a du terrain de perdu. Mais ce terrain n'a été perdu qu'après le 28 juin 1848, ce n'est pas à nous d'en rendre compte. Notre politique extérieure, brisée par une fatale insurrection démagogique, était tombée dans les mains d'autres hommes d'État. En révolution à chacun son jour!

Mais jetons un voile sur l'Italie et revenons à l'Allemagne.

V

Dans ce chaos des événements de 1848, qui permettait de rêver, de tout prétendre, de tout tenter en Allemagne, les princes rêvaient, prétendaient, tentaient comme le peuple. L'Allemagne était et est encore une grande puissance fédérale, composée de huit ou dix États, grands, moyens et petits, une république du moyen-âge, constituée en royaumes, en féodalités, en diètes, en présidences alternatives de telle ou telle puissance, une gothique construction de peuples enfin. Ne regardons que ces traits saillants, les voici : l'Autriche au sud, la Prusse au

nord et à l'est, deux grandes puissances rivales, l'une antique et conservatrice (l'Autriche), l'autre moderne et perturbatrice (la Prusse), se disputant la prépondérance dans la diète, grand tribunal constitutionnel et politique d'appel qui décide les questions en dernier ressort, détermine les résolutions collectives de l'Allemagne, préside au maintien de la constitution générale de toutes les nationalités morcelées, et *garantit* à chacun des princes ou des États qui la composent justice, égalité et trône.

Les traités de 1815 avaient rétabli cette diète allemande un moment détruite et assuré à l'Autriche la prédominance et la prépondérance constitutionnelle dans ce tribunal de rois. L'empereur était ainsi le haut arbitre, sans rival, de la Confédération germanique. La Prusse, à qui le grand Frédéric a soufflé en mourant son ambition jalouse et sa perpétuelle inquiétude d'agrandissement, souffrait d'un partage où elle avait une part d'États héréditaires immense, mais où elle ne sentait pas sa part d'autorité morale et de supériorité constatée dans le rang des puissances allemandes. Longtemps avant la révolution de février, elle tranchait et minait en Allemagne pour arriver à cette prééminence ou du moins à

cette égalité de considération germanique à la diète. Au premier ébranlement du monde, par une guerre ou par une révolution comme celle de février, il n'y avait pas de doute que la Prusse allait vouloir saisir l'occasion et se jeter dans un système à part de négociation et d'agitation pour conquérir la place la plus large ou la place entière en Allemagne. L'Angleterre seule, par ses rapports d'alliance avec la vieille Autriche, pouvait retenir et contenir les ambitions prussiennes.

Ce que nous prévoyions est arrivé.

VI

Une autre idée travaillait l'Allemagne. C'est l'idée de l'unité allemande. Il était indubitable aussi qu'au premier événement cette idée sourde, naturelle quoique impossible, idée métaphysique et non encore politique, surgirait en un fait quelconque et jetterait une confusion de plus dans cet abîme de confusion qu'on appelle la Confédération germanique.

C'est ce qui est arrivé aussi.

Cette idée devait être caressée même en qualité de chimère par la Prusse. C'était un levier entre ses mains pour déplacer le centre de gravité de l'Allemagne qui était à Vienne, le porter à Francfort et l'attirer ensuite à Berlin. La Prusse donc, flottante et indécise, partagée comme le fut plus tard *Charles-Albert* en Italie, entre la crainte des révolutions qui détrônent et le goût des révolutions qui agrandissent les États, la Prusse, ne sachant que vouloir, qu'oser et que faire, s'attacha quelques jours au rêve de *l'unité allemande*, espérant en faire une réalité à son profit ; elle se dit : le joug de l'influence autrichienne pèse à l'Allemagne précisément parce qu'il est vieux. Il faut cependant un centre d'unité politique à l'Allemagne dans ses rapports avec la Russie ou avec la France, aidons-la à secouer la vieille diète qui est le levier de l'Autriche, il faudra bien que quelqu'un lui succède ; je suis la puissance la plus forte et la plus populaire. Ce successeur ce sera moi. Et elle adopta l'unité allemande et fomenta le parlement de Francfort, admirable invention pour centraliser l'anarchie des intérêts et des idées en Allemagne, pour désarmer l'Autriche et pour enlever toute appréhension sérieuse à la France, pendant que la

France sortait de sa révolution par la République organisée.

Nous sentîmes les avantages que le rêve de l'unité allemande et le parlement de Francfort donnaient à la République en France. Nous qui tenions alors les affaires étrangères dans la main, nous y trouvions ce qu'il fallait à la France pour sauver la paix. Ces rêves nous donnaient du temps. Si l'unité allemande n'eût pas été à nos yeux un rêve et le parlement de Francfort une institution qui neutralisait la coalition de l'Allemagne contre nous, nous l'aurions redouté et nous nous serions efforcé de la dissoudre. Mais la métaphysique allemande faisait les affaires de la politique française républicaine et modérée. Nous acceptâmes ce secours de la Providence. C'était notre rôle et notre devoir ; nous n'avions rien soufflé, rien insinué, rien fomenté dans ce mouvement des nationalités allemandes cherchant à s'unir sans le pouvoir et détruisant l'ancienne confédération sans trouver de longtemps la nouvelle. Ce mouvement nous servait, tant mieux ; nous lui devons peut-être d'avoir évité à la France et à l'Allemagne une seconde guerre de 1792 et 1793.

Ce mouvement était si fort que l'Autriche elle-même y fut entraînée. Elle vint déposer la vieille constitution allemande qui lui donnait sa prépondérance aux pieds du parlement de Francfort.

Mais, nous l'avons dit, cette unité métaphysique de l'Allemagne n'était qu'une de ces idées vagues, sourdes, vraies dans le lointain, irréalisables dans le présent, avec lesquelles on soulève les révolutions fédérales ou nationales. Les nationalités distinctes et invétérées n'étaient ni assez effacées, ni assez fondues, ni assez désintéressées pour s'immoler sur l'autel de l'unité. Cela ressemblait à Naples, à Rome, à Turin, à Milan, à Venise, à Gênes proclamant le matin l'unité italienne et revendiquant le soir leur capitale, leur souveraineté, leur histoire, leur ambition personnelle d'États indépendants ou prépondérants dans l'État.

On sait comment les mouvements d'abord démagogiques, puis anarchiques, puis réactionnaires, puis militaires, dans lesquels la Prusse elle-même entra pour réprimer sa propre pensée, soufflèrent plus tard sur l'unité allemande et sur la représentation du parlement de Francfort. L'Autriche, chez laquelle sa nature militaire venait de prévaloir sur

sa nature révolutionnaire, retrouvait son salut et son énergie nationale sur les champs de bataille de la Lombardie. Notre impolitique inaction après la déroute de Charles-Albert (moment marqué pour une médiation armée dans notre droit et dans notre politique), notre abandon de toute influence légitime de l'autre côté des Alpes, notre immobilité après avoir dissous notre armée des Alpes, et enfin notre concours à contre-sens donné à cette même Autriche en allant la seconder dans la haute Italie et à Rome, laissèrent cette puissance sans préoccupation au delà des Alpes et bientôt sans rivale en Allemagne. La Prusse alors recula du principe de l'unité entière de l'Allemagne au principe de l'unité pondérée, c'est-à-dire de deux confédérations germaniques en équilibre, l'une à l'Autriche, l'autre à elle-même.

Ces prétentions successives de la Prusse d'abord à effacer l'Autriche de la carte de l'Allemagne comme puissance principale de la Confédération, ensuite de la chasser de la moitié de l'Allemagne par la création à son profit d'une confédération restreinte prussienne, avaient le tort et le danger de précipiter l'Autriche dans le désespoir et du désespoir dans les

bras de la Russie. Grand crime allemand contre l'Allemagne. Nous dirons plus, grand crime européen contre le continent et contre la France. Il faut à la France une Allemagne réelle interposée entre nous et la Russie.

VII

Pendant ces mouvements et contre-mouvements de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Prusse, pendant que le parlement d'empire et le pouvoir exécutif d'empire se créaient et s'évanouissaient à Francfort, une querelle s'élevait depuis 1848 entre une province danoise-allemande, le *Schleswig-Holstein*, et le Danemark. La province voulait rentrer dans le centre allemand contre les traités garantis par l'Europe entière, le Danemark voulait la retenir au centre danois. L'Allemagne très-injustement et la Prusse en tête prenaient fait et cause pour la province dissidente. Des flots de sang coulaient; la Prusse elle-même envoyait son contingent d'excitation morale, d'appui armé à l'insurrection contre le

Danemark. Puis les rôles changeaient, l'Allemagne redevenait conservatrice des traités à la voix de l'Angleterre, de la Russie, à la nôtre, et la Prusse était chargée en qualité de puissance limitrophe de pacifier le Holstein et de faire respecter dans leur juste mesure les droits du Danemark.

Enfin un conflit constitutionnel s'élevait entre l'électeur de la Hesse et son peuple : l'électeur réclamait pour son droit de souveraineté la garantie que lui doit la Confédération et son organe la diète. L'Autriche et la Bavière au nom de la diète veulent marcher à Cassel, la Prusse consent au principe, mais refuse la route. La négociation devient inextricable parce que d'un côté la Prusse a dans les États de Cassel et dans ceux de Brunswick des routes d'étapes pour rejoindre ses possessions d'outre-Rhin, routes qu'elle ne peut fortifier, mais qu'elle peut emprunter constitutionnellement, et parce que d'un autre côté, quoique concédant à la diète le droit d'intervenir à Cassel, elle ne veut pas se replier devant l'armée d'exécution de la diète.

Quatre cent mille hommes se lèvent de chaque côté et sont prêts à ébranler le continent de leur choc pour un *imbroglio* politique si compliqué, pour

un différend litigieux entre un petit souverain et un peuple de sept cent mille âmes ; pour un drapeau qui n'a ni ampleur ni couleur caractérisée, sur un champ de bataille qui n'importe à personne ! pour une espèce de duel d'honneur ou d'ambition entre deux puissances qui se disputent une présidence honorifique dans une assemblée d'États.

Voilà la question ! Nous le demandons, en conscience, où est la cause démocratique dans tout cela ? Où est l'intérêt moral, vital ou territorial de la République française pour recourir aux armes et pour se mêler à cet inintelligible chaos allemand ?

Nous savons bien où il était en Italie, le 28 juin 1848 !..... Nous l'avions prévu, marqué, armé dans l'armée des Alpes. L'Italie ne serait pas anéantie, la Toscane ne serait pas occupée, Rome ne serait pas sans pouvoir national, la Hongrie ne serait pas sans constitution personnelle, l'Autriche n'aurait pas appelé une armée russe dans ses frontières ! Elle serait toujours une puissance allemande et militaire de premier ordre à la place *légitime* que nous n'avons voulu lui disputer nulle part ; mais elle ne serait pas sans rivalité d'influence en Italie, sans contre-poids en Hongrie, sans bornes dans ses exigences et dans

ses armements en Allemagne, elle ne serait pas l'armée de conquête de la réaction germanique et l'armée d'observation de la Russie ! Mais aujourd'hui en Allemagne, quel titre, quel droit, quel intérêt immédiat avons-nous, nous autres Français, républicains ou non ? — Aucun, ou plutôt un seul : la paix, si elle se peut ; la neutralité prévoyante jusqu'à ce qu'une cause française ou européenne s'y déclare.

VIII

Vous l'avez vu au commencement de cette discussion. En principe général de haute politique d'avenir, la devise de la République française a été le 26 février, comme aujourd'hui : Respect à l'Allemagne ! La respecter, c'est la conquérir à la cause des sympathies françaises contre le despotisme et contre les débordements du Nord. On ne s'allie qu'à ceux qu'on ne craint pas.

Enlevons les vieilles préventions à l'Allemagne contre nous en la respectant jusqu'au scrupule.

En principe libéral, constitutionnel, démocratique,

rien jusqu'ici d'important pour nous n'est engagé ou ne réclame notre concours au delà du Rhin. Vous avez vu que les questions qui la divisent sont, d'une part, le rêve de l'unité allemande, qui serait menaçant pour nous s'il pouvait jamais se réaliser, d'un autre côté le conflit entre le Holstein et le Danemark, conflit dans lequel les traités comme la politique nous engagent à garantir au Danemark ce que la diète, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre ont pour objet commun aujourd'hui de lui garantir même par les armes; en troisième lieu, une intervention plus ou moins motivée, plus ou moins libérale ou illibérale de la diète, pour la souveraineté constitutionnelle de l'électeur sur une province de sept cent mille âmes! en quatrième lieu enfin, une question vague d'honneur ou de prédominance honorifique dans la confédération entre l'Autriche et l'Allemagne. Partisans de la guerre pour de telles causes, champions du chaos germanique, dites-moi où est le drapeau du territoire ou de la liberté française dans tout cela? Je le cherche depuis trois ans, et je n'y vois que le drapeau changeant et bigarré de la confusion. Avant de toucher à une chose, attendez qu'elle soit intelligible. L'Allemagne n'a qu'un tort

aujourd'hui pour nous, et peut-être ce tort est-il un bonheur pour la paix. L'Allemagne n'est ni despotique ni constitutionnelle, ni monarchique, ni républicaine, ni aristocratique, ni démocratique dans ses mouvements discordants depuis trois ans ! Elle est inintelligible ! c'est le propre des fédérations d'États. La diversité des intérêts particuliers empêche d'y voir clairement une tendance constante, une volonté commune, un intérêt général ! Jetez-vous donc dans ces éléments en ébullition sans savoir si c'est de la lave ou du sol, de l'eau ou du feu ! Comment sortiriez-vous de là quelque chose de français ?

IX

Armerez-vous pour l'Autriche ? L'ombre de Richelieu se réveille et se soulève ; l'Italie pleure de pitié ; la République rougit et dit : Effacez donc mon nom, et écrivez monarchie de droit divin et sainte alliance !

Armerez-vous pour l'Allemagne centrale et morcelée ? Pour une petite parodie de la confédération

des États secondaires en reprenant à Napoléon le titre de médiateur de cette confédération du Rhin soutenu par huit cent mille hommes ? Mais d'abord c'est la guerre universelle à l'Autriche, à la Russie, à la Prusse, à l'Angleterre pour le Hanovre, à ces puissances allemandes elles-mêmes qui ne veulent passer à aucun prix sous un protectorat étranger à leur souche et à leur sol allemand ! L'esprit démocratique lui-même serait contre vous ! N'est-ce pas lui qui a dit récemment encore ce mot de guerre contre vous, *le Rhin est Allemand* ? Et puis pour tout système d'opération politique armée il faut une base d'opération, n'est-ce pas ? où est votre base d'opération, dans la petite Allemagne ? Est-ce Bade ? La Prusse la soutient, la garantit, y envoie ses troupes pour la couvrir. Est-ce le Wurtemberg et la Bavière ? Ces deux royaumes sont liés corps et biens à l'Autriche. Est-ce la Hesse, la Saxe, Brunswick ? Ces puissances relèvent de la Prusse et y adhèrent de toute leur politique et de tout leur territoire. Est-ce le Hanovre ? Il tient à l'Angleterre, et votre protectorat de ce royaume imperceptible vous coûterait l'Océan et la Méditerranée !

Armerez-vous pour la Prusse, enfin ?

Mais si vous armez pour encourager la Prusse à tirer l'épée contre l'Autriche, vous refaites l'unité allemande, la plus funeste invention contre la France que le génie des chimères ait pu concevoir pour vous rapetisser, en grandissant une seule Allemagne. Car de deux choses l'une après ce conflit. Ou la Prusse sera victorieuse, et alors elle entraîne l'Allemagne dans sa sphère, et l'Allemagne n'est plus que la Prusse élevée à la puissance d'Agamemnon de la Germanie!

Ou l'Autriche vaincra la Prusse, et alors, effaçant pour longtemps l'antagonisme prussien et les puissances intermédiaires devant elle, elle range toute une Allemagne asservie sous son épée; elle s'entend avec la Russie, une nouvelle sainte alliance du nord et de l'Italie est refaite par vos propres mains!

Folie et suicide de tous les côtés dans les partisans de la guerre française en Allemagne.

Un seul rôle, la neutralité!

Une seule attitude, celle que prend la France; l'observation impartiale, prudente et forte jusqu'à ce que la lumière se fasse et que les intérêts français ou républicains se dessinent de l'autre côté du Rhin.

X

Je somme tout esprit de bonne foi de se demander que serait la guerre portée par la République en Allemagne dans de telles circonstances.

Serait-ce une guerre de principe ? il n'y en a aucun d'engagé, excepté le principe de l'unité allemande, qui serait une catastrophe pour la France, et qui, en tout cas, est un principe purement allemand.

Serait-ce une guerre d'honneur ? nous ne sommes insultés en rien par l'envie que certains Allemands ont de s'appeler *Teutonie* et d'avoir un parlement allemand au lieu d'une diète, et par l'envie qu'ont d'autres Allemands de rester Bavaurois, Wurtembergeois, Hessois, Saxons, Prussiens, Autrichiens, Brunswikois, que sais-je ?

Serait-ce une guerre de territoire ? Nous avons juré par le bon sens et par l'humanité, les premiers jours de la République, que nous ne ferions aucune guerre de conquête, et que nos frontières seraient

les limites naturelles de nos idées *pacifiquement* développées dans le monde selon la volonté et la maturité des temps et des peuples. (*Manifeste à l'Europe, 29 février 1848.*)

Ce serait donc une guerre de fantaisie ou une guerre de propagande ?

Une guerre de fantaisie ? Songeons au peuple qui a payé de son épargne et de son sang ces guerres suscitées par un caprice de cour ! Les républiques auraient-elles aussi leur Louvois ?

Une guerre de propagande aujourd'hui ? et à froid ?... Nous avons déclaré à la France et à l'Europe que nous ne ferions ni guerre ni diplomatie de propagande, et la France a applaudi. La propagande occulte est une intrigue indigne d'une république qui a foi dans son droit. La propagande par les armes est une violence, une pression, une insulte aux peuples qu'on révolte en voulant les contraindre. Ce serait *l'inquisition* de la démocratie !

XI

Nous avons fait plus que de déclarer que nous ne

ferions pas de guerre de propagande, nous avons pratiqué ce que nous avions dit, nous nous sommes refusé, en face des sympathies et des rassemblements les plus significatifs du peuple, à la guerre de propagande.

Les Italiens n'ont pas cessé de nous dire jusqu'au moment où ils furent vaincus en Lombardie et menacés en Piémont : « Ne vous mêlez pas de nos affaires, ne déshonorez pas notre cause d'indépendance nationale, assez forte de soi-même, par les armes étrangères que vous nous prêteriez ! » (*Lettres et dépêches.*)

Nous avons dit aux Irlandais qui nous demandaient le concours de la France à l'insurrection : « L'Angleterre s'est abaissée en prêtant des armes et en soufflant la guerre civile dans la Vendée. Nous n'abaisserons pas la République en faisant espérer un honteux appui à la guerre civile dans le sein de la Grande-Bretagne. » (*Discours aux Irlandais à l'Hôtel-de-Ville.*)

Nous avons dit aux Polonais qui nous sommaient de faire une expédition à travers l'Allemagne pour insurger la Pologne sous leurs pieds : « Non ; nous ne ferons pas la guerre d'insurrection hors de notre

droit, et nous ne ferons de guerre de sympathie qu'à notre heure. La République ne se laissera pas changer sa politique dans la main même pour une cause qu'elle aime et par un peuple ami. » (*Discours aux Polonais à l'Hôtel-de-ville.*)

Voilà au moment où la République, dans sa première explosion de force et d'enthousiasme, révélait le mieux sa pensée extérieure, au milieu du peuple, quel fut le cri de la République en ce qui concerne la guerre de propagande. Il s'agissait des Polonais, qu'elle a adoptés, et elle était assez raisonnable et assez ferme pour résister même aux plus naturels entraînements. Quel entraînement a-t-elle aujourd'hui à alléguer pour le parlement allemand ou pour la diète, ou pour tel ou tel article en litige de la constitution de la Hesse, entre un petit électeur allemand et son peuple ?

En vérité, il serait plus difficile d'expliquer nettement la cause de la guerre au peuple que de la faire. Or toute guerre qui ne s'explique pas d'elle-même à tous par un grand grief national, par une grande cause, par un grand sentiment unanime, n'est plus seulement un crime, c'est une absurdité politique.

XII

Et voyons quelles en seraient les conséquences, aussi folles que le principe.

D'abord notre intervention armée en Allemagne et dans des querelles tout allemandes y appellerait à l'instant la Russie. Elle y serait alors dans son droit, et, par conséquent, dans sa force. Nous marcherions à des batailles d'*Iéna* avec l'Autriche de plus contre nous, ou à des batailles d'*Austerlitz* avec la Confédération germanique à dos. Nous serions noyés dans des flots d'ennemis et dans des flots de sang. Pourquoi ? Pour donner l'Allemagne à une seule puissance et pour donner le protectorat de l'Allemagne aux Russes.

Ensuite l'Angleterre, qui tient au Hanovre et qui veut heureusement comme nous l'antagonisme et l'équilibre des forces en Allemagne, passerait à l'instant contre nous du côté de nos ennemis ! Habile système qui referait ainsi forcément la coalition du continent et de l'Angleterre contre la République

française par les mains des républicains français.

N'ont-ils pas assez d'ennemis au dedans, et au dehors assez d'ombrages ? Que leur faut-il ? Poser eux-mêmes une question qui réunisse le monde entier contre eux ! Si sages et si modérés pendant leur triomphe de 1848, prendraient-ils le vertige de la guerre universelle en vieillissant ?

Non, ce ne serait pas une guerre de républicains voulant et sachant faire accepter la démocratie régulière de l'Europe par la paix, comme ils ont voulu et su la faire accepter de la France par la modération et par l'ordre. Ce serait la guerre désespérée de la démocratie tombée en démence, appelant toutes les ruines sur la patrie et allant lui chercher, comme Annibal contre Rome, des ennemis par tout l'univers !

Vous parlez de coalition ? et c'est vous qui lui donneriez son terrain, son armée, son drapeau, sa cause. A aucune époque de son ébullition la plus terrible, la Convention n'a eu de pareilles aberrations contre l'intérêt de la patrie. Le bon sens lui restait même dans la fureur. L'impatience de guerre de nos jours, ses journaux et sa tribune n'ont pas la fureur de la Convention, mais elles sont loin du bon

sens politique de Carnot, de Danton lui-même. Ceux-là savaient au moins diviser leurs ennemis pour leur résister.

Le bon sens le voici pour les républicains de sang-froid.

XIII

La République française née d'un coup de foudre, comme tout naît dans ce monde, même les monarchies, la République inquiéta l'Europe par son nom et par la peur qu'a eue un moment l'Europe de voir cette seconde République ressembler à la première et volcaniser le monde au lieu de s'organiser et de se gouvernementaliser au dedans. De là bien des ombrages contre elle, et si elle eût fait en commençant quelques fausses manœuvres d'ambition, d'agitation, de propagande autour d'elle, le monde eût été en feu, et elle-même aurait été consumée avant peu de temps. Mais elle fut irréprochable, et ce fut son habileté. Elle ne donna prise et prétexte à rien ni à personne. Les cours n'osèrent se liguer contre .

une République qui ne professait que respect et fraternité pour leurs peuples. Les peuples auraient dit : C'est donc l'esprit populaire, c'est donc la démocratie honnête et inoffensive que vous voulez attaquer ? Eh bien, non, nous ne vous suivrons pas.

XIV

De plus, la République en naissant eut un grand bonheur en affaires étrangères. Elle trouva le monde européen en équilibre entre deux systèmes d'influence disputés sur terre et sur mer en occident et en orient par deux grandes puissances, l'une libérale et progressive, presque républicaine, l'autre despotique et arriérée par la nécessité de sa nature vaste, guerrière et absolue : l'Angleterre et la Russie.

L'Angleterre et la Russie, destinées à se froisser un jour en Orient, se regardant l'une l'autre grandir et s'assimiler les populations avec une mutuelle inquiétude, avaient à se disputer les alliances et les influences dans ce centre allemand, Prusse, Autriche, Confédération, vaste champ de manœuvre pour

leur diplomatie comme pour les guerres futures. La Russie sur le Rhin c'est l'Angleterre anéantie partout jusqu'aux Indes ! Qui ne le sait à Londres ? L'Angleterre dominant seule dans les cours de Berlin et de Vienne, c'est la Russie reléguée dans son nord, qui ne le sait à Pétersbourg ?

Or comment l'Angleterre et la Russie peuvent-elles neutraliser au moins l'Allemagne et la balancer entre leurs deux attractions, si ce n'est par d'extrêmes ménagements envers la République française ? La France, puissance d'un million de baïonnettes, sait les routes de l'Allemagne, comme l'Angleterre sait les routes de la Méditerranée. En se versant à un jour donné au delà du Rhin, elle peut déjuger la question et dominer soit avec la Russie, soit avec l'Angleterre l'espace entre le Rhin et le Danube ottoman.

Le monde roule donc sur deux pivots d'alliances pour la France républicaine, le pivot russe, le pivot anglais.

Le pivot russe, difficile ou impossible pendant un temps à cause de la différence de principes de gouvernement entre les deux peuples. Le pivot anglais, centre naturel et pacifique de la France républi-

caine modérée alliée avec l'Angleterre libérale et maritime.

La République, en ne déclarant la guerre à personne en Allemagne, mais en se préparant toujours à y contre-peser la Russie si elle s'avanceit sur ce sol, était donc sûre du pivot anglais, sûre d'une alliance puissante et forcée, sûre de dissoudre et d'étouffer, par un intérêt continental commun, les germes de la coalition de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse contre nous. C'est ce que nous avons fait ! Nous sommes le poids décisif du continent. Où nous nous porterons se portera le destin. Or la Russie et l'Angleterre ne veulent pas qu'il se déplace à présent. De là l'heureuse impossibilité de la guerre ! De là l'heureuse fatalité de la paix pour l'univers ! Est-ce cela que nous voudrions déranger ? Mais c'est la plus belle œuvre de la Providence ? Mais c'est là le plus beau titre de la République de février ! Mais c'est l'avenir et la sécurité de la démocratie dans le monde moderne ! Quel insensé peut préférer pour la République le rôle d'incendiaire du continent au rôle d'arbitre et de conservateur perpétuel de la paix des peuples ?

Voilà la politique ! voilà la diplomatie de la Ré-

publique, et j'ajoute : Voilà le sens de Dieu dans les événements ! voilà la moralité de la révolution et de la démocratie de février !

L'avènement de la République doit être l'avènement de la paix !

XV

Il faut de la moralité à la politique. La guerre est un crime toutes les fois qu'elle n'est pas une nécessité ! C'est le meurtre en masse ! La force brutale au lieu de la force intellectuelle, le matérialisme au lieu du spiritualisme ! le sang au lieu de la vie ; le temps de la guerre passe à mesure que le temps de l'intelligence se lève, le sang baisse à mesure que la liberté monte ! Les peuples en intervenant de plus en plus dans leur propre gouvernement, depuis les constitutions jusqu'aux Républiques, écartent les occasions de guerre en ne livrant plus leur sang et leur bras, sans raisonner, aux ambitions, aux vanités, aux caprices, aux folies de leurs rois, de leurs empereurs, de leurs généraux ? Je vous de-

mande si le peuple français décréterait aujourd'hui la campagne d'Espagne ? la campagne d'Égypte ? la campagne de Moscou ?

Il faut la paix à la fondation lente et patiente de la démocratie régulière en France. La guerre distrait de la liberté, elle fanatise les armées pour leurs généraux ; elle fait des Bonaparte ou des Cromwell, des Monk même, ces *tristes héros* de la trahison qu'on ne peut louer, comme le fait un homme d'État de nos jours dans son livre, qu'en les louant d'avoir bien menti !

Il la faut à l'humanité et à la société, car les convulsions que vous seriez obligés de donner à la France pour la jeter dans une guerre générale aux frontières surexciteraient tellement le peuple, par le patriotisme, que la démagogie pourrait s'emparer de son esprit aujourd'hui si sage, que la moindre défaite ferait pousser aux partis animés les uns contre les autres le cri fatal de trahison, et que le canon au dehors serait inévitablement appuyé par les mesures les plus extrêmes et peut-être par les *terreurs* au centre ! *Quod Deus avertat !*

Il faut la paix à vos finances, car au premier coup de canon l'argent rentrerait sous terre, le crédit

s'évanouirait, l'assignat, les emprunts forcés, la banqueroute appelleraient la violence aux capitaux.

Il la faut au peuple, car ce peuple est devenu agricole, industriel et fabricant par trente-cinq ans de paix ; son pain est dans son salaire, son salaire est dans le travail, le travail est dans la sécurité et dans la paix. C'est avec le sang du peuple que les démagogues déclarent la guerre, et c'est avec le sang du peuple que les ambitieux la font !

Enfin il la faut pour la conservation et pour la gloire de la démocratie dans l'histoire ; il ne faut pas laisser dire à ses ennemis que les républiques sont incapables de sauver à la fois l'honneur et la paix, et que les monarchies seules ont des diplomaties capables de manier le monde sans briser ses ressorts. Les innombrables guerres intentées par l'ambition ou par la vanité des monarchies depuis Charles-Quint jusqu'à Napoléon ne démentent que trop ce prétendu caractère des monarchies. Louis-Philippe lui-même, ce roi pacifique, n'est tombé que pour avoir posé contrairement au vœu et à l'intérêt de la France une fatale question de guerre de famille, de guerre dynastique, un jour à Madrid. Du reste il fut un prince pacifique ; c'est cette vertu

que j'ai toujours reconnue, louée et défendue moi-même en lui, qui l'a fait régner dix-huit ans sur le pays et estimer de l'Europe à ce titre. C'est pour cette vertu que l'histoire, malgré ses fautes et la chute de son trône sous ses pieds, l'honora d'un impartial éloge. Voudriez-vous, démocrates à contre-sens, placer sous ce point de vue la République en infériorité avec la monarchie ? Voudriez-vous laisser dire au travail, au commerce, à l'industrie, à la propriété, à l'impôt, à l'agriculture, au peuple, aux ouvriers, aux mères : La monarchie légitime, la monarchie même illégitime, nous a conservé au moins trente ans nos enfants, nos champs, nos épargnes, nos ateliers, nos salaires, notre consommation, notre travail, notre pain dans la main, notre sang dans les veines ; et la République, notre gouvernement à nous, notre cri, notre droit, notre noblesse, notre représentation, la République n'a pas su ou n'a pas voulu nous conserver cette paix trois ans ?

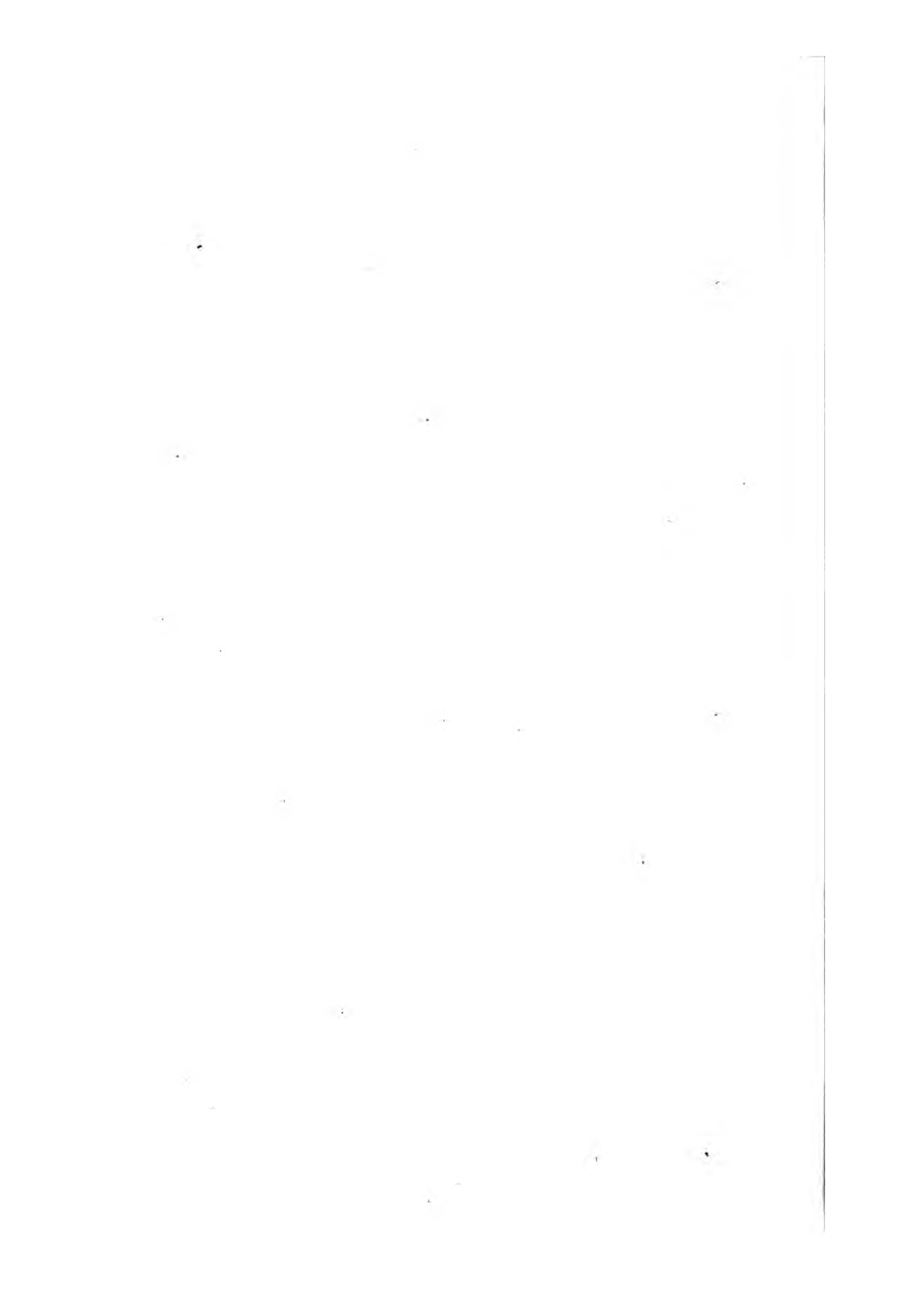
Ah ! quel terrible jugement vous feriez porter ainsi au peuple contre vous, contre nous, contre lui-même ! au peuple qui ne juge que par les sens ; au peuple dont Mirabeau disait avec un douloureux

découragement : *Voulez-vous donc le réduire à vendre sa liberté pour un morceau de pain ?* Nous dirions, nous : à vendre sa république pour une année de paix !

XVI

Je m'arrête et je résume. Ne touchez pas à l'Allemagne si personne n'y touche que des mains allemandes. Mais si quelqu'un y touche malgré elle, si la Russie y marche et viole cette sage neutralité de l'espace entre elle et nous que la Providence a établi, que la France et l'Angleterre gardent de l'œil avec l'Allemagne ! alors attestons le Dieu qui punit l'agresseur ; levons-nous, marchons, proférons la *Marseillaise des peuples*, et après avoir été prudents et irréprochables, soyons téméraires et terribles au combat !

Voilà la politique, parce que voilà le droit et l'honneur. Voilà la sagesse et la vertu !



LIVRE VINGT-QUATRIÈME

CONSPIRATION.

I

Janvier 1851.

Jusqu'à présent, et avec une obstination de confiance que les événements n'ont pas démentie en trois ans, je vous ai dit : « Moquez-vous des coups d'État, des complots, des attentats prétendus du pouvoir exécutif, des légitimistes, des orléanistes, des démagogues même, contre la République. Il n'y a pas de petite trame possible contre la souveraineté du peuple bien constituée ; il n'y a pas de filet de parti assez large pour prendre, par surprise, le suffrage universel. Consolidez votre République, modérez les passions populaires qui couvent toujours plus ou moins longtemps sous la cendre

chaude des révolutions, perfectionnez jour par jour votre constitution, rétablissez le travail par la confiance rendue aux capitaux, afin qu'ils se répandent en entreprises et en salaires ; fermez la bouche aux murmures des classes souffrantes à force de justice, d'assistance, de bienfaits ; maintenez la paix extérieure dont l'humanité n'a pas moins besoin que le peuple ; attendez patiemment et sans trouble que l'époque de réviser constitutionnellement quelques mauvais articles de votre Constitution et de votre loi électorale arrive. Faites alors ce que voudra le pays, s'il veut quelque chose ! et en attendant, riez des paniques qu'on vous inspire, et fiez-vous à votre pouvoir exécutif, ou plutôt fiez-vous à la force des choses qui ne lui interdit pas moins que sa conscience de trahir ou de confisquer la République ! »
L'Empire est un rêve !

Oui, voilà ce que je vous ai dit jusqu'ici, et vous voyez si j'ai eu raison de vous redire ce grand mot de CONFIANCE ! le mot que je vous ai dit le lendemain du 24 février, le mot sauveur de la France et de la République.

II

Et maintenant, et pour la première fois, je vous dis avec la même certitude le mot de DÉFIANCE, le mot de péril de la République, de la patrie, de la société ! le mot redoutable :

CONSPIRATION !...

Oui, conspiration sans conspirateurs si vous voulez ; mais conspiration la plus dangereuse de toutes, conspiration involontaire, conspiration sourde, conspiration anonyme contre la République qui vous pèse mais qui vous sauve tous depuis votre soudaine révolution ! Conspiration des orléanistes, conspiration des légitimistes, conspiration des bonapartistes, conspiration des partis militaires, conspiration des ambitieux de ministères, conspiration des agitateurs parlementaires, conspiration des candidats à la dictature, conspiration des convoiteurs de pouvoir suprême, conspiration des envies contre les supériorités naturelles, conspiration des ressenti-

ments, des situations perdues, conspiration des rancunes, conspiration des coteries, conspiration des petitesses, conspiration des impuissances, conspiration des ennemis de la République contre son repos ; et, pour comble de stupidité et de péril, conspiration des républicains *personnels* eux-mêmes contre la République !

Oui, conspiration de l'aveuglement et de la sottise, où l'on a vu ce phénomène non encore vu jusqu'ici, cette *bouffonnerie*, permettez le terme, je n'en trouve pas d'autre qui rende mon impression, cette *bouffonnerie* des partis soi-disant républicains allant prendre conseil, allant prendre le mot d'ordre et la boule de leur vote de la main des amis avoués de la monarchie d'Orléans et couvrant de leurs huées et de leur incrédulité les conseils et la voix des amis et des fondateurs de la République.

III

Aussi qu'est-il arrivé ? Le sol tremble, l'esprit se trouble, les majorités se brisent, les minorités tom-

bent en poussière, les partis modérés, les seuls qui fondent les gouvernements, disparaissent, la Constitution attaquée des deux côtés à la fois s'ébranle, les ministres s'élèvent et tombent comme des vagues depuis quinze jours, le pouvoir exécutif cherche en vain dans chaque parti praticable ou dans des fusions patriotiques des divers partis, des hommes qui puissent composer ensemble ministères ou majorités. La conspiration rit de son impuissance, et lui dit : « Trouves si tu peux, nous t'en défions maintenant ! nous nous appelons *coalition* ! Nous nous appelons *coalition* pour détruire ensemble toute combinaison de pouvoir exécutif ; nous nous appelons *coalition* pour voter ensemble l'impossibilité de gouvernement ? nous nous appelons *coalition* pour réunir dans un même vote toutes les oppositions, toutes les haines, toutes les bêtises, toutes les passions contre toi ; mais du moment qu'il faut prêter base et force à un gouvernement quelconque, nous changeons de nom, et nous nous appelons DIVISION ! »

Oui, la conspiration s'appelle aujourd'hui COALITION.

IV

Il faut vous expliquer d'abord ce que c'est qu'une *coalition* et quelle est la différence entre une alliance loyale et une coalition perverse entre les partis dans un parlement. Je vais vous l'expliquer, non par des explications mais par des exemples. Les faits parlent bien mieux que des mots.

Je me connais en coalitions. Je les ai combattues trois fois sous les monarchies, je les combats sur le même terrain et sur les mêmes principes aujourd'hui. Daignez m'écouter.

V

En 1829, une coalition parlementaire comme celle d'hier se forma entre les *ultra-royalistes* et les *ultra-libéraux* qui voulaient les uns dominer seuls, les autres renverser la Restauration et Charles X le roi de 1829.

M. de Chateaubriand, M. Royer-Collard, M. Hyde de Neuville, royalistes, donnent la main et prêtent des discours, des passions et des votes à l'opposition la plus envenimée contre les Bourbons. L'opposition rend le même funeste service aux royalistes. C'est le même concert touchant que nous avons vu il y a quelques jours dans les séances qui ont signalé la coalition du 13 janvier. Les élections se font par ce mutuel concours de deux partis qui se détestent mais qui s'entr'aident méchamment pour en renverser un troisième. Les élections ainsi faites donnent la majorité à l'opposition. La chambre fait une adresse menaçante à la Royauté. Les royalistes ont la sottise et la perversité de voter cette adresse avec les ennemis du roi. Charles X est acculé à l'abîme, il répond par un défi absurde au lieu de répondre par une sagesse. Le feu prend à sa faible intelligence et se communique au pays. La révolution de juillet éclate, le sang coule, la monarchie s'exile, l'usurpation de famille s'empare du trône au lieu de prendre la tutelle de l'héritier innocent, le pays est en émeutes, le travail en chômage, le crédit en crise, les partis en lutte pendant huit ans. A la fin l'ordre commence à se rétablir tant bien que mal sur un

faux principe, celui de la Royauté illégitime. Mais enfin la Royauté constitutionnelle règne, et la nation s'abrite même sous un gouvernement irrégulier. On arrive à 1838.

Alors une coalition parlementaire acharnée se forme sous prétexte de gouvernement personnel (tout comme hier), mêmes mots, mêmes choses, mêmes noms, mêmes hommes. M. Thiers, M. Guizot, M. Dufaure, M. Garnier-Pagès, M. Berryer, chacun honorable dans son caractère et dans son opinion, tous adversaires les uns des autres dans leurs tendances. Ils se précipitent ensemble à l'assaut du soi-disant gouvernement personnel, ils mettent en pièces le ministère constitutionnel du roi. Moi seul alors comme aujourd'hui, quoique étranger à la monarchie de juillet que j'ai toujours refusé de servir, mais ému par le danger du pays et par l'immoralité de ces coalitions où chaque parti séparé dit la vérité, mais où leurs boules réunies disent un mensonge ; moi seul je combats pour M. Molé et pour la prérogative du roi que je ne connais pas contre ces coalisés ; ils triomphent, M. Molé tombe avec la prérogative constitutionnelle du roi ; le lendemain le gouvernement est impossible. La coalition, qui n'a

que des pensées contraires, se dissout, le pays se divise, les émeutes recommencent, la guerre étrangère est presque allumée par M. Thiers en Orient ; les cabinets sont brisés, la politique prend le vertige, enfin un des coalisés les plus compromis dans l'agression faite à la couronne, M. Guizot, est obligé de se démentir ; il rompt, avec un grand détriment pour l'unité de son caractère, le pacte avec ses complices de coalition ; il est obligé de prendre un pouvoir difficile qui ne pouvait aboutir qu'à une révolution. Nous marchons visiblement aux abîmes.

VI

Mais les partis coalisés et éconduits par M. Guizot trouvent que nous n'y marchons pas assez vite. Ils reforment en 1847 une coalition plus âpre et plus désespérée contre ce ministre et son gouvernement. Ils sonnent ensemble dans les journaux qui leur appartiennent, dans les tribunes qu'ils agitent, dans les banquets du *Cadran-Bleu* et des départements le tocsin d'une agitation suprême. Moi-même, quoique

dans l'opposition alors, et quoique sans lien et sans goût pour le gouvernement de juillet, je combats de ma parole et de ma plume cette confusion des partis opposés d'où ne peut sortir que chaos et non redressements. La coalition court la France ; le pays prend la fièvre ; le ministère est assez insensé pour ne pas satisfaire par une loi à la réforme et au droit régulier de réunion ; il défie le parlement ; le parlement offensé proteste ; la monarchie de juillet croule sans un seul défenseur en un jour. Sur chaque pierre sous laquelle il est enseveli, bien aveugle est celui qui ne sait pas lire COALITION !

VII

Voilà donc, je le répète, trois gouvernements minés, sapés, écroulés sous trois coalitions !

Et maintenant en voici une quatrième contre un autre gouvernement, contre un gouvernement plus faible et plus jeune d'années, la République.

Et vous ne voulez pas qu'en retrouvant les mêmes acteurs en scène, les mêmes manœuvres en jeu, les

mêmes petites passions en colère, les mêmes discours à frais communs et les mêmes mains s'applaudissant en attendant qu'elles se déchirent, vous ne voulez pas que nous soyons émus, avertis, alarmés, tremblants pour la République et pour le peuple conduit une quatrième fois aux abîmes et à des abîmes mille fois plus sans fond que ceux de 1829, de 1840, de 1848...? Vous ne voulez pas que nous déchirions le rideau mille fois trop transparent d'une conspiration contre la paix publique! Allez! vous pourrez nous vaincre grâce à l'inexplicable crédulité ou à l'involontaire complicité de certains hommes! Vous pourrez nous vaincre, mais vous n'aurez pas du moins la satisfaction de nous avoir trompés! Nous voyons aussi clair dans votre jeu qu'on peut voir clair dans les ténébreuses machinations des partis, et qu'on peut discerner la vérité sur des physionomies à tant de faces!

Montrons au peuple ce que nous entendons par cette conspiration sans conspirateurs!

VIII

Où en étions-nous il y a quelques jours ? Au calme, au crédit, au travail, au commerce, à l'espérance. En deux mots, la République constituée et représentative se fondait. L'horizon était libre. Nous allions sans inquiétude grave à une révision pacifique de la Constitution par une assemblée constituante si le pays et l'Assemblée jugeaient cette révision opportune ; ou bien à une seconde élection d'un pouvoir exécutif en 1852. Élection ou révision que le Président actuel de la République aurait à subir et qu'il subirait, je n'en doute pas, sans révolte et constitutionnellement comme le pays.

Donc la République se fondait, le peuple et les classes aisées s'y apprivoisaient dans leur intérêt commun. Ce n'était pas l'affaire des ennemis envenimés de la République. Il leur fallait un orage.

IX

Pour un orage il faut un nuage. On le sait à la

Chambre comme à l'Opéra. Remontons donc un peu plus haut, et voyons où la conspiration sans conspirateurs amoncelait son nuage.

Et d'abord ne flattons personne et soyons francs même contre les pouvoirs que nous voulons sauver, car leurs premiers dangers, ce sont leurs fautes. Ne les déguisons donc pas ces fautes, ni à leurs yeux ni aux yeux du pays.

X

Le Président de la République s'appelle Napoléon. Nous l'avons dit vingt fois même à la tribune, c'est une gloire, mais c'est un malheur ! Si Washington se fût appelé du nom d'un *Tudor*, d'un *Brunswick* ou d'un *Stuart*, l'Amérique aurait eu bien plus de peine à se fier à lui, on eût toujours montré du doigt à ses ennemis le prétendant sous le fondateur de République.

Ce nom recommandait au Président de la République Louis-Napoléon une réserve, une prudence, une abnégation qu'il a certainement dans son cœur d'honnête homme, mais qu'il n'a pas suffisamment

affichée dans les premiers temps de sa magistrature républicaine. De là quelques ombrages entre les républicains et lui. Je dis entre les républicains et lui, car les royalistes avaient au contraire patroné sa candidature. Ils l'avaient présentée au peuple comme une sorte de dictature semi-monarchique destinée à désavouer et à humilier la République.

Ces ombrages tombèrent bientôt et devaient tomber devant le serment, prêté par le Président, d'être fidèle au mandat du peuple qui lui imposait le devoir de préserver l'institution républicaine de tout excès, de tout désordre et de toute usurpation, même de la sienne. Ces ombrages devaient tomber bien plus depuis son *message*, second serment à la République.

Ainsi marchèrent les choses plus ou moins droit, mais républicainement et paisiblement, jusqu'au moment où l'Assemblée législative s'absenta au mois d'août 1850 et où le Président de la République entreprit ses voyages dans les départements. Dans ces voyages, dans ces revues, dans ces banquets, son attitude (il faut le déplorer) tint un peu plus du prince que du premier magistrat d'une République. Son langage, quelquefois très-élevé, comme à Lyon,

rappela trop souvent ailleurs *le neveu de l'empereur* et l'héritier d'un pouvoir sans transmission.

Les cris de *vive l'empereur* ne furent pas assez hautement, sinon punis, du moins réprouvés de la voix et du geste. Enfin les revues de Paris, les banquets de sous-officiers à l'Élysée, la célèbre revue de Satory surtout, présentèrent quelque menace indirecte et involontaire aux susceptibilités du pays. Un général fut destitué après avoir recommandé le silence aux troupes. Ce fut un malheur ; nous ne voulons pas l'exagérer. Nous savons bien que le général *Neumaier* ne fut pas destitué pour avoir repoussé les cris de *vive l'empereur !* mais pour avoir amorti les acclamations de *vive le président ! vive Napoléon !* Ces acclamations non séditieuses, ces manifestations d'affection et de dévouement, le Président croyait peut-être en avoir besoin dans ce moment-là, pour intimider des malveillances, des rivalités et des haines qui commençaient à éclater ailleurs. C'est du moins ainsi que je m'explique ces faits étranges, obscurs, blâmables, des revues de Satory. Nous ne donnons cela que comme hypothèse. Mais l'hypothèse, si elle était fondée, expliquerait beaucoup d'apparences inexplicables autrement.

XI

Or, pendant ces voyages, ces banquets, ces revues suspectes ou non suspectes, que se passait-il d'un autre côté de Paris ? Nous avons parlé plus haut d'un nuage, d'un nuage d'où devait sortir un orage ; le nuage, c'était la *Commission de permanence*.

Cette commission, qui remplaçait l'Assemblée, était composée, en y comprenant le bureau et les questeurs, de trente-six représentants, hommes choisis par la *majorité* de l'Assemblée, parmi les membres les plus accrédités et les plus éminents du parlement, mais non certes pas parmi les plus notoires par leur républicanisme. Nous ne leur en faisons point un reproche, la République, telle que nous l'entendons, n'est pas faite pour les républicains seuls, mais pour tout le monde. Les opinions y sont libres et les sentiments respectés. C'est juste, c'est grand, c'est politique. Il faut que chacun soit maître et fier de sa place sur le terrain commun de la République, et que le cœur même puisse y être

royaliste, pourvu que le vote y soit constitutionnel.

Mais enfin le cœur occupe une grande place dans l'organisation humaine, et quand le cœur déclare franchement qu'il est aux dynasties tombées, on peut, sans calomnier personne, soupçonner l'esprit d'être involontairement influencé par le cœur.

Les membres de la commission de permanence, à tort ou à raison, n'étaient pas accusés de trop d'entraînement de cœur vers le gouvernement républicain et vers le Président de la République. C'étaient M. le général Changarnier, M. Jules de Lasteyrie, M. le général Saint-Priest, M. Berryer, M. Nette-ment, M. de Montebello, M. de Lamoricière, M. Leo de Laborde, M. Vésin, M. Casimir Perrier, M. Beugnot, M. Molé, M. de Mornay, M. Benoît d'Azy, M. Baze, M. le général Bedeau, M. Dupin, M. de Pannat, et quelques autres honorables représentants de nuances plus ou moins caractérisées. Cette commission avait pour mandat de surveiller les circonstances et de convoquer immédiatement l'Assemblée si quelque danger imprévu ou si quelque *symptôme grave* lui paraissait de nature à menacer la République. Or écoutez.

XII

Il y eut bien un certain nombre de ces représentants membres de la commission de permanence qui quittèrent leur poste et qui abandonnèrent leur mission de surveillance assidue pour aller où le cœur les poussait.

Mais le symptôme ne parut pas grave à leurs collègues et à leurs amis !...

Il y eut bien quelques-uns de ces membres de la commission qui, laissant la République à tous les hasards, franchirent les frontières ou passèrent la Manche pour aller rendre des devoirs personnels et s'associer très-honorablement à des deuils et à des obsèques.

Mais le symptôme ne parut pas grave, et en effet il n'était que pieux !...

Il y eut bien quelques-uns de ces membres de la commission de permanence qui allèrent à *Wiesbaden* républicains, et qui publièrent dans les journaux qu'ils revenaient royalistes.

Mais le symptôme ne parut pas grave !

Il y eut bien de ces membres de la commission de permanence qui allèrent ailleurs pour rendre hommage à d'autres droits ou à d'autres affections dynastiques, et qui ne revinrent pas plus républicains sans doute qu'ils n'étaient partis.

Mais le symptôme ne parut pas grave !...

Il y en eut bien qui allèrent composer une véritable cour de l'exil, — la plus généreuse des cours et la plus désintéressée ; — qui assistèrent à des ovations de l'avenir peu rassurantes pour le présent ; qui présentèrent comme des chambellans de la Providence la France future à son roi éventuel ; qui... qui.. qui...

Mais le symptôme ne parut pas grave. Cette commission avait l'oreille dure et la vue basse ; elle ne s'étonnait de rien !!!

Il y en eut bien qui, avec ou sans autorisation sans doute du général commandant l'armée de Paris, firent une cérémonie funèbre dans le palais même des Tuileries, cérémonie très-sainte et très-respectable dans son objet, mais très-hardie dans son local, cérémonie à laquelle ils convièrent les ministres du roi de la dernière dynastie ; comme si

les *Tuileries* eussent été une maison patrimoniale et non le palais de la nation et le quartier-général de la République ! comme s'il n'y avait pas eu sur toute la terre de France un autre arpent de sol neutre pour dresser un autel et élever la libre et touchante prière du cœur à la mort ! comme si une cérémonie toute semblable à *Saint - Germain l'Auxerrois*, en 1831, n'avait pas été le prétexte et le prélude d'un soulèvement, d'une profanation et du sac honteux de l'archevêché sous le gouvernement de cette dynastie qu'on venait ainsi compromettre jusque dans son tombeau!...

Mais ce symptôme, malgré le caractère officiel de ceux qui le permettaient et le caractère officiel du lieu où il était donné, ne parut pas grave !... Cette commission, cette autorité militaire, ces ministres tombés, ces voyageurs de toute religion, semblaient se dire : « Ne voyons rien, passez-moi un prince, je vous passerai un roi ; passez-moi une lettre, je vous passerai une déclaration ; passez-moi une auberge en Allemagne, je vous passerai un palais à Paris !... »

Mais, je vous le répète encore, tout cela n'avait rien de grave, et ces symptômes ne valaient pas la peine d'être regardés !...

Qu'importaient, en effet, ces allées et ces venues des représentants à Wiesbaden, des représentants à Claremont ; des représentants de Claremont à Wiesbaden, des représentants de Wiesbaden à Claremont ? et ces négociations patentes pour opérer la fusion des deux royaumes contre la république ? et ces présentations, et ces cérémonies, et ces allocutions, et ces confidences faites en public par des commissaires eux-mêmes, et ce palais livré aux ministres d'un autre gouvernement par des personnages officiels du gouvernement présent ? cela faisait ressembler la commission de permanence, à quoi ? à un congrès de prétendants, voilà tout... Ce n'était rien ; il n'y avait point là de symptôme grave. La commission dormait sur cet oreiller rembourré de songes !...

XIII

Elle dormait ? Non, vous vous trompez, elle ne dormait pas tant que vous pensez, et pendant que les dynasties récentes et seules dangereuses s'agi-

taient, voyageaient, écrivaient, proclamaient, se concertaient, négociaient, priaient avec ostentation aux Tuileries! Savez-vous ce qu'elle faisait, la commission de permanence?... Elle surveillait l'empire! l'empire tout seul; rien que l'empire; le vieil empire sans empereur! le vieil empire sans héritier, sans dynastie, sans titre, sans droit, sans parti, sans ministres, sans racine; le vieil empire, aussi mort, aussi impossible, aussi posthume que les Carlovingiens! car qui dit empire dit empereur, dit monde asservi, dit trônes sous ses pieds, dit Europe désarmée et France muette; qui dit empire dit fantôme de gloire sur lequel quarante ans ont soufflé et dont il ne reste qu'un éblouissement dans les yeux de l'histoire et pas un élément dans la main du temps!

N'importe, il lui plaisait à elle, commission de permanence, de surveiller cette ombre pendant que ces réalités qu'elle ne voulait pas voir lui brûlaient les yeux! O vigilante commission de permanence! oh! que la République était bien gardée!!!

XIV

Et comment surveillait-elle l'empire?

Ah! vous n'avez qu'à ouvrir les procès-verbaux, c'est un chef-d'œuvre de sagacité et de sollicitude ; il en sort à chaque page une odeur de haute police des mains de tels ou tels subalternes d'exploration : ce sont des commérages en rapports, des demi-confidences, des rondes de nuit ; les fantômes d'une soirée d'automne au coin du feu. L'un a entendu dire, l'autre a cru voir, celui-ci s'imagine avoir soupçonné, celui-là s'étonne de n'avoir pas remarqué, tel éprouve le besoin d'interpeller le ministre de la guerre conspirateur pour lui demander bien franchement s'il conspire : tel, de lui faire promettre qu'on ne donnera rien de plus que la ration sèche aux soldats altérés par la marche ; tel, qu'on attendra patiemment la prochaine revue pour savoir si vraiment on y confisquera, oui ou non, ce jour-là la République... quitte sans doute à dénoncer la conspiration après qu'on l'aura laissée s'accomplir ;... enfin des choses prodigieuses de flair et de tact, de logique et de sagacité ; et tout finit par l'assassinat que vous savez.

Mais le commandant général des troupes, selon ces procès-verbaux, assiste lui-même à quelques-unes de ces séances, il tranquillise nécessairement

la commission ; car il n'aurait qu'à parler et il n'y aurait point de revues ; ou bien il n'aurait qu'à se retirer, et sa retraite dénoncerait le péril suprême. On convoquerait à l'instant l'Assemblée ; et la conspiration serait écrasée sous le poids d'une nation qui n'en veut pas. Non ; on ne convoque rien ; on ne dit rien, on se borne à ces chuchotements qui sont les dénonciations du silence !

XV

Eh bien, raisonnons ferme et disons la vérité à la commission de permanence !

Cette vérité, la voici.

De deux choses l'une :

Ou la commission de permanence a vu des crimes dans les actes du pouvoir exécutif pendant l'absence de l'Assemblée, et alors elle est inexcusable de n'avoir pas à l'instant sonné le tocsin constitutionnel d'alarmes et rappelé l'Assemblée pour venir devancer, affronter, pulvériser le coup d'État ;

Ou la commission de permanence n'a vu que des

fantômes, et alors pourquoi ait-elle *chorus* avec la Coalition rétrospective qui vient dénoncer de soi-disant conspirations du pouvoir exécutif à l'Assemblée, agiter le peuple, semer la panique dans la République, suspendre les affaires, diviser les deux pouvoirs dont l'harmonie nécessaire est la condition de tout bien, dont la lutte est la condition de tout mal ?

Ou elle a été bien aveugle cette commission il y a deux mois, ou elle est bien muette aujourd'hui !

Qu'elle réponde si elle le peut !

XVI

Elle répond : Je me suis tu par générosité. Et de quel droit une commission de permanence chargée d'être en sentinelle devant la constitution serait-elle généreuse ? Est-ce qu'un avant-poste chargé de surveiller le péril serait bien venu de ne pas tirer le canon d'alarme ou de ne pas crier *aux armes* par *générosité* en voyant les manœuvres de l'ennemi ?

Est-ce que ce même avant-poste serait bien venu

de tirer le canon d'alarme et de crier aux armes en pleine paix et deux mois après le prétendu danger ?

En vérité, la logique de la commission de permanence n'appartient qu'à elle ; ou plutôt c'est l'inconséquence, la logique des passions ou des préventions.

Poursuivons.

XVI

Voilà donc le nuage chargé dans la commission de permanence. Maintenant il faut que l'orage crève. Comment va-t-il crever, et sur qui ? Comment va-t-il en sortir la monstruosité d'une coalition entre des royalistes qui avouent leur antipathie contre la République et des républicains pressés de se jeter à tous les pièges que le royalisme leur couvre de fleurs de leur goût, c'est-à-dire de dénonciations entre tous les pouvoirs ?

Huit ou dix hommes actifs, habiles, diserts ou éloquents, parmi les chefs de la majorité orléaniste, se prennent tout à coup à notre insu d'une soudaine

colère contre le pouvoir exécutif dont ils ont patroné la candidature, dont ils ont possédé seuls le gouvernement depuis deux ans en le poussant avec nous d'abord à l'ordre, c'est vrai, puis à tous les abîmes de la contre-révolution, et jusqu'à l'amputation ingrate de son principe, le suffrage universel. Ces hommes éloquents et consommés s'entendent avec les visiteurs bien inoffensifs de Wiesbaden ; ils leur disent : « Faisons ensemble une petite campagne contre l'empire. Cela amusera notre oisiveté, cela occupera l'attention de l'Assemblée, cela fera plaisir aux bons républicains de tiers-parti qui nous croiront bien convertis et qui nous applaudiront toujours de renverser au moins quelque chose ! »

Et les légitimistes répondent : « Pourquoi pas ? Un pouvoir exécutif, c'est toujours la moitié d'une république. Renversons ; cela ne peut pas nuire à nos espérances ; renversons toujours, nous verrons après. »

Cela dit, des représentants, anciens ministres de la royauté d'Orléans, s'élançant à la tribune un beau soir où l'on ne s'attend à rien. Ils déchirent leurs habits comme Antoine après le meurtre de César. Ils s'écrient : « Le pouvoir exécutif vient d'avoir l'*audace*

de faire ce qui est dans son droit, c'est-à-dire de supprimer le commandement de l'armée dictatoriale de Paris, et d'enlever sa confiance officielle à un général qui est justement cher à ses amis. Aux armes ! c'est-à-dire rendons-nous dans nos bureaux, d'urgence, en pleine nuit, et nommons une commission extraordinaire chargée de nous proposer les résolutions subites et extrêmes que les circonstances peuvent demander ! » .

Et les républicains de tiers-parti ébahis courent au piège comme le bœuf à l'abattoir. Écrivez le mot d'opposition sur quelque drapeau que ce soit, faites-le porter par qui que ce soit, fût-ce par un ministre de toutes les royautés combinées, et ces habitués d'opposition *quand même* le suivront jusqu'à l'abîme !

Quelques républicains trompés du tiers-parti donnent donc majorité aux ministres de la maison d'Orléans. La commission propose une résolution de refus de concours du pouvoir législatif au pouvoir exécutif, c'est-à-dire la rupture nette et radicale entre les deux forces constituées qui composent la République.

Je m'y oppose en vain avec deux cent quatre-

vingt-six hommes de bon sens, républicains sensés ou hommes d'ordre. On me hue républicainement à gauche, monarchiquement à droite ; un général que j'écoute avec égards va se promener pendant que je parle. Un de ces hommes tolérants qui montrent le poing aux idées et qui haussent les épaules aux convictions indépendantes, daigne m'adresser une de ces apostrophes qui tranchent les discours. Je descends assourdi, non convaincu.

XVIII

Un orateur consommé, l'enfant gâté des coalitions, refait avec les plus légères et les plus charmantes variantes, son discours *décennal des quatre coalitions*. En changeant le nom de roi contre celui de président, il enlève les républicains de défiance, il les endort, il les caresse, il les séduit, il les intéresse, il les fascine, il les entraîne, il les mène au *lacet* aux sons de cette flûte qui donnait le ton aux orateurs populaires du temps des Gracques. *L'empire est fait*, s'écrie-t-il, et quand les républicains charmés ont le pied

dans la coalition, l'habile orateur tire la corde. Et moi je vous dis — LE TOUR EST FAIT!

XIX

Le tour est fait, citoyens! Mais quel tour? C'est-à-dire que la République est perdue par la main réunie des ministres de la maison d'Orléans et des républicains à courte vue, si vous ne venez pas la sauver de ses habiles ennemis et de ses funestes amis en mettant votre opinion et la patrie dans la balance!

Le tour est fait! c'est-à-dire que le *conflit* impolitiquement dénoncé au pouvoir exécutif par les coalisés orléanistes et les coalisés républicains, réduit nécessairement la République à une de ces deux extrémités : une dictature du président de la République, que Dieu nous en sauve!

Ou bien une *convention de royalistes*, sans contre-poids dans le pouvoir exécutif asservi ou emporté! Que Dieu nous en sauve et en sauve la République surtout!

Car ces prétendus républicains du tiers-parti ne voient-ils pas à quoi ils réduisent leur République de *coterie* ! leur République de *droit divin*, leur République sans *phrase*, leur République sans discussion, leur République brutale comme un fait, leur République de muets, leur République non d'hommes libres, mais de gendarmes !

Ils prétendent la comprendre et l'adorer exclusivement. Nous n'avons pas assez d'intelligence nous autres pour en parler ; et voilà le sort qu'ils lui font en se coalisant avec les ministres de la royauté contre un pouvoir exécutif qui les sert, mais qui obstrue je ne sais quelle route à leurs pensées.

Ils la réduisent à ceci :

Un pouvoir exécutif annihilé, détruit, emporté, démissionnaire, ou en surveillance sous un général à la discrétion et à la nomination de l'Assemblée. Voilà pour le dehors.

En dedans, une petite minorité de républicains en face d'une immense majorité de royalistes !

Le beau sort que ces républicains de la coalition font là à leur République !

Elle durera longtemps votre République, n'est-ce

pas, dans cette situation que votre irréflexion lui a faite ?

Et vous appelez les républicains des deux pouvoirs, les républicains de la constitution, les républicains assez intelligents pour voir le piège et assez courageux pour le dénoncer ; vous les appelez des apostats et des traîtres ? Ah ! la pire des trahisons, c'est la trahison du sens commun ! le vôtre vous a trahi et vous ne tarderez pas à vous en apercevoir !

Puisse-t-il n'être pas trop tard !

XX

Il y a, j'ose le dire, dans ce pays-ci, depuis vingt-cinq ans, deux partis dont l'existence est également fatale à la Monarchie et à la République, deux partis qui font à eux seuls tout le *venin* qui ronge à la fois les trônes et les libertés, les rois et les peuples !

Ces deux partis sont, dans l'opinion royaliste, le parti des coalitions depuis 1829 jusqu'en 1851 ! Le parti des ministériels renversant l'échelle quand ils

sont aux affaires et menant le parlement et le journalisme à l'assaut dès qu'ils n'y sont plus. Agitateurs de trônes, briseurs de royautés, dès que ces trônes et ces royautés ne veulent plus être les hochets de leurs mains ! Mais ceux-là au moins, ils ont l'excuse de leurs ambitions, de leurs fautes, de leurs légèretés, dans leur nature et dans leur mérite, ils ont de l'imagination, du bon sens, de l'éloquence, des talents, presque du génie ! le génie de l'agitation ! la fièvre. On les craint, mais on ne peut s'empêcher de les admirer en s'affligeant.

XXI

Dans le parti républicain, c'est la petite fraction qui prend son nom du nom d'un journal. Petite église de *dictateurs* d'occasion, petit cénacle de *sectaires* de la République personnelle. Ces hommes concentrent en eux tout ce qui humilie, tout ce qui blesse, tout ce qui repousse enfin les âmes vraiment grandes, vraiment libres dans la nation, et ils ont tous les jours l'audace de dire au pays : « La Répu-

blique, c'est nous ! la démocratie, c'est notre horreur de toute supériorité ! L'égalité, c'est le niveau de notre intelligence sur toutes les têtes qui nous dépassent ; la liberté (ainsi que l'a formellement dit avant-hier un homme digne par son honnêteté d'autres apologistes), la liberté, c'est le droit de penser comme nous ! » O âme de Carrel, âme grande et tolérante, où es-tu ?...

XXII

Et quels sont donc les titres de ces quatre ou cinq républicains du *droit divin* d'une secte, pour affecter tant de superbe et tant d'intolérance, et pour toiser de si haut tout homme qui vaut un autre homme dans ce pays ?

Leurs titres ? ah ! je les connais et la France aussi.

Cette République qu'ils revendiquent aujourd'hui comme leur propriété personnelle et exclusive, elle s'est faite sans eux ! malgré eux, peut-être !... Ils n'avaient pas même assez d'initiative pour l'accepter, quand elle tombait toute faite du hasard sur leurs

fronts ! Ils n'avaient pas même assez de politique pour reconnaître l'opportunité et la nécessité de leur république dans cette poussière des trônes écroulés sous leurs coups !...

Cette République, ils n'ont su que lui proposer des programmes de dictature et de tyrannie qui en auraient fait la dérision et le dégoût de la France, si dès les premiers jours on ne l'avait pas arrachée de leurs mains pour la nourrir du lait plus fort de la tolérance et de la discussion, de l'humanité, de la liberté !...

Des hommes circonvenus par leur école, mais meilleurs qu'eux, n'osent-ils pas dire encore aujourd'hui « que tout gouvernement qui permet qu'on discute son principe est un gouvernement perdu ? »

Omar dans l'Orient, *saint Dominique* en Espagne les *Lois de Septembre* en France parlaient ainsi. Hommes à maximes courtes et tranchantes ! ils ne comprendront donc jamais que la beauté et la force d'une république, c'est de pouvoir et de vouloir être discutée, et que tout principe qui ne supporte pas l'examen de la raison humaine n'est pas un principe, mais une brutalité !

Cette République ? ils l'ont vue un jour opprimée par une invasion de démagogues. Qu'ont-ils fait de plus républicain que nous, pendant que Paris se levait de lui-même avec nous pour venger la représentation de la France ?

Cette République ? ils l'ont gouvernée pendant près d'une année d'une manière absolue eux et leur parti. Qu'ont-ils fait de notre politique au dehors ? Qu'ont-ils fait de la plus belle situation nationale et diplomatique où jamais République ait été portée en cinq mois de modération et de dignité ? Qu'ont-ils fait de notre attitude sur les Alpes ? Qu'ont-ils fait de notre médiation nationale en Piémont ? Qu'ont-ils fait de l'Italie entière ? A qui n'ont-ils pas ouvert la route de Rome sans le vouloir en la découvrant ?

Cette République ? ils en ont eu la dictature après les journées de juin 1848, journées dont on leur a fait gloire à eux seuls (le ciel sait avec quelle injustice pour d'autres, car s'ils ont noblement combattu comme tout le monde, avaient-ils mieux prévu et mieux préparé que ceux qui ont porté en silence tout le poids immérité de l'événement) ?

Qu'ont-ils fait, après, du gouvernement de la Ré-

publique ? Un long état de siège. Qu'ont-ils fait de la répression nécessaire mais limitée après la victoire ? Qu'ont-ils fait de la mesure et de la clémence qui devaient borner les châtimens et les jugemens à quelques centaines de chefs coupables, en amnistiant et en réconciliant le reste ? Ils ont été bons soldats, mais toujours soldats, quand il fallait être hommes d'État.

Voilà les œuvres de ce parti si superbe, si rogue, si dénigrant et si ingrat aujourd'hui envers les choses, les idées, les hommes qui n'entrent pas dans le cadre étroit et compressif de leurs petites combinaisons et de leur esprit de secte !...

XXIII

Voilà les hommes qui se jettent dans la première embûche qu'on daigne leur tendre ! Voilà les hommes qui fourvoient la République dans une impasse de coalition proposée par leurs adversaires ! Voilà les hommes qui, sans le voir, sans le vouloir et sans le savoir, répudient les conseils de leurs seuls

amis, prennent conseils de leurs mortels ennemis, qui se croient habiles parce qu'ils sont soupçonneux, et qui préparent à leur cause et à leur pays ce qu'il y a de plus funeste pour un peuple :

Une révolution menée par une contre-révolution.

Ah ! le parti *doctrinaire* a perdu deux monarchies ! le parti de ces nouveaux doctrinaires de la République, combien perdra-t-il de républiques ? combien perdra-t-il de révolutions ?

XXIV

Ah ! j'aime mieux mille fois ces hommes qui siègent sur les bancs plus escarpés de la République, et dont nous sommes séparés par plus d'abîmes. L'abîme au moins est visible ! Ces hommes ont plus de passions, mais ces passions sont plus entières ! Ils ont plus d'idées fausses, mais ces idées sont plus impersonnelles et plus dégagées en eux de tout alliage de parti ! Ils nous combattent, mais à ciel ouvert ! Ils nous combattent avec des foudres ; quelquefois avec le fer et le feu ; mais ils ne nous

combattent pas du moins avec des coalitions et des sophismes ! ! Ils sont ce qu'ils sont ; des amis fanatiques de la République extrême, des ennemis des républicains modérés ! C'est bien, c'est franc ! c'est la guerre ! et quand ils demandent une révolution, ils disent Révolution ! On se comprend et on se défend. Mais que le jour des dangers suprêmes se lève pour la République, et on les verra se dévouer sans ambition à la cause qu'ils préfèrent même à leur système et à leurs ambitions !

XXV

Une révolution avec ces hommes-là, on sait ce que c'est du moins !

Quand le peuple fait des révolutions, lui, ces révolutions sont terribles (j'en excepte une seule, celle du 24 février, où pour la première fois, depuis que le monde est monde, un peuple révolutionné, débordé, absolu, s'arrêta tout seul et fut pendant quatre mois soulevé, au-dessus du sol, au-dessus du crime, au-dessus de lui-même, par l'enthousiasme de sa propre modération).

Oui, quand le peuple fait des révolutions, elles sont terribles. Elles font trembler le sol ; elles bouleversent les sociétés ; elles secouent les fondements des empires ; elles engloutissent les vies et les intérêts ; elles consternent l'humanité. C'est trop vrai ! cela doit faire frémir les ambitieux ou les dupes qui y poussent ou qui s'y laissent entraîner par des coalitions comme celle que je combats. Mais quand le peuple fait des révolutions, lui, il a ou il croit avoir du moins un but, une idée, une passion, un besoin, une espérance, une illusion, quelque chose enfin ; c'est un droit à conquérir, un privilège à abolir, une liberté à saisir, une égalité à constater, une fraternité des classes à fonder, un principe à promulguer sur le monde ! C'est faux, ou c'est vrai, comme vous voudrez ; ce sera même un songe si vous voulez encore ! Mais enfin le songe est vaste ! le but est haut ! l'idée est supérieure à de petites considérations ; l'illusion même, si c'est une illusion, est grande, passionnée ; grande comme le peuple lui-même, passionnée comme lui ! cela se déplore, mais cela se comprend ; cela s'explique ; cela vaut la peine, cela paye la sueur et le sang !

XXVI

Mais une révolution dans une révolution ! mais une révolution par fantaisie ! mais une révolution par caprice ! mais une révolution par vanité de quelques meneurs de groupes parlementaires obéissants dans une assemblée surprise ! mais une révolution par coalition de royalistes tombés et de républicains mécontents ! mais une révolution pour un hochet ! mais une révolution pour voter *la confiance par force* d'un président de république dans tel ou tel général à sa nomination ! mais une révolution par une équivoque ! mais une révolution pour que les vengeurs de la monarchie tombée et les jaloux de la république exclusive se donnent la main dans un mensonge de boules confondues dans une urne !

Ah ! pitié !...

Oui, pitié pour ce peuple qui veut l'ordre et le travail dans la République, et à qui vous arrachez des dents son morceau de pain !

XXVII

Républicains honnêtes et clairvoyants, hâtez-vous de rompre cette fausse apparence de complicité qui perd la République, et de rendre la sécurité au pays. Surveillez, mais aidez votre pouvoir exécutif ! Ne lui demandez plus son nom, mais son œuvre.

Quant à moi, je sais par expérience que les coalitions portent *inévitablement* dans leurs flancs les révolutions ; et quand tous les républicains du tiers-parti y tremperaient, sinon du cœur, au moins du vote, et quand toutes leurs tribunes et tous leurs journaux m'accuseraient de la bêtise de l'impérialisme, de faiblesse ou de trahison, je dirais encore non. Non, mon devoir n'est pas de plaire à la République, mais de la servir ! Vous la tuez, vous la menez au piège ; eh bien ! si elle doit périr, que ce ne soit pas du moins par la main d'un de ses fondateurs !

Et si omnes, ego non !

POST-SCRIPTUM.

28 Janvier au soir.

La Coalition l'a emporté. Le ministère a été obligé de se retirer devant les votes contradictoires mais réunis des amis de M. *Thiers* et des républicains de défiance. Le pouvoir exécutif a vainement cherché un autre ministère. Dans l'impossibilité d'en trouver un dans l'assemblée, il a fallu, pour l'expédition des affaires, nommer un *ministère neutre* pris en dehors de l'assemblée. Ce ministère est composé d'hommes capables, pris parmi les hommes d'élite des diverses administrations. Ces hommes de mérite et de modestie se sont dévoués à ce rôle ingrat, mais nécessaire. Les honnêtes gens leur en sauront gré.

Le président de la République a adressé le message suivant à l'assemblée en lui annonçant, en termes très-mesurés et très-conciliants, ce ministère :

Paris, 24 janvier 1851.

A M. le Président de l'Assemblée nationale législative.

« Monsieur le président,

» L'opinion publique, confiante dans la sagesse de l'Assemblée et du gouvernement, ne s'est pas émue des derniers incidents. Néanmoins la France commence à souffrir d'un désaccord qu'elle déplore. Mon devoir est de faire ce qui dépendra de moi pour en prévenir les résultats fâcheux.

» L'union des deux pouvoirs est indispensable au repos du pays ; mais, comme la constitution les a rendus indépendants, la seule condition de cette union est une confiance réciproque.

» Pénétré de ce sentiment, je respecterai toujours les droits de l'Assemblée, en maintenant intacts les prérogatives que je tiens du peuple.

» Pour ne point prolonger une dissidence pénible, j'ai accepté, après le vote récent de l'Assemblée, la démission d'un ministère qui avait donné au pays, à la cause de l'ordre, des gages éclatants de son dévouement.

» Voulant toutefois réformer un cabinet avec des chances de durée, je ne pouvais prendre ces éléments dans une majorité née de circonstances exceptionnelles, et je me suis vu, à regret, dans l'impossibilité de trouver une combinaison parmi les membres de la minorité, malgré son importance.

» Dans cette conjoncture, et après de vaines tentatives, je me suis résolu à former un ministère de transition, composé d'hommes spéciaux, n'appartenant à aucune fraction de l'Assemblée, et décidés à se livrer aux affaires

sans préoccupation de parti. Les hommes honorables qui acceptent cette tâche patriotique auront des droits à la reconnaissance du pays.

» L'administration continuera donc comme par le passé. Les préventions se dissiperont au souvenir des déclarations solennelles du message du 12 novembre. La majorité réelle se reconstruira. L'harmonie sera rétablie sans que les deux pouvoirs aient rien sacrifié de la dignité qui fait leur force.

» La France veut avant tout le repos, elle attend de ceux qu'elle a investis de sa confiance une conciliation sans faiblesse, une fermeté calme, l'impassibilité dans le droit.

» Agréez, monsieur le président, l'assurance de mes sentiments de haute estime.

» LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

II

Cela vous paraît sage, n'est-ce pas ? Mais ne vous fiez pas aux apparences ! Dès que la coalition a connu la nomination de ce ministère et ce message, elle a éclaté de nouveau en murmures et en accusations de déloyauté contre le Président. Elle a prétendu que le Président avait joué la comédie en feignant pendant six jours de chercher un ministère

dans l'assemblée. Elle a dit qu'il voulait humilier cette assemblée en lui envoyant un ministère personnel, neutre, extra-parlementaire, afin de la punir et de la flétrir. Elle a annoncé, demandé de nouvelles interpellations, comme s'il n'y avait pas assez de bruit et d'agitation et de suspension d'affaires depuis quinze jours !

Elle s'est accordé ce nouveau plaisir.

La coalition a donc dit aux nouveaux ministres : Qui êtes vous ? où nous menez-vous ? d'où venez-vous ?

Hélas ! si les nouveaux ministres n'avaient pas eu les lèvres closes par la convenance et par le patriotisme, ils pouvaient répondre aux coalisés du parlement gauche et droite : *Nous venons de votre folie ! et vous nous accusez des impossibilités que vous avez créées vous-mêmes.*

III

Et, en effet, ceci est une affaire de bonne foi : où voulez-vous que le président de la République prenne un ministère et une majorité après une coalition

qui a pulvérisé les partis organisés dans l'Assemblée ?

Sera-ce à droite ? Mais vous l'avez détruite cette majorité, en la séparant du Pouvoir exécutif attaqué et accusé par vous. La moitié de votre majorité n'a pas voulu vous suivre dans une révolution d'é-tourdis : elle a passé dans les 286, ces hommes raisonnables qui ont refusé comme moi de renverser un gouvernement pour vous complaire.

Sera-ce dans ces 286 représentants ? Mais parmi ces 286 il y en a autant de gauche que de droite ; ils ont eu la même sagesse dans le péril de la patrie, mais ils n'ont pas les mêmes opinions sur la politique courante. Ainsi moi, par exemple, je veux restituer le suffrage universel régularisé, mais entier, à la République, et plusieurs des 286 ont voté la loi du 31 mai.

Sera-ce dans la gauche ? Ne voyez-vous pas que cette majorité des *coalisés* de la gauche est une majorité prêtée aux amis de M. Thiers pour refuser ensemble et dans un même vote leur concours ? Mais une fois cette offense faite en commun au Pouvoir exécutif, la majorité apparente de la gauche *coalisée* n'existe plus. Le général Cavaignac et ses

amis ne peuvent pas offrir des ministères à M. Thiers et aux ministres de la maison d'Orléans !

Vous avez donc créé l'impossibilité de gouverner, et vous accusez le Pouvoir exécutif de l'impossibilité que vous lui avez faite ! Ce n'est pas seulement ici injustice, c'est dérision ; la dérision même n'est pas française, elle est judaïque, elle est cruelle, elle crie iniquité.

Aussi l'opinion, qui a une conscience, ne s'y trompe pas, et elle vous blâme !

IV

La France vous blâme, elle vous abandonne et elle vous repousse avec tant de force et tant d'unanimité que vous n'avez pas osé hier pousser la campagne de l'agitation plus loin, et que vous avez laissé tomber vos secondes *interpellations* sans les soutenir. Après avoir voté le feu, vous avez voté l'eau froide pour l'éteindre, vous avez voté la clôture contre vos propres amis. Hélas ! il était trop tard, le feu avait pris.

Un seul républicain a bien parlé dans tout ceci : c'est M. *Mathieu*, de la Drôme, hier. Nous le blâmons quand il s'égaré dans les détours bordés d'abîmes d'un socialisme dangereux et impraticable; mais cette fois il a marché ferme et droit aux vrais ennemis de la République, sans se laisser intimider ni dévier par la coalition des républicains fourvoyés avec les orléanistes dans une impasse où ils n'auraient jamais dû mettre le pied. L'orateur de la haute gauche a été sensé, nerveux, courageux, éloquent; j'ai reconnu l'accent de la vraie République. Ce n'étaient pas là ces compromis avec soi-même, ces écheveaux embrouillés de circonlocutions, ces précautions oratoires d'une heure, ces remords d'opinion délayés en discours qui nous avaient affligés dans la bouche des républicains mal engagés. La netteté de l'opinion donne de la lumière à la parole. M. *Mathieu*, de la Drôme, a été cette fois un homme politique.

V

En résumé, que résulte-t-il de cette triste campagne de la coalition de 1851 ?

Il en résulte ceci :

Le pays troublé pendant un mois.

Les affaires suspendues.

L'inquiétude jetée par les ennemis de la République et par ses aveugles amis sur la durée de nos institutions, les seules possibles.

Le Pouvoir exécutif menacé, outragé et grandi hors de proportion par les imprudents qui ne connaissent pas toute la popularité que donne une injustice !

La majorité, coupée, ressoudée, pleine de ressentiments contre elle-même et prête à se briser de nouveau au premier mouvement.

L'ordre moins assuré puisque la base chancelle.

Les républicains divisés aussi par l'impéritie de ceux d'entre eux qui ont donné dans le piège des agitateurs de la majorité royaliste. En sapant, autant qu'il était en eux, le Pouvoir exécutif, ces républicains-là ont diminué de moitié de sa force la Constitution et la République elle-même. Par répulsion contre un nom d'homme, ils ruinent une institution !...

Un ministère pris en dehors de l'Assemblée, c'est-

à-dire émanant moins de la souveraineté représentative.

L'Assemblée elle-même un peu affaiblie et beaucoup dépopularisée par une agression impolitique suivie de faiblesse.

Résultat net : abaissement pour tous les partis devant la France, et pour la France elle-même devant l'Europe.

Jouez maintenant le jeu de vos ennemis ! Confondez vos boules avec les boules de ceux qui votent votre perte ! Recommencez les coalitions !...

Eh bien ! vous les recommencerez une fois, deux fois, trois fois ! c'est moi qui vous le dis. Quand une assemblée a fait un seul jour une *coalition*, elle ne s'appartient plus, sachez-le bien ; elle appartient au hasard ; elle appartient au vertige ; elle est atteinte à mort, quoiqu'elle dure encore. Les tronçons s'agitent sans pouvoir se renouer. Il n'y a plus de corps, il n'y a que des fractions. Il n'y plus de vie, il n'y a que des convulsions. Vous l'avez voulu !... Mais le peuple est sage et le pays est sain. Le Pouvoir exécutif, nous l'espérons, démentira vos accusations par sa fidélité à la République et par sa probité.

Rien n'est perdu !

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

LIVRE VINGT-CINQUIÈME

FAUSSE TACTIQUE D'UNE COALITION PARLEMENTAIRE CONTRE
LE POUVOIR EXÉCUTIF.

I

Février 1851.

Je vous disais il y a peu de jours : *Défiez-vous de la coalition*¹.

Je vous le répète aujourd'hui.

Ceux qui me lisent depuis trois années dans cette feuille savent cependant que je ne suis pas un *alarmiste*. Je n'ai pas cessé jusqu'ici de prêcher au peu-

¹ En faisant dans notre dernier numéro l'histoire des *coalitions* qui s'unissent pour détruire un gouvernement, nous avons cité le nom de M. Hyde de Neuville, ancien ministre de la Restauration. Nous ne voulions pas faire entendre par là que ce caractère chevaleresque et libéral à la fois ait jamais eu d'autre pensée que celle de sauver la monarchie de Charles X, en résistant aux erreurs qui la conduisaient à sa perte. M. Hyde de Neuville a donné trop de gages de son dévouement à ses souverains pour qu'on le justifie jamais d'une infidélité de cœur.

ple la confiance, l'espérance, la patience, la sécurité, tous les sentiments qui pacifient, qui rallient, qui concilient, qui dissipent les soupçons, qui écartent les ombrages mutuels, qui font tendre la main à la main, qui ouvrent les cœurs, qui inspirent le pardon, la bienveillance, la concorde, la bonne volonté réciproque à tous les citoyens. Les hommes se sont moqués de moi à cause de cette disposition à la confiance ; ils m'ont appelé *optimiste*, c'est-à-dire *crédule* et *naïf* ! mais ma conscience et Dieu m'ont consolé. Inspirer la défiance et la colère aux citoyens dans les temps où l'union peut seule les sauver, c'est un mauvais acte ; je dis plus, c'est une exécration politique. Il y a assez de bouches envenimées et assez de journaux agitateurs pour vous souffler les ombrages, les calomnies, les discordes, les accusations, les vertiges contre vos pouvoirs républicains : à chacun son rôle. Les vipères font du poison, et les abeilles font du miel. Les soupçons et les haines sont le poison des peuples. Laissons pétrir ce venin à d'autres.

II

Maiss'il ne faut pas, comme ces journaux et ces partis, éveiller sans cesse la République en sursaut en lui disant : « Prends garde, ne dors pas, ne travaille pas, ne vends pas, n'achète pas, ne sème pas, ne moissonne pas ; voilà ton pouvoir exécutif qui conspire ! Voilà ton Président qui usurpe ! voilà ton premier magistrat qui trahit ! voilà un nom qui gronde l'empire ! voilà un mot ambigu dans un discours ! voilà un geste suspect dans l'attitude d'un héritier de César ! voilà un cri mal sonnante sorti de la bouche d'un vétéran en voyant un profil napoléonien ! voilà un sabre, un uniforme, un dîner, une revue, un coup d'État ! Que sais-je ? » Il ne faut pas non plus endormir la République sur des dangers d'une autre espèce ; il ne faut pas que, sous prétexte de surveiller l'*Empire*, le vieil empire posthume et impossible, l'empire risible en 1852, il ne faut pas que le parti mal inspiré des républicains, uni par je ne sais quelle passion commune avec le parti des agitateurs parlemen-

taires, perde le peuple, la patrie, la société pour satisfaire ses ombrages ou pour assouvir son monopole de domination sur la République ! Il ne faut pas que ce parti substitue ses insatiables intérêts d'importance exclusive à l'intérêt de la nation ! Il ne faut pas qu'il se fasse le levier systématique de la division entre les deux pouvoirs ! Il ne faut pas que ce petit schisme puisse servir tour à tour tantôt les orléanistes, tantôt les démagogues, tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là, toujours les ennemis de la concorde et de l'affermissement des institutions ! Il ne faut pas que, sous couleur de craindre l'Empire, il précipite la France dans une troisième anarchie.

III

Assez d'anarchie comme cela pour un demi-siècle ! La République des honnêtes gens nous en a sauvés, restons-y et améliorons-la. Quant à moi, le seul service que je puisse rendre encore à cette République, c'est de la défendre contre les agitations malfaisantes de ce petit groupe de *despotes* de

la République. Ils ne comptent pas par le nombre, car ils ne sont pas dix dans leur bureau d'opinion ! Ils ne comptent pas par l'éclat, car ils n'ont pas produit un homme d'État ! Ils ne comptent pas par la polémique, car ils tranchent d'un mot les raisons ; ils ne comptent pas par les idées, car ils proscrivent la discussion et ils invoquent le bâillon sur les lèvres !... Ils ne comptent pas par le prestige, car on les a vus au pouvoir autour du second gouvernement de la République, hélas ! et qu'a-t-on vu de grand ? si ce n'est la perte en quinze jours de la grande situation que la République française avait prise au dehors ?... la suppression de toutes les libertés sous un arbitraire de famille ? leurs candidatures à la présidence si mal menées et si antipathiques par la forme à la susceptibilité publique qu'il en est sorti sous leurs auspices malheureux, quoi ? la candidature d'un prince ! précisément ce qu'ils appellent, eux, *l'empire* !

Voilà ce que nous leur devons à eux, et ils nous reprochent à nous leur ouvrage !... Un gouvernement sans vues ! une politique à tâtons !... Le beau titre pour se faire aujourd'hui les puritains de la République !... eux, qui n'ont su que conseiller le jour

de leur avènement, l'emprisonnement de leur collègue éminent en journalisme, M. de Girardin ! eux, qui ont rivé le premier écrou de la liberté de la presse !...

Mais si cette école rogue et intolérante du journalisme dénigrant ne compte ni par le nombre, ni par la légèreté, ni par la discussion, ni par la presse, ni par la modestie, ni par l'abnégation, ni par la magnanimité, ce signe des hommes d'État, elle compte par l'importance, cette fausse grandeur de l'infériorité ! elle compte par la personnalité, cette contre-épreuve de la faiblesse ; elle compte par le dénigrement, cette passion de l'insuffisance ; elle compte par les alliances qu'elle noue avec tout ce qui la sert ; elle multiplie par le mouvement perpétuel et par les volte-faces de ses tactiques le nombre qui lui manque et l'autorité qu'elle voudrait avoir !

Eh bien, voilà ces puritains de la République dont il faut combattre les inspirations et le despotisme aujourd'hui, en s'exposant sans masque et la poitrine découverte à leurs coups pour sauver les institutions en danger.

Ils ne sont pas dix, nous dit-on, que voulez-vous qu'ils fassent ? Mais les girondins n'étaient pas dix

et ils ont perdu la République en la divisant ! mais les terroristes n'étaient pas dix, et ils ont déshonoré la révolution en l'ensanglantant ! mais les conspirateurs orléanistes n'étaient pas dix, et ils ont perdu la monarchie de la Restauration en l'irritant jusqu'à la démence ! mais les doctrinaires n'étaient pas dix, et ils ont perdu la monarchie de juillet en se coalisant avec les radicaux de la Chambre ! Qu'importe que la petite clientèle du *National* soit composée de dix ou de cent, si les républicains trompés ou intimidés la suivent dans une tactique funeste à la démocratie et au pays, et s'ils mènent la République au piège derrière eux ? Que la République soit perdue par un, par dix ou par cent, en serait-elle moins perdue ? Et la nation en retombera-t-elle moins dans un abîme de révolution sans issue ?

IV

Eh bien, oui, la République est dans un de ces dangers non encore apparents, mais suprêmes, qui forcent les hommes les plus muets, comme le fils de

Crésus, à qui le danger de son père délie la langue, à parler, à désigner, à accuser ! Le danger vient tout entier de la fausse manœuvre de ces hommes, il faut le leur dire en face. Nous avons fait tous les sacrifices de personnalité à la paix ; mais la guerre maintenant, puisqu'ils la veulent !... la guerre, puisqu'ils la font à la concorde !... la guerre, puisqu'ils disent guerre à tout ce qui n'est pas eux !... la guerre, puisqu'il n'y a plus de réticence ni de paix possible avec une si aveugle et si incorrigible opinion. Je dirai à cette faction de la République ce que Phocion disait à Antipater : « Je ne puis pas être à la fois ton flatteur et ton ami ! »

V

Oui, ce sont ces huit ou dix hommes qui font en ce moment tout le mal.

Qu'importe, en effet, que les dynasties de première, seconde et troisième race pétitionnent l'empire, la royauté traditionnelle ou la royauté usurpée, dans des programmes confidentiels ou publics,

communiqués à la France par leurs correspondants à Paris ? On parle de lettres arrivant ou devant arriver des divers conseils des prétendants à la couronne : depuis quand brigue-t-on un trône par correspondance et par fondés de pouvoir. Rendez grâces au bon esprit de la République, qui permet qu'on le brigue ainsi et qui défend qu'on le brigue autrement ! Quel progrès de tolérance et de bon sens public qu'un gouvernement qui permet à toutes les royautés écartées du trône de tendre la main par-dessus les frontières à la souveraineté de raison et de discussion du suffrage universel, de lui rendre hommage par cette reconnaissance tacite de sa toute-puissance, et lui dire : « Examinez mes titres, voyez ma date, écoutez mes patrons, prêtez l'oreille à mes orateurs, jugez ma cause, admettez ou rejetez mes prétentions et mes doctrines. »

Cela ne rappelle-t-il pas tout à fait les rois du *Pont* ou de *Bithynie* venant ou envoyant plaider leur cause devant le sénat de Rome, dont ils se faisaient les clients, et demandant le trône par la voix d'Hor-tensius ou de Cicéron ? Je me trompe, cela est bien plus beau et bien autrement généreux de la part de la République ; car ce trône que les prétendants

sollicitent ainsi du suffrage universel de la France, c'est le trône même de la France ! On l'estime assez cette souveraineté nationale pour lui dire à elle-même : « Découronne-toi pour me couronner. »

Voilà du nouveau en civilisation et en liberté. Il y a dix ans on aurait insulté, emprisonné, persécuté de pareils actes et de pareils pétitionnaires ; aujourd'hui on lit, sans se troubler, ces messages de l'exil, qui seront bientôt, nous l'espérons, datés de France. On les loue, on les discute, on applaudit leurs orateurs. Le suffrage universel se sent si fort et si sûr de son droit qu'il ne se fâche de rien. Gloire au temps !

Oui, des regrets, des respects, des rapatriations à leur heure, des fortunes immenses et inviolables sur le sol, tout ce qu'ils voudront, tout ce que la France bien inspirée doit vouloir ; mais des trônes, non ! ils engloutissent.

VI

Et quel danger y a-t-il même dans ces *fusions* des deux dynasties dont on ne cesse de nous entretenir

comme de la victoire suprême selon les uns, comme de la catastrophe finale selon les autres? Elle ne s'accomplira jamais cette fusion, car les dynasties ne s'amnistient jamais les unes les autres quand il y a un trône entre elles dans le passé et quand il y a, en remontant plus haut, le ressentiment de deux révolutions qui les sépare. Mais quand bien même cette fusion s'accomplirait pour un jour, et quand les deux dynasties confondraient leurs prétentions pour traiter de *nous sans nous et contre nous* plus à l'aise, qu'en résulterait-il? Ce pacte de famille leur donnerait-il un droit ou un partisan de plus? Voulez-vous que je vous dise la vérité? Eh bien! non, cela diminuerait au contraire la force de chacune de ces deux dynasties séparées, car les partisans de la légitimité pure et incorruptible ne lui pardonneraient pas de bon cœur ce commerce de droit et ce trafic de trône avec cette illégitimité, cette usurpation, cette révolution de 1792 et cette révolution de juillet qu'ils ont appris à détester, à incriminer et à maudire en naissant; le pacte de famille ne serait pas plus tôt conclu à l'étranger entre les princes qu'il serait contesté, exécré, maudit et lacéré à l'intérieur par les partisans jaloux, scandalisés et om-

brageux des deux familles ! Montrez-moi un pareil traité de paix dans l'histoire ! La nature proteste, et les cœurs ne ratifient pas.

VII

D'un autre côté, la royauté d'usurpation et d'illégitimité dans la maison d'Orléans perdrait à cette fusion son seul titre. C'est la royauté révolutionnaire ! c'est la royauté solidaire de 1792 et de 1830 ! ôtez-lui ces deux titres, qu'est-ce qui lui reste ? Le jour où elle abdique la révolution, elle abdique son droit au trône et ses titres populaires à la faveur des ennemis de la légitimité ! En revenant sous le drapeau de la branche aînée, elle revient contrite, humiliée, repentante, dépopularisée, subalternisée pour un trône ! elle a perdu son prestige et son pavois. Elle participe à l'impopularité d'un principe et d'un entourage qui ont fait tomber trois fois la restauration légitime.

Ces grands négociateurs de fusion croient fortifier les deux principes en les amalgamant ; ils les

neutralisent l'un par l'autre, voilà tout. Chacun des deux est plus fort de sa propre nature. Dormez en repos sur ces fusions ; elles n'ajoutent rien au danger.

VIII

Et quel danger y a-t-il même dans cette majorité actuelle composée d'anciens royalistes des deux branches, réunis par un coup de vent de réaction dans l'Assemblée nationale ? Aucun. Ne voyez-vous pas qu'ils sont en effet les plus nombreux, mais qu'ils sont emprisonnés dans la République ? véritables otages du suffrage universel, ne pouvant sortir de l'Assemblée, où ils sont les maîtres, sans trouver la République à la porte, où le suffrage universel règne à son tour sur eux.

C'est la monarchie prisonnière entre les quatre murs de la République. Cette majorité se regarde, se compte, se félicite, se remue, parle, fronde, accuse, injurie même tant que cela lui plaît les institutions qui la froissent ; mais une fois qu'elle s'est donné

ces plaisirs innocents, dont la République a le bon esprit de la laisser jouir, cette majorité regarde dehors, et elle se reconnaît captive dans sa constitution ! Un autre coup de vent électoral la modifiera d'esprit et de nombre, et la République, non plus forte, mais plus logique, au lieu d'avoir une représentation de royalistes, aura une représentation de républicains modérés ou du moins de républicains de raison ! Voilà ce qui se passerait et ce qui se passait avant la coïncidence malfaisante de l'opinion du *National*.

Quoi de perdu donc pour la République sans ce parti ?

IX

Mais les partisans de la restauration de la dynastie usurpatrice savaient bien ce qu'ils avaient à faire et quels préjugés de cœur ou quelles cécités d'esprit ils allaient amorcer. Ils ont regardé autour d'eux, et ils se sont dit : Nous ne pouvons rien ; nous sommes emprisonnés dans la Constitution.

Puis ils ont regardé dans l'opinion en face, et ils ont dit : « Nous sommes sauvés ! Voilà des hommes qui nous donneront la main ou la boule pour briser cette Constitution qui nous emprisonne ! voilà des hommes qui nous prêteront la réplique quand nous voudrons jouer le rôle d'opposition radicale et irritée contre le pouvoir exécutif, c'est-à-dire contre la moitié de la Constitution !... Ces hommes que nous avons écrasés, liés, garrottés nous-mêmes hier par la main du pouvoir exécutif un moment séduit ou asservi à nos volontés, ces hommes nous pardonneront tout, pourvu que nous les vengions à notre tour du pouvoir exécutif ! Faisons une coalition tacite avec eux, posons-leur des questions captieuses dans lesquelles ils ne pourront voter contre le pouvoir exécutif sans voter en même temps par confusion d'idées contre la République, et ils voteront !... et ils entraîneront !... et ils saperont leur propre ouvrage !... et ils refuseront concours à leur propre gouvernement constitué, et ils refuseront confiance à leurs propres organes !... et ils déclareront par six votes de suite soupçon, opposition, désaffection, irritation, obstination, guerre à leur propre magistrature républicaine !... et leur propre gouverne-

ment, entravé par leur propre folie, deviendra impossible !... et le pouvoir exécutif, poussé à bout, fera quelque mouvement gauche ou coupable !... et le peuple, impatienté de voir ces républicains coalisés se mettre eux-mêmes sous les roues de la République pour l'empêcher de marcher, s'agitera et tremblera pour son pain !... et il fera un Empire de ruisseau ! un Bas-Empire, non de soldatesque, mais de prolétaires affamés !... et ce Bas-Empire durera autant qu'une acclamation du peuple !... et nous serons débarrassés des républicains et de la République !... et nous mettrons à Vincennes nos complices ébahis de la coalition parlementaire !... et l'Europe, qui nous regarde, rira, applaudira, nous assistera !... et nous reprendrons nos ministères et nos entrées aux Tuileries sous une longue minorité d'illégitimité monarchique qui nous livrera la démocratie !... et Henri V et ses amis seront tout étonnés de nous voir si bien nous passer d'eux !... et la duchesse de Berry ne reviendra pas en Vendée, car elle sait comment les fusions traitent les princesses héroïques !... et cela durera tant que cela pourra !!! Et les légitimistes, les bonapartistes, les républicains, les trente millions d'âmes démocratisées, ennoblies

par le suffrage universel, puis dégradées par l'abolition de la République, reprendront, séparées ou coalisées, l'œuvre sans repos des révolutions ! et un accès de communisme secouera les familles, les propriétés, la société jusqu'à l'écroulement, et le monde sera de nouveau en feu !... Mais alors comme alors, et... gouvernera qui pourra !. »

X

Vous croyez que je calomnie quelqu'un, n'est-ce pas ? Vous pensez que je me moque du sens commun et de vous ? Vous dites en vous-mêmes : « Mais comment se trouverait-il de prétendus républicains assez aveugles ou assez suicides pour se prêter, même innocemment, à une coalition si démasquée avec les Orléanistes contre la République sous prétexte de faire de l'opposition personnelle au pouvoir exécutif, au pouvoir exécutif qui porte au moins la moitié du gouvernement de la République ? Cela ne se peut pas ! les hommes ne se trahissent pas eux-mêmes ainsi ! car enfin, le pouvoir exécutif entravé

ou renversé, il est bien visible que leur République va s'écrouler sur eux!... A quoi donc penseraient-ils ? un enfant ne ferait pas ces puérilités! »

XI

Eh bien, mes amis, avant d'avoir passé seize années de ma vie dans les assemblées, avant d'avoir connu par expérience les coalitions, les inconséquences, les contre-sens, les bêtises, les perversités des petits groupes parlementaires dominés par la colère ou par l'ambition, j'aurais raisonné comme vous ; j'aurais dit : C'est impossible !

Et cependant cela est ! Oui, cela n'est pas possible, et cela est vrai ! Oui, il s'est trouvé, il se trouve dans le parti du journalisme puritain cinq ou six hommes assez peu clairvoyants ou assez emportés par la prévention contre je ne sais quoi pour prêcher dans leur journal la guerre personnelle au pouvoir exécutif de la République, et pour engager les républicains impartiaux de l'Assemblée à voter le refus de concours à leur propre Gouvernement !

et il se trouve des mains pour confondre leurs boules avec les boules des orléanistes ennemis-nés de leur République !

Vous me direz : « Mais ces républicains faisaient sans doute des restrictions mentales ou même verbales ; car enfin leur vote n'avait pas la même intention que les votes des orléanistes. »

C'est vrai ! Mais il avait dans l'urne la même signification. Il disait : Refus de *confiance* et de *concours*, guerre commune au Gouvernement !

Et ce vote avait dans le pays le même effet ; il séparait l'Assemblée du pouvoir exécutif ; il paralysait le Gouvernement, il tuait la République !

Et malheureusement cette petite fraction du *National*, se groupant et manœuvrant autour de quelques noms considérés dans les Assemblées, a entraîné dans cette fausse manœuvre une grande partie des républicains impartiaux de l'Assemblée, très-innocemment fourvoyés sur leurs traces ! et le Gouvernement s'est immobilisé tout à coup, comme une pendule dont les ressorts sont arrêtés par un grain de sable. Le grain de sable, c'est cette imperceptible faction d'écrivains égarés, faction funeste aux monarchies, funeste aux républiques !

Et la République est en danger !

Et la patrie est en danger !

Et la société elle-même est en danger !

Car la République, croyez-moi, n'est pas un caprice de système ; c'est la dernière forme de l'ordre, de la France, de la propriété ! Hommes de mauvais conseil ! c'est la seconde fois depuis la révolution qu'ils mettent la République à deux doigts de sa perte.

Je ne crains pas de vous le dire, si les républicains impartiaux continuent à suivre ces cinq ou six guides qui ont eux-mêmes le bandeau de leur propre importance sur les yeux, c'en est fait !!! prenez le deuil de votre République ! elle est étouffée entre deux intrigues par la main de ses dangereux sectaires et de ses ennemis naturels et habiles. Elle devient convention ou usurpation orléaniste ! et après elle devient anarchie, lutte de prétendants et de communistes ! guerre extérieure et guerre intestine ! Sauvez, sauvez la République constitutionnelle, la République des deux pouvoirs, ou attendez-vous à tout !

XII

Vous croyez que je charge le tableau? Eh bien, raisonnons!

Faites d'un regard avec moi le tour de l'horizon, et voyez si vous apercevrez un seul point clair par où puisse passer une espérance de bonne solution dans le cas où cette faction continuerait à entraîner les républicains impartiaux de l'Assemblée dans sa détestable manœuvre de coalition contre le pouvoir exécutif; demandez-leur un peu avec moi : « Voyons, où nous menez-vous ainsi ? »

Où on nous mène, citoyens ! j'ose vous le dire.

On nous mène à une de ces cinq ou six catastrophes que je vais vous montrer du doigt, là, tout près de vous!

XIII

Première hypothèse :

Si l'opinion du *National* n'est pas promptement

abandonnée par les républicains clairvoyants ; si les hommes de ce parti s'obstinent à voter avec les amis des orléanistes et à refuser concours au Pouvoir exécutif, voici ce qui va se passer :

Le Pouvoir exécutif ne pourra trouver dans l'Assemblée aucun ministère, car s'il le prend à droite, la gauche et le centre refuseront confiance. S'il le prend à gauche, la faction de *National* lui refuse concours et le repousse par ses ressentiments et ses accusations, même quand il vient à lui. Si le Pouvoir exécutif veut prendre le ministère au centre?... Mais il n'y a plus de centre possible. Les hommes du *National*, en déclarant la guerre au Pouvoir exécutif, ont détruit le seul centre républicain qui pût porter un ministère ? Funeste faction, qui ne veut pas qu'on gouverne et qui ne peut pas gouverner!...

XIV

De cette impossibilité pour le Pouvoir exécutif de trouver un ministère dans l'Assemblée, que ré-

sultera-t-il ? Faiblesse et stagnation de gouvernement, hésitation de toutes les heures, perte des jours et des mois, grandes et petites affaires suspendues, politique étrangère et intérieure nulle ; impatience, agitation, désespoir du peuple ! Accusation mutuelle des deux pouvoirs, dont chacun dira : « Je me lave les mains du malheur des temps ! » Vous savez combien un tel état de choses peut durer en France ! C'est l'agonie d'un peuple et d'un gouvernement !

Hommes de vertige, où allez-vous ?

XV

Seconde hypothèse :

Si l'opinion du *National* continue la coalition contre le Pouvoir exécutif, que se produira-t-il encore ? Le Pouvoir exécutif s'impatientera-t-il ? dira-t-il en lui-même : « On me fournit un triste prétexte, un terrible grief de révolte morale contre l'Assemblée ? J'ai un peuple mécontent de n'être pas gouverné derrière moi ; je vais lui montrer

l'obstacle et lui dire : Débarrassez la route de la République? »

Mais non ! il ne fera pas ce crime ! et, en ne le faisant pas, il montrera assez selon moi que ces accusations d'empire ou de coups d'État dont on nous alarme depuis deux ans ne sont que l'expression du désir de quelques *Cromwells* de plume pressés de trouver dans le Pouvoir exécutif un coupable, afin d'avoir le droit de remplacer la trahison par la dictature.

XVI

Mais qui peut vous répondre que le pays, lassé, impatienté, poussé à bout par vos impolitiques refus de concours au Pouvoir exécutif, ne prenne pas un jour ou l'autre parti pour vous contre lui ou pour lui contre vous, et ne jette pas quelques acclamations irréfléchies et criminelles ? Ne savez-vous pas combien la contradiction donne de popularité et combien il est dangereux de caresser à contre-poil le lion ? Et dans cette hypothèse qu'au-

riez-vous fait de votre République? Vous auriez été les vrais *agents provocateurs* de l'Empire! Y pensez-vous? Si cela arrivait, vous et les vôtres vous en accuseriez le Pouvoir exécutif; mais la France et la République n'en accuseraient avec raison que vous!

Votre obstination aurait jeté le pays dans la démence, et cette démence, à qui l'histoire l'imputerait-elle si ce n'est à vous?

XVII

Troisième hypothèse :

Supposons, au contraire, que le pays tourne son mécontentement contre le Pouvoir exécutif et vous aide à le déposer. Que devient l'Assemblée nationale, je vous le demande, sans Pouvoir exécutif nommé par le peuple? ou avec un Pouvoir exécutif démissionnaire, nommé par le peuple, chassé par vous?...

Elle devient Convention! Vous frémissez, et vous avez raison! car les royalistes ayant la majorité

dans votre assemblée, votre assemblée devient Convention contre-républicaine. Elle vous écrase vous et votre République dans votre coalition ! Le sublime résultat !

XVIII

Mais supposons qu'elle ne vous écrase pas.

Quand vous serez Convention, que ferez-vous ? Un Comité de salut public ? Mais je vous laisse à penser comment un pays, qui trouve à peine assez de durée à la Présidence de la République personnifiée dans un magistrat de cinq ans, en trouvera assez dans un Comité de salut public qui changera tous les mois, et où la majorité, en changeant avec les membres de cette oligarchie parlementaire, changera tous les mois aussi ou tous les jours l'esprit général du gouvernement. Ce sera une boussole sans pôle !

Votre République dans une nation industrielle et commerciale comme la France, à qui il faut un certain horizon assuré pour ses affaires, ne survi-

vrait pas trois mois à un tel régime; c'est le régime des révolutions et des tempêtes, ce n'est pas celui des démocraties laborieuses, assises et régularisées! Vous feriez perdre haleine au pays à vous suivre ainsi dans votre turbulente mobilité! Savez-vous ce qu'il ferait, le pays? Il ne vous suivrait pas... et il abandonnerait votre République décapitée! autre procédé à l'usage de votre faction pour bien servir la démocratie que vous prétendez avoir faite!...

XIX

Quatrième hypothèse :

Ferez-vous autre chose après vous être débarrassés du pouvoir exécutif? Oui, je vois bien votre arrière-pensée; vous ferez nommer par l'Assemblée elle-même je ne sais quel chef parlementaire ou militaire du pouvoir exécutif. Vous avez, je le suppose, quelque journaliste, quelque orateur ou quelque général en réserve pour le découvrir tout à coup à l'admiration et à l'obéissance de ces qua-

rante millions d'âmes qui salueront (n'en doutez pas) d'une acclamation servile et unanime le grand homme que vous aurez eu l'indulgence de lui façonner ! Quelle bonté ! et comme la France sera reconnaissante et empressée ! Comme ce factieux en chef sera bien reconnu, bien obéi, bien accepté, bien soutenu, bien aimé par ce peuple innombrable à qui vous aurez dérobé violemment son élu quelconque pour lui substituer celui d'une faction de journalistes de Paris!... Comme ce chef du peuple, nommé sans le peuple et contre le peuple par une assemblée qui sera peut-être déjà usée dans l'esprit du peuple et qui ne représentera, en tout cas, que la majorité d'une assemblée, au lieu de représenter l'instinct d'une grande masse nationale, sera fort, puissant, incontesté ! Quelle autorité majestueuse une pareille dictature, par *assis et lever*, donnera à votre Pouvoir exécutif, à votre gouvernement, à votre loi ! Ce ne sera pas l'homme de la France, il est vrai, mais ce sera l'homme de la faction du *National* !... Et vous vous bercez de pareilles illusions sur la puissance de votre parti ! et vous croyez que la France, qui veut une démocratie à son image, à la mesure de son intelligence, de sa

liberté, de sa grandeur, se rapetissera à votre commandement pour s'accroupir comme une esclave antique dans votre niche de dictature et dans votre cachot de république large comme le bureau de votre journal! et vous croyez que le pays, à qui vous direz : « Je veux que cela soit ainsi, je veux
« que vous vous courbiez sous cette plume ou sous
« ce sabre de mon choix! » vous croyez que ce pays se laissera imposer ce cauchemar sur la poitrine? qu'il ne saura pas respirer malgré vous?... qu'il ne secouera pas vous et votre petite tyrannie au premier souffle quand il aura besoin d'un meilleur air?... Ah! vous vous croyez donc bien adorés, bien précieux, bien nécessaires, bien indispensables, bien populaires dans ce pays! Que Dieu vous préserve du réveil! car vous seriez bien vite détrompés. Oui, le jour où le pays subirait de nouveau l'humiliation d'une dictature de parti, il monterait comme une marée! L'élément démagogique et l'élément royaliste, que vous auriez à la fois soulevés, vous feraient flotter vous, vos plumes et vos sabres, comme une écume dont il ne sentirait seulement pas le poids! le peuple vous recouvrirait de sa toute-puissance d'opinion et de souveraineté;

ce serait comme au 24 février 1848, où le peuple ne fut pas plutôt répandu par vous dans son lit, dans son océan de révolution et de liberté, qu'il éleva un murmure presque unanime contre vous et les vôtres, et que ce peuple vous disputa la porte de sa révolution et de son gouvernement, jusqu'à ce que vous eussiez été présentés, garantis, pris par la main et cautionnés par ceux que vous insultez aujourd'hui avec une si habituelle ingratitude !

XX

Non, si les républicains impartiaux et clairvoyants continuent à vous suivre dans cette guerre folle au Pouvoir exécutif de la République et que vous triomphez, savez-vous au profit de qui votre triomphe ?

Au profit d'un gouvernement extrême quelconque, royalisme ou démagogie, au profit d'un accès de communisme qui vous couvrira des ruines de la République régulière, dont vous sapez les deux pouvoirs en en sapant un. Or un gouvernement extrême, un accès de communisme dans un pays

comme la France en 1852, dans un pays où vingt-huit millions d'hommes donneraient vingt-huit millions de fois leur vie pour leurs foyers, pour leur capital et pour leur salaire, savez-vous ce que c'est ? C'est la mort de la République en six semaines ! c'est la démocratie reculée d'un siècle par l'horreur que ses désordres lui feraient inspirer !

Votre imprévoyance aurait donc tué ainsi la République pour en gouverner et pour en posséder le cadavre !

XXI

Cinquième hypothèse :

Si enfin les républicains impartiaux et clairvoyants continuent à vous suivre dans cette guerre anti-démocratique au Pouvoir exécutif et si vous parvenez à opérer la rupture entre ce pouvoir et l'Assemblée, savez-vous au profit de qui, encore ?

Au profit d'une candidature de prince de la dynastie d'Orléans !...

Voilà où on vous mène ! et vous le savez bien !.....

oui, vous le savez bien, et c'est là ce qui vous rend sans excuse!... Vous précipitez à tout hasard et par égarement la République dans le piège le plus grossier que ses ennemis aient jamais tendu à un peuple nouvellement républicain.

Comme moi, vous n'avez pas voulu des candidatures dynastiques au commencement d'une République ; vous avez eu peur des noms couronnés au sommet mobile d'une démocratie ; cela était sage ; vos amis de l'Assemblée constituante et vos coalisés de la droite actuelle ont jugé autrement, le pays a forcé la main à notre prévoyance, l'élection souveraine a voulu un rejeton de gloire populaire pour premier magistrat de la République ; nous ne nous sommes pas révoltés contre le suffrage universel, notre souverain et le vôtre. La Providence est plus profonde et plus haute que nos petites pensées : nous l'avons respectée dans ce qui nous contrariait, et nous avons dit : Danger pour danger, il y en a mille fois moins dans ce nom-là que dans un autre. L'empire est une chimère, à moins que la faction du *National* ne le fasse par gaucherie ! L'Empire n'a point d'héritiers, l'Empire n'a point de personnel, de gouvernement, point de cour, point de ministres

derrière lui ; il ne pourrait ressusciter que comme un fantôme ! Il fondrait au grand air comme ces grands hommes de cire de *Curtius*, dont il ne reste que le costume quand on les expose au soleil.

D'un autre côté, ce nom est populaire dans les campagnes ; il donnera force et prestige à la République chez les paysans, et si l'homme qui le porte est un honnête homme et un homme intelligent qui sache préférer les grands rôles neufs aux parodies, cet homme sentira la beauté du rôle ou d'une scène d'un Washington français ! Servons-nous de son nom, puisqu'on nous l'impose ; espérons bien de son intérêt personnel, et prémunissons, au moyen de ce nom, la République contre le danger de noms plus menaçants !

Voilà, selon moi, le bon sens. La France l'a eu comme moi ! Tous les républicains politiques l'ont quand ils réfléchissent ; mais les républicains du *National* ne l'ont pas, et ils prêtent la main par un inconcevable acharnement d'erreur à ceux qui trament une présidence orléaniste !

Leur manœuvre actuelle, intelligente ou non, ne peut aboutir que là !

Or cela encore c'est la mort de la République !....

Vous voulez donc la tuer, comme César, de vingt-sept coups de poignard à la fois, tantôt par la main des conflits, tantôt par la main des défiances, tantôt par la main des démagogies, tantôt par la main des dynasties, tantôt par la main des orléanistes, tantôt par la main des républicains ! *Tu quoque, Brute !*

XXI

Mais non, vous n'êtes pas si coupables ! vous ne voulez pas la tuer, vous ne voulez pas la perdre ; vous voulez seulement l'embarrasser. Je vais vous dire ce que vous voulez sans le savoir.

Vous voulez pousser un nouveau candidat princier sur la scène, dans la personne d'un prince, très-honorable du reste, de la maison d'Orléans ! Et pourquoi ? Pour que cette complication aggrave les difficultés de la France ; pour chasser une candidature napoléonienne de rééligibilité, si la Constitution se révisé dans son article *rééligibilité*, par une candidature orléaniste : pour combattre une dynastie par l'autre, et puis pour combattre ensuite ces deux can-

didatures dynastiques, dont vous espérez triompher par la candidature de quelques-uns d'entre vous ! le beau rêve ! la puissante combinaison de Machiavels à l'école ! la pénétrante connaissance du cœur humain et de l'opinion dans ce pays ! comme il fera beau voir le candidat innommé, quel qu'il soit, que la popularité du *National* nous révélera à son heure, ballotté au scrutin de douze millions d'hommes, de la Bretagne et du Midi, du Nord et du Rhin, entre les souvenirs, les prestiges, les brigues, les influences territoriales des grandes zones monarchiques ou démocratiques se servant des scrutins et des magistratures de la République pour réinaugurer leurs vastes partis !... Le *National* contre trois couronnes ! le *National* contre la France ! le *National* contre les siècles ! le *National* contre la Providence ! Venez voir ce combat à forces égales !

Vraiment on croit rêver soi-même quand on lit dans les rêves de ces fortes têtes voulant combattre les montagnes !

Insensés, vous seriez vaincus avant d'avoir mesuré vos forces. Ce n'est pas avec des rêves qu'on combat des périls pareils pour la République ; c'est avec la politique, la raison, l'opinion : la politique, la rai-

son, l'opinion, vous disent que vous ne pouvez sauver la République menacée par les orléanistes d'un côté et par les anarchistes de l'autre que par l'union de vos deux pouvoirs et par une prompte réconciliation de l'Assemblée avec son premier magistrat républicain ! Là est le salut, l'ordre, le travail, l'appriivoisement du pays à la démocratie gouvernementale. Tout le reste est faible, faux, ruineux, mortel à vous, à nous et surtout au pays ! Tout le reste, c'est-à-dire tout ce que vous faites depuis deux mois, tout ce que vous conseillez, tout ce que vous rêvez, tue la République. C'est entre vous et elle une question de vie et de mort !

Voilà pourquoi je vous combats et je vous combattrai ; je vous combattrai plus que si vous étiez ses ennemis avoués ; car si vous étiez ses ennemis avoués, le pays se défierait de vous et vous laisserait tout seuls ! Mais vous êtes ses prétendus amis exclusifs, mais vous êtes ses faux guides et ses faux prophètes ; en vous suivant, le pays croit suivre la République, et il ne suit que le sentier tortueux d'une petite faction qui mène sa République à la mort ! *Vitam impendere vero.*

XXIII

Je sais bien que vous me dites : « Mais le pouvoir exécutif a fait des fautes ? mais il a laissé trop résonner autour de lui au commencement le titre de neveu de l'empereur ? mais il a trop laissé battre le rappel des opinions anti-républicaines sur son nom ? mais il a trop concédé aux ressentiments monarchiques et aux partis hostiles à vous et à nous ? mais il a eu des ministères qui nous répudiaient ? mais il a laissé présenter des lois qui nous mutilaient ou nous reniaient ? »

Qui vous dit le contraire ? Et ne l'ai-je pas dit avant vous et aussi haut que vous ? Mais parce que l'on désapprouve et que l'on combat tel ou tel ministre, telle ou telle tendance de gouvernement qui se trompe, telle ou telle mesure funeste, telle ou telle loi malfaisante d'une administration (comme celle du 31 mai, par exemple), est-ce une raison pour déclarer une guerre maladroite à son pays, la guerre sans yeux, la guerre irréconciliable, le refus de con-

cours, la lutte systématique entre les deux pouvoirs nécessaires et constitués dont la République se compose ? Est-ce une raison pour mutiler la République elle-même et pour voter non du même cœur, mais de la même boule avec ses ennemis ?

XXIV

Vous avez été gouvernement neuf mois vous ou vos amis. Croyez-vous que votre gouvernement me plaisait ? croyez-vous que j'approuvais tous ses actes ? croyez-vous que j'applaudissais à sa politique étrangère quand il répudiait celle qui avait replacé la République dans son attitude inoffensive mais énergique sur les Alpes et partout ? croyez-vous que j'applaudissais à ses promptitudes de dictature, à ses écrous de journalistes au secret, à ses brusqueries de main, à ses catégories, à ses états de siège, à ses procédés électoraux, à ses formes hardies de candidatures ? Non certes, je n'approuvais pas tout cela ! Et cependant je ne déclarais pas refus de concours au gouvernement d'un pouvoir bien intentionné, placé

dans une situation difficile, et méritant quelquefois l'approbation, quelquefois l'indulgence, toujours la justice des bons citoyens. Non, je votais contre ses lois ; mais je n'attaquais pas son institution. Je ne rompais pas avec un pouvoir public indispensable à la République. Et quand on me sommait de me joindre à ses ennemis, qui étaient mes amis, pour l'accuser, je disais : Non, il a pu se tromper, il a pu faillir ; mais c'est un pouvoir honnête et nécessaire, et je vois en lui le pays, qui a besoin d'un gouvernement bon ou mauvais avant tout !

Pourquoi donc ne faites-vous pas de même envers votre pouvoir exécutif aujourd'hui ? Est-ce que ce qui est bon pour nous n'est pas assez bon pour les grands citoyens de l'état de siège ? est-ce qu'ils sont d'une autre argile que nous ? est-ce que le patriotisme dont nous nous honorons bien, nous vulgaire, les déshonorerait, eux ?

XXV

Mais qu'ils regardent donc autour d'eux : est-ce

que l'exemple de ce patriotisme, de cette abnégation devant les intérêts de la société et de la République ne leur est pas donné depuis un an par le pays lui-même, mille fois plus désintéressé, plus modéré, plus résigné, plus calme que ceux qui devraient lui donner le modèle des vertus civiques ?

Est-ce que ces quatre cents républicains de toutes nuances, mais sans ambition, qui siègent derrière eux sur les bancs de l'Assemblée ne leur donnent pas eux-mêmes en masse le spectacle de cette réserve et de cet apaisement patriotiques des opinions et des prétentions exclusives nécessaires au salut commun dans la fondation d'une République ?

Est-ce que la montagne elle-même ne se nivelle pas ?

Est-ce que les socialistes systématiques n'ont pas vu que leurs systèmes effarouchaient la société ? est-ce qu'ils ne les réduisent pas tous les jours davantage à des études d'améliorations pratiques, modérées, inoffensives de leurs théories économiques ?

Est-ce que les démocrates trop entiers ou trop exclusifs de doctrines dans l'Assemblée ne transigent pas avec les mœurs, les habitudes, le temps, pour affermir de tous leurs efforts d'abord la République ?

Est-ce que le peuple lui-même, dans le champ, dans l'atelier, dans la rue, ne répudie pas la démagogie et ne donne pas l'exemple, même au milieu de sa gêne, de l'ordre volontaire, de la raison, de la patience et de la paix ?

Est-ce qu'il fait des refus de concours, des déclarations de défiance, des coalitions, lui ?

Non ! non ! il n'y a de trouble que dans ce petit groupe d'agitateurs de plume, de papier et de boules. Tout se modère, tout se prête au temps, tout se concilie, tout s'apaise, tout est patient dans le pays ; il n'y a que cette opinion qui n'ait ni patience ni pitié en ce moment en France ! Eh bien, il faut que cette petite faction ! d'agitateurs tue la République, ou que les vrais républicains répudient enfin cette petite faction ! Plus de ménagements, il faut se prononcer.

Que l'opinion réfléchisse, et qu'elle se prononce ! Elle est notre juge à vous et à moi ! Si elle se prononce pour l'opinion de la secte du *National*, nous rentrons dans le cratère des révolutions ! Si elle condamne enfin cette petite Église de schismatiques de la démocratie à l'impuissance, l'Assemblée, que vos deux mois d'agitation impolitique ont tronçonnée,

reprendra son empire et sa majesté dans le pays ; l'harmonie se rétablira entre les deux pouvoirs ; il ne restera plus en 1852 qu'une chose pour consolider la République, il restera à connaître le véritable esprit, la véritable volonté du peuple et à établir par une politique prudente et résolue la conformité de volonté entre la tête et les membres, entre l'opinion et la représentation.

Là se posera la question de la révision de la Constitution : si le pays la veut et que l'Assemblée la refuse, c'est une révolution ! c'est l'explosion d'un pays sous une Assemblée qui ne l'exprime plus dans sa vérité ; si le pays la veut et que l'Assemblée la vote, c'est la République fortifiée et impérissable.

Nous choisirons.

LIVRE VINGT-SIXIÈME

LA RÉVISION.

I

Mars 1851.

Nous approchons d'une crise pour le pays et pour
la société; chacun y est intéressé pour sa part,

Le pays pour sa nationalité,

La société pour sa conservation et son améliora-
tion,

Les riches pour leurs biens,

Les pauvres pour leur travail,

Les fabricants pour leur capital,

Les ouvriers pour leurs salaires,

Les négociants pour leur commerce,

Les agriculteurs pour leurs champs,

Les royalistes pour leur sentiment,

Les républicains raisonnables pour la liberté.

Il est donc naturel que tout le monde y pense, et comme le salut général ne sortira que de la pensée la plus sage et le plus unanimement adoptée, il est nécessaire qu'on s'en entretienne et qu'on échange de bonne foi ses idées et ses opinions sur ce qu'il y a de mieux à faire pour passer paisiblement et glorieusement ce défilé de 1852.

C'est pourquoi je veux m'en entretenir à cœur ouvert aujourd'hui avec vous.

II

Toute la question se résume dans ces deux mots : la Constitution sera-t-elle ou ne sera-t-elle pas révisée? Le meilleur article d'une constitution républicaine, c'est-à-dire d'une constitution perfectible, corrigible et progressive, c'est l'article qui déclare que rien n'est immuable dans les institutions politiques d'un peuple libre qui porte en lui-même et qui exerce à son heure, quand il le juge convenable et d'après des formes prévues et réglées, sa propre souveraineté.

Dieu seul est immuable, parce que seul il est infaillible.

Les peuples les plus sages ne le sont pas ; ils peuvent se tromper, donc ils doivent pouvoir se corriger.

C'est là le principe de la révision des Constitutions. La Constitution de 1848 a eu le bon sens de le comprendre et de le dire.

L'assemblée législative est autorisée dans la dernière année de sa durée à déclarer, à une majorité des trois quarts des voix, qu'il y a lieu de réviser la Constitution sur tels ou tels articles, et à faire appel à une assemblée constituante chargée de voter souverainement ces amendements à la Constitution.

Rien n'est donc plus légal et plus constitutionnel que d'examiner s'il y a lieu pour l'Assemblée législative de demander la révision et de faire appel au peuple en 1852.

III

Mais cela est-il politique ? et cela est-il républicain ?

C'est ce qu'il faut discuter.

Discutons-le comme toute chose, sans passion et de bonne foi.

Je vais vous donner les raisons pour et contre, et nous nous prononcerons dans notre conscience après.

IV

Ceux qui paraissent hésiter à consentir, du point de vue républicain, à une révision de la Constitution en 1852, disent :

La Constitution est vicieuse sur plusieurs points ; nous en convenons, nous n'avons pas cessé de le dire à la tribune ou dans nos journaux depuis trois ans, nous avons même notablement affaibli ainsi dans l'esprit du pays l'estime et la foi qu'il convient d'avoir pour le pacte fondamental. Le jour où nous soutiendrions à la tribune ou dans nos feuilles que la Constitution de 1848 est parfaite, les murailles mêmes nous donneraient un démenti, et les échos de l'Assemblée nationale s'élèveraient contre nous. Nous leur avons tant dit le contraire !

Oui, nous convenons que la Constitution est imparfaite et vicieuse sur deux ou trois articles.

Ainsi le scrutin de liste qui fait voter les électeurs sur parole et dans les ténèbres, et qui change le mystère de l'élection en loterie, doit être revu pour rendre la lumière, la vérité et la sincérité à la souveraineté du peuple.

Ainsi le conflit qui peut placer face à face pendant quatre ans un président et une assemblée qui ne s'entendent pas et que personne ne peut déjuger, doit être constitutionnellement vidé. Il faut une solution à ce conflit des deux Pouvoirs dans la faculté d'un appel au pays ou dans la voix prépondérante d'un conseil d'État national institué pour cet usage.

Ainsi la non-rééligibilité du pouvoir exécutif doit être examinée et peut être effacée de la constitution. Les Américains, plus démocrates et plus expérimentés que nous en république, ont ri en nous voyant écrire cet article de la non-rééligibilité en 1848; ils se sont dit : Mais avec une pareille exclusion nous n'aurions pas eu Washington!... Condamner un peuple à ne pas nommer un président qu'il estime et qu'il désire, et le condamner à

nommer un président qu'il ne veut pas, c'est attenter à sa souveraineté, et c'est le désaffectionner de sa république même. C'est un *pis aller* de pouvoir exécutif qui ferait détester le meilleur des gouvernements. Mieux vaudrait alors tirer un président au sort; au moins le sort ne serait une atteinte à la liberté de choix de personne.

V

Mais, continuent les hommes hésitants, si la Constitution est imparfaite sur tous ces points, n'y a-t-il pas plus de danger à permettre qu'on la retouche qu'à la conserver avec tous ses vices?

Car enfin, une fois que nous aurons permis qu'on y touche, qui nous dit qu'au lieu de l'améliorer, on ne la transformera pas? Qui nous répond qu'après avoir évoqué le pouvoir constituant du fond du pays pour perfectionner et solidifier une république, ce pouvoir constituant ne nous donnera pas une monarchie?

Qui nous dit qu'il ne prolongera pas trop la durée des présidences?

Qui nous dit qu'il ne nous fera pas un empire ?

Qui nous dit qu'il ne nous rejettera pas dans les mains de cette faction des orléanistes qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, n'a su que renverser les royautés sans pouvoir en asseoir une, et qui, un pied dans le droit héréditaire, un pied dans le droit d'insurrection, profite de sa parenté avec les rois pour usurper sur le peuple, et de ses caresses au peuple pour inquiéter les rois ?

Qui nous dit qu'il n'ira pas chercher dans l'exil le germe de l'arbre monarchique tombé pendant la tempête de 1830, sur la terre étrangère, à qui la France n'a rien à reprocher que son innocence et son antiquité ? mais qui représente un principe mort dans la foi des siècles nouveaux ?

Qui nous dit enfin qu'il ne dépassera pas la république gouvernementale organisée et civilisée que nous voulons, pour nous jeter dans une république de *convention* ou de *sectes*, sans tradition, sans lumières et sans garanties ? dans une anarchie, en un mot ?

A toutes ces chances qu'une assemblée constituante pourrait faire courir à la République, au pays, à la société, nous préférons la Constitution im-

parfaite que nous a léguée la nation souveraine et représentée en 1848.

Voilà ce que nous disent les républicains ou les citoyens qui hésitent entre deux dangers et qui croient ainsi préférer le moindre.

VI

Et voilà ce que leur répondent les républicains plus hardis qui croient que les maladies ne se guérissent pas par la durée, mais qu'elles s'empirent. Ils disent donc, et je dis avec eux :

« La France s'avance vers une crise qui donne des inquiétudes à toutes les classes saines de la population. C'est vrai; mais d'où viennent ces inquiétudes? et quels sont les moyens de prudence et de résolution propres à prévenir tout danger? »

Ces inquiétudes viennent-elles de l'extérieur? Non; quelles que soient les prophéties qu'on vous fasse sur ces prétendues coalitions de l'Europe contre le système républicain régulier en France, le simple bon sens vous dit que ces coalitions sont

des rêves de diplomates oisifs. Les coalitions ne sont jamais que des *reflux* de l'Europe refoulée et menacée dans ses propres limites et revenant se défendre ou se venger sur votre propre terrain. On ne fait pas une chose si difficile qu'une coalition de gaieté de cœur, on ne fait pas une coalition par précaution. Le monde n'est pas fou. Tant que la France n'attaquera pas les nationalités ou les souverainetés qui l'entourent, elle est elle-même inattaquable, ou, si elle venait à être attaquée ainsi dans son innocence et dans son droit, elle lèverait un million d'hommes au cri d'indépendance, elle lancerait légitimement ses bataillons, son nom, ses principes au cœur des puissances agressives, elle crierait vengeance aux peuples, elle attesterait le monde des réserves qu'elle a eues en 1848 pour tous les gouvernements établis, elle ferait la campagne des idées nouvelles, la guerre de Trente Ans de la démocratie, elle triompherait en emportant de grands lambeaux des trônes et des territoires comme indemnité de la coalition.



VII

Ces inquiétudes viennent donc exclusivement du dedans.

La France se dit : Le gouvernement républicain que je me suis donné par ma souveraineté nationale le 4 mai 1848, parce que toutes mes monarchies n'avaient que des ruines à m'offrir dans le passé, des chutes prochaines dans l'avenir, ce gouvernement est le seul possible, mais il est encore une ébauche. Se consolidera-t-il ?

Dans quatorze mois, ce gouvernement aura à renouveler à la fois son pouvoir législatif et son pouvoir exécutif ? Double et difficile épreuve !

Les élections de 1852 seront-elles aussi sensées, aussi bien inspirées que le furent celles de l'Assemblée constituante en 1848 ? M'enverront-elles une assemblée de royalistes effrénés comme en 1815 ? M'enverront-elles une *Convention* comme en 1792 ? M'enverront-elles un corps législatif asservi et muet comme en 1810 ? Si c'est une assemblée de 1815,

c'est une réaction de sang contre la République tolérante et douce de 1848, ce sang criera vengeance dans le cœur du peuple, et le royalisme un moment vainqueur expiera ensuite par de terribles représailles sa courte satisfaction.

Si c'est une *Convention*, la terreur et la dictature des plus scélérats, selon la définition de Danton, marcheront à sa suite. Malheur aux royalistes, malheur aux républicains modérés, malheur au peuple instrument et victime de cette Convention ! malheur à la République elle-même, qui, grâce au temps, ne survivrait pas à trois mois de terreur ou de spoliation !

Si c'est un corps législatif muet et servile comme celui de l'Empire, malheur à la liberté et à la patrie, car un empire ne peut vivre que de la guerre ! Or, la guerre intentée par système à l'Europe, au nom de la conquête et du despotisme, c'est la coalition cette fois, et c'est la coalition inévitablement triomphante ; car la guerre d'*un* contre tous, 1813, 1814 et 1815 vous disent ce que c'est, même avec un Napoléon pour empereur.

Mais ce n'est pas tout ; nous aurons à nommer en même temps un président de la République. Qui

nous dit que ce président ne sera pas un traître, ni un royaliste, ni un terroriste, ni un socialiste dans le mauvais sens du mot, ni un frénétique, ni un fou ? Or si par malheur le président de la République nommé en 1852 était une de ces têtes qui ne contiennent que du vent, des chimères, du sang, où en serions-nous ? Car bien qu'un président ne soit pas un roi, l'action d'un pouvoir exécutif sous un gouvernement quelconque peut entraîner un pays à de grandes catastrophes.

VIII

Mais ce n'est rien encore. Voici quelque chose de plus grave. Le suffrage universel, qui faisait droit et titre en 1848 pour tout le monde, et qui écrasait toutes les résistances et toutes les factions par son universalité, ce suffrage universel a été atteint, mutilé, amputé, affaibli par la loi, je n'ose pas dire inconstitutionnelle, mais impolitique et téméraire du 31 mai 1850. Il y a maintenant deux suffrages universels, le suffrage restreint du 31 mai, le suf-

frage unanime de 1848. Duquel des deux se servira-t-on ?

Si c'est du suffrage unanime de 1848, il faut rapporter la loi du 31 mai. Se trouvera-t-il un ministre assez courageux pour le proposer, une majorité assez prudente pour y consentir ?

IX

Et s'il ne se trouve ni un ministre assez courageux ni une majorité assez prudente pour rapporter la loi du 31 mai et pour restituer le suffrage universel au peuple, que se passerait-il aux élections de 1852 ?

Les républicains et les masses d'électeurs qui ont été investis de ce droit, qui ont été ennoblis par ce droit de suffrage universel, s'abstiendront-ils de voter ? Mais alors l'Assemblée et le Président, résultat d'un vote partiel et protesté, seront affaiblis dans l'exercice du gouvernement en face d'une opposition formidable des républicains et des masses, qui diront au gouvernement : Vous n'êtes pas la Ré-

publique ! vous êtes un schisme ! vous êtes une faction du gouvernement !

Les républicains et le peuple voteront-ils ? Mais alors de deux choses l'une encore : ou on reconnaîtra leur vote illégal, ou on déchirera leur suffrage.

Si on déchire leur suffrage, comment validerez-vous les choix qui en seront sortis ? ou comment invaliderez-vous les élections de soixante départements ?

Si on reconnaît leur suffrage, la loi aura donc été vaincue par le nombre, et vous aurez une Assemblée et un Président d'insurrection.

Et que sera le gouvernement d'une Assemblée et d'un Président nommés par un schisme du suffrage universel de quelques départements contre les autres ?

Ou que seront une assemblée et un président nommés par une élection d'insurrection ?

Il y a, en effet, de quoi penser dans tout cela.

Mais y a-t-il de quoi se décourager et de quoi perdre l'espérance du salut de son pays ? Mais n'y a-t-il point d'issue à ces difficultés ?

Il n'y a point à se décourager, et il y a une issue, il y en a même deux. Je vais vous les indiquer :

Ces portes, elles sont ouvertes par la Constitution elle-même. Il y a la révision et la non-révision de la Constitution. Vous avez à choisir : des deux manières la France se sauve, plus promptement et plus complètement par la révision, plus lentement et plus orageusement par la non-révision ; mais des deux manières il faut d'abord restituer le suffrage universel au pays. Je viens de vous le démontrer.

X

Parlons d'abord de la révision.

Lors même que la Constitution de 1848 serait sans faute, je dirais encore aux représentants amis de la République : admettez la révision, même sans conviction et par ce seul motif que le pays le désire. Ne fût-ce qu'une fantaisie de sa part, passez-lui cette fantaisie. Les fantaisies d'un peuple sont souvent des instincts plus sages que nos sagesses. Ne résistez jamais longtemps, à moins que ces fantaisies ne soient des crimes.

Un gouvernement nouveau qui succède à de vieux

régimes et à de vieilles habitudes froisse toujours inévitablement bien des mœurs et bien des cœurs pendant le moment de la transition. Voyez l'Amérique républicaine ; il lui a fallu plus de seize ans pour s'accoutumer à sa république, et bien des années après sa révolution il y avait dans son sein et dans ses assemblées des partis qui lui proposaient, comme chez nous, de revenir à la royauté. C'est dans la nature. Les peuples, comme les hommes malades et souffrants, se retournent longtemps dans leurs lits avant de trouver une bonne place. Ils espèrent toujours bien d'un peu de changement. Ne leur enlevez jamais cette espérance ; si vous êtes des législateurs politiques et si vous voulez la République, pliez-la pendant les commencements aux douleurs, aux espérances, aux habitudes, aux faiblesses même de votre pays.

Les institutions sont faites pour les hommes, et non les hommes pour les institutions ; accommodez-les à leurs convenances. Accoutumez peu à peu l'esprit des peuples à la forme de gouvernement que vous voulez fonder ou que la nécessité leur impose, apprivoisez votre pays à la République au lieu de le courber par l'obstination et par la violence de puri-

tanisme à un joug qu'il brisera si vous ne savez pas le rendre élastique comme l'opinion.

XI

Le pays a ajourné avec sagesse beaucoup de ses améliorations et de ses espérances en 1852. Chaque parti s'est dit : Cette date me fera raison de quelques-uns de mes griefs ou de quelques-uns de mes désirs.

Le peuple s'est dit : On me rendra mon droit régularisé mais entier du suffrage universel.

La propriété s'est dit : On me donnera par une Assemblée constituante le vote par arrondissement et par commune, qui épurera les élections des confusions et des ténèbres du scrutin de liste. Je reprendrai mon naturel ascendant, si je suis bienfaisante, dans les campagnes où je possède mes terres et mes foyers. Je redeviendrai l'aristocratie volontaire et légitime de la République, les services que je rendrai à mes voisins et à mes cultivateurs seront mon honorable féodalité, cette féodalité sera dans les cœurs la plus solide de toutes.

Les orléanistes sensés se sont dit : Nous aurons la rapatriation de nos princes sur le sol de la République. Il n'y aura plus de proscrits, ni par le triste droit de naissance ni par suite des peines politiques encourues pendant les agitations révolutionnaires ; une amnistie sans péril couvrira alors les républicains trop exaltés et les princes rapatriés. Ils redeviendront citoyens, et leurs noms et leur patriotisme les désigneront peut-être aux grandes magistratures de la démocratie.

Les bonapartistes se sont dit : Nous ne rêvons pas l'Empire, nous ne sommes pas les *Épiménides* de Sainte-Hélène; mais nous avons voulu montrer notre culte à la gloire militaire en appelant à la première dignité de la République un homme de ce nom. Sa magistrature nous paraît trop courte s'il la remplit bien, on nous donnera la faculté de le réélire pour une seconde magistrature de quelques années si le pays lui garde estime et popularité en 1852 ou en 1856.

Les industriels, les négociants, les fabricants, les ouvriers se sont dit : La France vit de travail, le travail vit de confiance, la confiance veut un *statu quo* de gouvernement un peu assuré et un peu étendu

devant soi. Nous trouvons les changements de Pouvoir exécutif trop fréquents pour nos affaires, nos entreprises, nos salaires, on nous donnera deux ou trois années de présidence de plus.

Les politiques se sont dit : En révolution il ne faut qu'une seule assemblée, car on est souvent obligé comme en 1848 de prendre la dictature, et la dictature ne se divise pas en deux chambres. Mais quand la révolution est passée et qu'un gouvernement est établi, il convient selon nous de diviser la représentation nationale en deux assemblées issues toutes les deux du suffrage des citoyens, mais qui se font contrepoids pendant un certain temps pour donner réflexion au pays, et qui permettent au Pouvoir exécutif de s'appuyer sur l'une de ces chambres quand l'autre refuse concours. On nous donnera une Assemblée nationale et un Sénat comme en Amérique .

D'autres se sont dit autre chose, mais tous se sont dit quelque chose. Il n'y a pas d'esprit en haut, en bas ou au milieu qui n'ait bâti son amélioration, son espérance, sa chimère même, sur la révision de la Constitution à l'époque autorisée par cette Constitution.

En refusant cette révision, vous refoulez toutes

ces espérances, tous ces désirs, tous ces rêves même, si vous voulez, dans tous les cœurs ! Vous vous interposez entre le pays et ses perspectives, vous dites à l'espérance : tu ne passeras pas ! Vous irritez gratuitement l'opinion de toutes les classes de la population, vous vous déclarez l'ennemi public de l'imagination d'un pays où l'imagination tient une si grande place dans les facultés humaines ! Vous impatientez l'esprit public ! Vous faites dire à la France entière : Ces hommes se placent seuls comme une muraille entre mes volontés et moi ; écartons ces hommes, passons malgré eux, brisons le dilemme arbitraire dans lequel ils prétendent m'enfermer, révisons révolutionnairement la Constitution, puisqu'ils se refusent comme des enfants obstinés à la réviser constitutionnellement !

Nous avons fait des révolutions pour moins que cela ! nous en avons fait pour une ordonnance de Charles X contre la presse ! nous en avons fait pour une réforme électorale refusée par M. Guizot, et nous n'en ferions pas une pour un refus de réviser légalement une Constitution tout entière ? Ne vous y fiez pas ! il ne faut défier de rien une nation comme la France !

XII

Mais j'admets que la France se soumette à ces arbitraires obstinations de quelques *dizaines* de représentants qui lui refuseraient le mouvement et l'air, j'admets qu'en s'insurgeant contre eux, elle ne s'insurge pas en même temps contre la Constitution de 1848, quelles difficultés, quelles impopularités et quels obstacles ces hommes ne prépareraient-ils pas ainsi au gouvernement de 1852 à 1856 ? La France pendant cette période porterait leur Constitution comme le condamné porte ses fers, elle ne cesserait de les secouer en les leur reprochant. A chaque embarras des affaires publiques attribué à un des vices de cette Constitution non révisée par leur faute, on dirait Ce sont eux ! à chaque crise des affaires privées : Ce sont eux ! Ils porteraient la responsabilité de toutes les animadversions nationales ! ils seraient accusés et maudits dans tous les murmures de la population. Le poids des temps pèserait sur eux. Ils auraient le gouvernement qu'ils

aspirent à prendre, mais ce gouvernement que leur propre obstination aurait rendu impossible pèserait comme une punition sur eux ! Le porteraient-ils jusqu'au bout ?

XIII

Non, je ne connais pas un homme sage et prévoyant qui voulût accepter de gouverner une nation à contre-sens de toutes ses espérances, qui voulût dire pendant cinq ans à un peuple : « Je t'ai dit moi-même que ta constitution était pleine de vices, d'entraves et de dangers, je t'ai inspiré moi-même la passion de la corriger dans le sens de tes intérêts ; mais maintenant que tu me demandes de le faire, je te le défends du droit de mon caprice ; je te condamne, de mon autorité privée, à subir sous moi pendant un temps indéfini le joug de mon inconséquence et de mon ambition ! »

C'est là cependant, en propres termes, ce que le parti qui aurait refusé la révision serait obligé de dire à la nation le lendemain du vote. Je doute que

la France lui renouvelât son mandat. Non, quand ces hommes y auront réfléchi, ils diront comme la France : Conservons la République, notre seul salut ; mais améliorons la Constitution, seul moyen de conserver la République et de préserver la société !

XIV

En y réfléchissant, ceux de ces hommes qui sont sincères apprécieront la futilité des objections qu'on a faites à une révision et que je vous énumérais tout à l'heure.

Il n'y en a qu'une seule qui mérite d'être examinée. L'Assemblée constituante sera peut-être royaliste ou monarchique. Mais qui a nommé l'Assemblée constituante de 1848 sous l'empire de la plus grande émotion et de la plus complète liberté qui ait jamais conduit un peuple innombrable à ses comices ?

C'est la France, n'est-ce pas ?

C'est la France, qui n'a pas eu peur de la France et qui ne s'est pas défiée d'elle-même !

Et qui nommera l'Assemblée constituante de 1852 ?

C'est la France, n'est-ce pas encore !

C'est la France plus calme, plus de sang-froid, plus organisée, plus réfléchie qu'un lendemain et dans la poussière d'une révolution !

Eh bien ! si la France troublée, agitée, confuse mais patriotique de 1848, la France propriétaire, religieuse, industrielle, agricole, commerçante, ouvrière, prolétaire, unie par l'instinct dans un même intérêt (car toutes ces classes n'en ont qu'un, malgré les sophismes des oligarques et des démagogues), si cette France a cependant nommé en 1848 la plus courageuse, la plus honnête et la plus sensée des représentations, pourquoi vous défiez-vous d'elle aujourd'hui et pourquoi pensez-vous que la France consultée par le suffrage universel restitué, que la France en immense majorité plébéienne, démocratique, populaire, nommerait une représentation chargée de se désavouer elle-même en désavouant l'ennoblissement du peuple, la République ? Avez-vous jamais vu de ces apostasies en grand d'un peuple entier prenant à deux mains sa propre image pour la jeter en pièces aux pieds de ses profanateurs ? Est-ce qu'un pays en masse devient insensé comme un Charles VI ou comme Hamlet ?

Et quel droit vous a-t-elle donné de croire que, si elle ne nommait pas des royalistes, elle ne nommerait que des démagogues?

Les ténèbres du scrutin de liste lui ont fait commettre, il est vrai, quelques erreurs presque toujours involontaires ici et là, cela est vrai; elle s'est trompée d'hommes, jamais ou presque jamais d'intention; et, tout bien compté, sur dix-huit cents élections politiques accomplies par elle depuis le mois de mai 1848 jusqu'à ce jour, il n'est pas sorti plus de trente ou quarante scandales d'opinion ou monstruosité d'idées des urnes de la France! et encore! Si vous alliez au fond de la pensée locale qui a produit ces scandales ou ces monstruosité d'idées, vous reconnaîtrez presque partout qu'ils ont été des votes à tâtons, des ignorances, non des systèmes! Mais trente ou quarante élections désorientées sur dix-huit cents, est-ce là de quoi atténuer les majorités d'ordre et de quoi désespérer de la démocratie? L'histoire, plus juste que vous, dira qu'il y a là de quoi rassurer les plus défiants et de quoi justifier à jamais le suffrage universel en France!

Mais considérez donc votre pays et voyez si les doctrines démagogiques et subversives ont désor-

mais aucune chance d'y prévaloir sur le bon sens et sur l'intérêt public ! Un peuple où vingt-huit millions d'hommes se partagent solidairement la propriété mobilière, immobilière ou industrielle ! un peuple où les terres sont subdivisées comme des coupons du sol passant de main en main, agglomérées et parcelées tour à tour par l'économie et par l'héritage ! un peuple où un million d'hommes bientôt ont un capital à eux économisé dans les rentes de l'État et sur le grand-livre de la dette publique démocratisée en six cent mille parts de plus, seulement depuis la République ! un peuple où deux millions de capitalistes, petits ou grands, ont leur fortune en actions industrielles dans toutes les entreprises de travail ou de luxe, mines, houilles, chemins de fer du pays ! un peuple où six millions d'ouvriers prolétaires sont attachés par l'association, par le salaire, par le patronage, par la domesticité, seconde famille, au champ, au foyer, à l'usine, à la fabrique, des propriétaires ou des capitalistes, ou des agriculteurs de toute condition ! un peuple où il n'y a pas trois cent mille prolétaires oisifs, paresseux, vicieux ou immoraux qui flottent comme une écume sur la surface honnête et responsable de

quarante millions d'habitants ! un peuple qui est divisé en trente-sept mille communes, où chaque famille a son foyer, où chaque citoyen connaît son voisin, où tout ce qui souffre est promptement secouru, où tout ce qui cherche sincèrement un salaire en trouve deux ; un peuple qui est doué par la nature des deux plus beaux dons de l'humanité, un bon cœur et un bon sens ! un peuple qui est instruit dans des milliers d'écoles, moralisé dans des milliers de temples, couvé, éclos, préservé du mal, ramené au bien dans des millions de familles, un peuple qui a l'expérience des révolutions anarchiques depuis soixante ans et qui a grandi dans la sainte horreur des proscriptions, des échafauds et du sang, dont ses pères lui ont dès l'enfance raconté l'histoire, inspiré la sainte répugnance ! Faire d'un peuple pareil un peuple de démagogues, de pillards et de guillotineurs ! Supposer qu'un peuple pareil va nommer pour le représenter dans ses intérêts, dans ses honnêtetés, dans ses vertus, dans son travail, dans ses propriétés, dans ses familles, une majorité de spoliateurs, de démolisseurs et de sicaires ! en vérité, c'est blasphémer non pas seulement une nation, c'est blasphémer le bon sens !

Est-ce que ce peuple a donné sa popularité aux démagogues les 24, 25, 26, 27 février 1848 ?

Est-ce qu'il ne s'est pas séparé à l'instant de son écume pour se rallier aux hommes d'ordre, de modération et de sang-froid ?

Est-ce que dans tous les assauts qu'une plèbe flottante étrangère au véritable élément du peuple a essayé de donner à la République naissante, pour la précipiter dans l'anarchie, dans la violence ou dans le crime, l'immense masse du véritable peuple, depuis l'indigent jusqu'au riche, ne s'est pas rangée d'elle-même derrière ses modérateurs ?

Est-ce que les souvenirs de la Terreur n'ont pas été répudiés par lui sur le berceau de la République ?

Est-ce que les journées de salut du 29 février, du mois de mars, du 16 avril, du 15 mai, du 23 juin, des élections, ne sont pas toutes des journées du peuple d'aujourd'hui ? Est-ce que cela ressemble aux journées d'août ou de septembre 92 ? aux journées des victimes de 93 ? Est-ce qu'il y a rien de commun entre le peuple de ce temps-là sortant barbare et cruel d'une longue servitude avec ce peuple de 1848 sortant de la lente éducation de la liberté ?

Est-ce qu'un petit nombre de vociférateurs de clubs ou de sectaires dépaysés sont la majorité de la nation ? Est-ce que leurs fureurs posthumes ou leurs rêveries absurdes sont la civilisation du temps présent ?

Ceux qui font semblant de croire que la nation, interrogée dans sa conscience et dans ses intérêts par le suffrage de 1852, répondrait par la démagogie, le communisme et le suicide, ne sont pas seulement des aveugles, ce sont des ingrats. Car la société ne vit depuis trois ans que de l'intelligence, de l'esprit conservateur et de l'héroïque abnégation de l'incalculable majorité du peuple.

Il ne sortira de lui que ce qui est en lui, la représentation de son esprit de liberté, de progrès et de modération.

L'Assemblée constituante de révision achèvera la République ébauchée par la première. Aucun parti extrême n'y aura la majorité, parce que la France n'est d'aucun parti que du parti de la civilisation. Elle ne se sauvera misérablement dans aucune des trois monarchies qui la sollicitent, parce que ce serait l'abdication de la démocratie, qui est sa nature et sa gloire. Elle ne se précipitera dans aucune dé-

magogie et dans aucune secte, parce que ce serait la perte de ses intérêts, de sa nationalité, de sa civilisation. Elle veut vivre, posséder, travailler, penser, grandir. Voilà son esprit, voilà sa majorité ! Il n'y a ni préjugé dans les partis du passé ni vertige dans les partis de l'avenir qui puissent la retenir ou l'entraîner où elle ne veut pas aller.

XV

Quelques républicains disent encore : « Mais la République périra sous une nouvelle Assemblée constituante, parce que vous n'avez pas fait prendre au peuple de ces engagements terribles et sanglants qui le rendent solidaire d'une révolution accomplie, qui lui en partagent les crimes et les dépouilles, parce que vous ne lui avez pas fait brûler ses vaisseaux (comme on dit) avec la monarchie ? »

Je leur répons d'abord par un fait : Les démocrates de 1792 avaient fait prendre au peuple d'alors ces gages sanglants et ces dépouilles ; la République qu'ils avaient souillée ainsi a-t-elle vécu ? Non, elle a péri précisément pour n'être pas restée pure.

Et quant à ces dépouilles, à qui les prendrait-t-il le peuple d'aujourd'hui ? Au peuple lui-même. Il n'a ni Église propriétaire, ni émigration à déposséder. A moins de tuer pour piller comme l'assassin de grande route, quelles classes lui donneriez-vous à dépouiller ? Elles possèdent toutes, au même titre, le capital de l'un et le travail et le salaire de l'autre. Ce serait la spoliation pour la spoliation, et d'ailleurs une pareille république, où l'on assassinerait pour voler, ne serait plus un gouvernement, mais une boucherie ! La nation française y perdrait son nom, et n'aurait plus rien à envier qu'aux anthropophages.

XVI

Mais heureusement la République pour se consolider n'a pas besoin de ces expédients machiavéliques des Danton à contre-sens qui les lui prêchent. Elle a sa raison d'être dans les classes qu'elle a fait entrer dans le droit politique et qui ne pourraient la désertir sans se désavouer elles-mêmes et

sans déroger de cette noblesse du citoyen que la République leur assure à jamais.

Ce n'est pas d'une nuit à l'Hôtel-de-Ville, ce n'est pas d'un caprice et d'un système que la République est née comme on vous le dit, elle est née parce qu'elle devait naître de la nécessité et de la logique des choses, au premier hasard qui faisait écrouler le gouvernement de la monarchie, le gouvernement du petit nombre.

En 1789 le gouvernement de la monarchie, de l'Église et de l'aristocratie, en s'écroulant sous l'assaut de la bourgeoisie, fit apparaître tout à coup une classe nouvelle, nombreuse, éclairée, riche, forte, capable et digne d'entrer en partage du droit politique et d'écarter les privilèges qui la reléguaient au quatrième plan de l'ordre social. Ce fut la révolution française ! Quand cette bourgeoisie eut pris sa place par l'égalité et par le droit représentatif, la révolution fut faite, et ses résultats furent immenses.

Mais depuis 1789, qui n'avait appelé qu'une partie restreinte du peuple au droit de citoyen politique, des classes innombrables s'étaient formées, s'étaient éclairées, s'étaient élevées par la propriété, par les industries, par le commerce, par l'écono-

mie, par la moralité, par les lumières, à la capacité et à la volonté d'exercer le droit politique, d'avoir leur part, leur voix dans le gouvernement. C'étaient les masses des villes et des campagnes, une seconde et plus universelle bourgeoisie. Il était tout simple que ces masses, reléguées par la monarchie moyenne de 1830, se sentant le droit et la capacité de compter pour quelque chose dans le gouvernement de la nation, éprouvassent l'humiliation de n'être comptées pour rien dans l'élection, et la passion naturelle d'une part au droit politique. Elles le demandaient avec obstination, le gouvernement de la classe moyenne le refusait avec aveuglement. Un hasard a fait la brèche en 1848 ; le gouvernement s'enfuit, la République devait prendre sa place. La République ne veut pas dire autre chose que l'unité de la nation divisée en deux peuples et fondue désormais en un seul peuple. Or pour ces masses qui se comptent par millions d'hommes la République est la noble dépouille dont vous parlez. Il ne leur en faut pas d'autre. C'est leur armement, c'est leur conquête, c'est leur égalité, c'est leur unité, c'est leur noblesse. Qu'on ne la leur dispute pas, et elles concourront comme elles l'ont déjà fait dans presque

toutes vos élections à consolider la société ; qu'on la leur dispute, et elles la défendront par leur droit, par leur bon sens, par leurs vertus, et non par leurs crimes ! La République de 1848, pour être chère au peuple, n'a pas besoin de donner à ce peuple ennobli d'autre gage que la République. Les terroristes de 1792 se trompent donc autant de dates que les réactionnaires implacables de 1852. Nous sommes en révolution, sans doute ; nous subissons et nous subirons les oscillations de toute institution nouvelle qui se fonde au milieu des ressentiments, des impatiences ; mais nous serons assez heureux si la classe moyenne est prudente pour élever les uns sans abaisser les autres. Nous vivons dans un temps où le crime et la spoliation sont des anachronismes.

Rien à craindre donc d'une Assemblée constituante pour le maintien de la République. Aucun danger dans la révision.

XVII

Mais ici se présente la question de la loi du 31 mai, qui a restreint au delà du juste et du sage le droit

électoral, et qui le restreint avant l'heure et hors des conditions où une Assemblée constituante pouvait seule organiser ce droit de la souveraineté de tous.

Pour tout républicain consciencieux et sincère la question de la révision est subordonnée à la question de la loi du 31 mai.

Autrement nous dirions au peuple : nous allons réviser la Constitution faite par tous au nom de quelques-uns seulement. Le peuple répondrait avec raison : Vous vous moquez de moi ; vous voulez jouer la partie, et vous avez pipé les dés. Il est trop clair que, si vous écarterez de l'urne trois millions de républicains, demain un ou deux autres millions, la monarchie pourrait en sortir ! nous ne nous opposons pas à ce que la monarchie en sorte si le suffrage universel, unanime et souverain décide contre nous ; mais nous ne reconnaissons pour souverain que le suffrage universel, entier, intégral, sincère et sans catégories, voté par l'Assemblée constituante en 1848. Nous reconnaissons à une future Assemblée constituante le droit non de le scinder, mais de le réglementer pour en exclure seulement les indignes ; en attendant, lui seul est notre arbitre ; rendez-le tel

que l'assemblée constituante nous l'a donné, et nous demanderons avec vous la révision, car la révision est plus utile encore aux républicains qu'aux royalistes. Des vices de constitution sont une mauvaise condition de vie et de durée pour un gouvernement !

XVIII

Ainsi voilà la question telle que les républicains consciencieux et les légitimistes même de bonne foi, et les hommes de vérité dans tous les partis la posent !

La révision, oui !

Mais la restitution du suffrage universel avant

L'expérience à armes loyales !

Sans cela point de révision, car sans cela la révision pourrait être la confiscation de la République au profit d'un seul parti !

Or on sait ce que durerait ce triomphe.

XIX

La révision ainsi demandée et accordée après le rappel de la loi du 31 mai tranche toutes les difficultés, fait tomber toutes les colères et remet chacun dans son droit. Voilà la solution simple, loyale, pacifique et constitutionnelle ; toutes les autres sont des aventures, des subterfuges, des coups d'État déguisés, des expédients qui ne sauvent rien et qui risquent tout.

La politique véritable n'est que la parfaite honnêteté. On ne saurait trop le redire. Il y a une vertu dans la justice. Il y a une toute-puissance dans le droit. Il y a une souveraine habileté dans le devoir.

Dans ce système chacun est dans son droit, et chacun fait son devoir.

Que doit au pays le Président actuel de la République ? Il lui doit d'accomplir son temps de magistrature et de remettre loyalement le pouvoir aux mains du pays, qui le lui a confié. Il le fera, nous n'en doutons pas.

Que doit la majorité de l'Assemblée nationale aux masses de la nation, dont elle a confisqué une partie du droit de représentation par les excès de la loi du 31 mai, qui retranche trois millions de républicains du suffrage ? La majorité lui doit de restituer prudemment et loyalement le suffrage universel, sincère et entier de 1848. Elle le fera, nous l'espérons, non du premier coup peut-être, mais elle le fera avec patriotisme et prudence quand le cri public, qui commence à s'élever, l'avertira qu'elle a dépassé la sagesse et qu'un péril, non-seulement pour la République, mais pour la société, couve au fond de chaque urne restreinte en 1852.

Que doit maintenant l'Assemblée nationale au pays ? Elle lui doit de voter la révision, c'est-à-dire de donner satisfaction à cette volonté souveraine qui voit des vices à corriger dans sa Constitution et qui ne se laisserait pas impunément imposer ces vices prolongés par l'arbitraire et par l'ambitieuse obstination de quelques meneurs de coterie royalistes ou républicaines.

Et quand l'Assemblée aura fait son devoir comme le Président le sien, que devra le pays lui-même ? Il devra comme en 1848 voter avec la conscience et

la dignité de la force son Assemblée constituante et son Pouvoir exécutif.

Si l'Assemblée constituante peut être légalement convoquée à temps pour réviser la Constitution avant le 4 mai 1852 et qu'elle déclare les présidents rééligibles, comme le veut le bon sens et comme le veut la souveraineté du peuple, et si le Président actuel de la République a conservé l'estime et la confiance du pays, le peuple pourra le renommer pour une seconde période de présidence.

Si l'Assemblée constituante n'est pas convoquée à temps pour la révision, si la rééligibilité des présidents n'est pas admise par la Constitution corrigée, ou si enfin le Président actuel de la République n'a pas la majorité, il se retirera jusqu'à une candidature nouvelle, et il emportera la plus belle gloire d'un magistrat républicain de son nom, la gloire de n'avoir ni trahi ni usurpé la République confiée témérairement peut-être à un pareil souvenir !

Un nouveau président choisi par la nation recevra le dépôt du Pouvoir exécutif, et, quel qu'il soit, la France n'aura rien à en craindre. Car s'il est homme d'État et homme de vertu, la France l'aimera et l'aidera, et s'il n'est ni l'un ni l'autre, la France le mé-

prisera et l'abandonnera d'elle-même. Confions-nous au bon sens de tous pour arriver en paix et en ordre à ces solutions, les seules sensées, et disons hardiment la veille de 1852 ce que l'amiral *Nelson* disait à ses équipages la veille de *Trafalgar* : *La France espère que chacun fera son devoir!* La Providence n'a-t-elle pas fait toujours le sien pour ce pays du bon sens?

LIVRE VINGT-SEPTIÈME

DE LA NÉCESSITÉ DE REVENIR SUR LA LOI DU 31 MAI.

I

Avril 1851.

Le suffrage universel a sauvé la France en 1848; le suffrage universel a fait l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative, les conseils généraux, le Pouvoir exécutif, le Président de la République, la base, les degrés, le sommet de notre société politique, tout enfin. Vous qui parlez, qui siégez, qui gouvernez, vous ne siégez, vous ne parlez, vous ne gouvernez qu'en son nom; et si quelqu'un est inexcusable d'oublier ou de calomnier le suffrage universel, à coup sûr c'est cette majorité imposante, souvent conservatrice, quelquefois excessive et imprévoyante, qui est sortie du suffrage universel.

Vous ne devriez y toucher qu'avec respect et tremblement, comme on touche à une chose sainte pour en enlever la poussière, pour en détacher les souillures, mais en prenant un soin superstitieux de ne pas le profaner, encore moins de le mutiler.

II

La Constitution, je le reconnais, vous laissait, par l'article inachevé concernant le domicile, le droit réglementaire de corriger les abus, les vices évidents, les confusions, les doubles emplois, l'irresponsabilité tumultueuse du vote universel. Moi-même, moi le premier, j'ai reconnu ces vices, ces irresponsabilités, ces tumultes dans l'exercice de ce droit de la souveraineté de tous les citoyens, et j'ai recherché consciencieusement dans un écrit cité à la tribune par le ministre de l'intérieur quelles étaient selon moi les corrections graves, d'âge, de domicile, de moralité, de fils ou de chef de famille, de célibataire ou d'homme marié, que l'Assemblée constituante future aurait à déterminer pour laisser

à cet acte son universalité, en lui donnant plus de garantie de lumière, de choix, de responsabilité par la définition plus sévère du titre de citoyen français.

Je ne retire aucune des considérations que j'ai présentées à cet égard ; mais je rappelle ce que j'ai rappelé deux fois dans l'écrit cité, *l'Avenir de la République*, que j'ai réservé à l'Assemblée constituante seule le droit de cette révision. Toucher avant l'heure à la Constitution me paraissait bien plus dangereux que de subir encore une ou deux fois les imperfections d'une loi mal faite.

Vous avez donc seulement le droit réglementaire, et nullement le droit constitutionnel de modifier la loi du suffrage universel. La mesure de votre droit était donc dans le plus ou moins de profondeur des modifications que vous feriez à l'institution. La constitutionnalité ou l'inconstitutionnalité de l'acte du 31 mai 1850 était dans l'esprit même de l'acte. Vous borniez-vous à épurer le suffrage universel de ce qui était évidemment abusif et vicieux ? à régler le domicile dans des proportions qui ne retranchassent que les vagabonds, les hommes sans racines ni dans le sol, ni dans la commune, ni dans la famille, ni dans une domesticité constatée ? Vous

étiez dans votre droit. Le suffrage universel, comme je l'ai dit alors, n'est pas la souveraineté du premier venu, c'est la souveraineté des citoyens. On ne prend pas ses droits de citoyen dans le club, dans le grand chemin, sur la place publique. On les prend dans la loi, dans la commune, dans la famille, dans la notoriété de ses concitoyens.

Jusque-là, tout était bien. Mais s'est-on borné là ? Je ne veux pas détailler, après tant de publicistes et tant d'orateurs, les divers excès de droit auxquels nous nous sommes laissé emporter le 31 mai ; je me borne à demander à la conscience publique, à la bonne foi française, cette constitution des constitutions dans ce pays de franchise ; je me borne à demander si une loi qui enlève ici le septième, ici le cinquième, ici le quart, ici la moitié des votants ; si une loi qui, comme à *Nantes*, par exemple, sur trente-sept mille électeurs, n'en laisse subsister que sept mille ; si une telle loi peut s'appeler une modification ? J'aimerais autant soutenir que l'amputation qui enlève à l'homme un ou deux de ses membres ne fait que le modifier. Non, ce n'est pas une modification seulement, c'est une mutilation. Le suffrage universel est le suffrage de tous ; vous en retranchez

le tiers, la moitié, les deux tiers, les trois quarts, comme à Nantes; où est le total, où est le principe? Il n'y a plus de principe, il n'y a plus de total, il n'y a plus qu'une fraction et une exception. La souveraineté ne porte plus.

Eh bien, qu'est-ce que les passions vous demandent dans leur aveuglement? D'examiner impartialement si la souveraineté porte encore d'aplomb sur sa base, ou si par hasard, par inadvertance, par excès que vous n'auriez ni voulu ni prévu, cette base n'est pas rétrécie, ébranlée, affaiblie par l'article des trois ans de domicile; tellement qu'il y eût danger pour vous et pour nous de ne pas l'affermir en lui restituant une partie de sa masse et de son universalité?

III

Laissez-moi ouvrir mon âme aux conservateurs, qui composent ce qu'on appelle en France le parti ou le côté de la réaction, et que je n'ai jamais appelé, moi, jusqu'ici, que le côté de l'imprudence. C'est en leur faveur surtout, c'est à leur point de vue

de modérateurs et de conservateurs, d'ennemis des révolutions passées et d'ennemis des révolutions nouvelles qu'il nous paraissait sage à nous de revenir sur un faux pas.

Et où en étiez-vous le 24 février au soir, au moment où le droit parlementaire de 1830, après avoir fait écrouler le droit divin aux journées de juillet, s'écroulait lui-même aux *Tuileries* sans qu'une main de la royauté, de la société, du gouvernement établi, de la garde nationale, de l'armée se levât pour le soutenir? au moment où tout s'abîmait dans l'inconnu, dans la poussière, où les hommes d'État consternés s'éloignaient en baissant la tête sous la fatalité des écroulements et sondaient en tremblant le sol du pied sans savoir sur quel reste d'écueil solide ils pourraient reconstruire un gouvernement, une société? A qui pouviez-vous en appeler du peuple sans autorité qu'au peuple lui-même? Quel prestige véritablement respecté pouviez-vous évoquer à ses yeux pour lui dire : Tu t'arrêteras là, tu ne dépasseras pas cette limite, tu t'imposeras à toi-même l'obéissance, la raison, la modération, l'ordre, le respect de la vie, des biens, des foyers, de la religion, de la propriété, de la civilisation; tu te préser-

veras toi-même de l'anarchie et de la guerre civile en te soumettant provisoirement aux premiers citoyens qui auront l'audace ou le patriotisme de se mettre à ta tête ? et tu attendras ton souverain, ton souverain que tu iras chercher toi-même dans les profondeurs et dans les mystères de droit général, de la volonté de tous, supérieure à la volonté de chacun ?

Lui auriez-vous parlé au nom du droit divin monarchique et de cette hérédité sacrée de la possession des peuples par les rois, consacrés eux-mêmes par l'investiture de la théocratie des Pontifes de Rome ? Mais il vous aurait montré les ruines de la Bastille, les tours du temple, l'échafaud à jamais sinistre du second Charles I^{er} sur la place de la révolution, les trois tremblements de terre de la France pour secouer trois fois ce prétendu droit des souverainetés inaliénables, et ce jeune héritier légitime du trône, exilé au fond de l'Allemagne, et coupable seulement dans son innocence de porter dans son nom le tort de ce prétendu droit condamné.

Lui auriez-vous parlé du droit de cette souveraineté illégitime, de cette souveraineté d'expédients et de circonstance de 1830, réclamant la couronne

au nom des votes parlementaires de quelques députés dans une chambre au milieu de trois jours de soulèvement ? Mais il vous aurait dit : Vous êtes des insensés ; elle tombe au premier souffle de la sédition malgré ses qualités ou ses services personnels, précisément parce qu'elle ne porte sur aucun droit ni héréditaire ni électif, car le vote à huis-clos de soixante députés amis d'une maison royale put bien être un expédient, mais ne fut jamais ni un scrutin ni un pavois.

Lui auriez-vous présenté le droit de la chambre aristocratique ? Mais elle tenait son titre de la main d'un roi qui n'en avait pas d'autre que celui qu'il tenait de ces mêmes hommes nommés pairs de France en récompense de ce qu'ils le nommaient Roi ?

Lui auriez-vous parlé du droit de sa chambre des députés ? Celui-là du moins était plus légitime et plus large, mais il était affaibli par la partie du peuple trop circonscrit dont il sortait. Deux cent mille électeurs ne sont pas un peuple ! Le peuple tout entier les regardait comme une émanation considérable et respectable du pays, sans doute, mais il jugeait leur droit par leur petit nombre ; il ne les avait pas nommés, il ne s'inclinait qu'à demi

devant eux, il les accusait d'être la représentation oligarchique d'une seule classe de la propriété et de la société. Il profanait leur enceinte, il étouffait leur tribune, il lui fallait un droit qui ne souffrît ni une objection, ni une exception, ni une enquête sur son origine, qui ne fût ni un mystère répudié, ni une foi morte, ni une convention purement politique, un droit évident comme la nature et puissant comme l'universalité ! un droit naturel enfin ! le suffrage universel ! Nous le proclamâmes au-dessus de cette tempête, et cette tempête se calma comme par magie ! Si j'avais un doute sur la divinité du principe du gouvernement des sociétés par elles-mêmes, je la retrouverais dans cet apaisement soudain, dans cette soumission instantanée d'un peuple de quarante millions d'âmes, d'un peuple sans chef, sans autorité, sans armée, à un simple mot ! le suffrage universel ! Dieu n'a pas mis une telle puissance dans un mensonge ! Les trois jours de février, les trois mois qui suivirent la révolution et qui précédèrent votre réunion dans cette enceinte, sont le miracle à mes yeux de la souveraineté nationale ! le miracle de la nouvelle foi des gouvernements !

IV

Y a-t-il dans la chambre actuelle, y eut-il dans l'Assemblée Constituante une seule voix, une seule, qui protestât contre cette origine de son mandat et qui ne rendit hommage à la fois et au droit et à la sagesse d'instinct ou d'inspiration presque divine avec laquelle le peuple l'avait exercé ?

Il fut attaqué quelque temps après par des factions, dites-vous.

Oui, et cela était inévitable ; les factions démagogiques *étrangères* ou *suburbaines*, et plus *étrangères* que *suburbaines*, osèrent attaquer la représentation au 15 mai et au 23 juin, de rage de se voir forcées d'abdiquer entre les mains de la représentation ? C'est vrai ! Mais que devinrent ces factions ? Trois heures en firent justice par nos mains au 15 mai ! trois jours en firent justice dans les journées de juin par nos mains aussi, par celles du général Cavaignac, par les vôtres, par celles de la garde mobile et de l'armée ! La France entière se leva contre ces

poignées d'hérétiques à la souveraineté de la nation. Le suffrage universel fit sortir mille armées de terre sans avoir besoin de frapper du pied le sol de la République !

V

Mais, si vous ne pouvez accuser le suffrage universel dans ce premier acte de son apparition, l'élection de l'Assemblée Constituante, le pouvez-vous mieux dans les actes successifs par lesquels il a révélé sa nature ? Et qui donc a élu vos conseils généraux en masse, expression plus immédiate, plus rapprochée et par conséquent plus sincère de l'opinion ; conseils généraux pénétrés en immense majorité de l'esprit vrai de la France, c'est-à-dire de l'esprit de liberté réglée et de gouvernement progressif ? corps que vous avez trouvé assez conservateurs, assez sûrs, assez civiques pour leur renvoyer comme à des tribunaux d'appel le gouvernement même politique du pays en cas de révolution consommée à Paris ?

Et qui donc a nommé le 10 décembre le Pouvoir

exécutif, que nous avons écarté, nous, par précaution ou par prévention contre un nom qui nous paraissait dangereux pour la République, et que le suffrage universel a choisi lui, par instinct pour un nom qui lui présageait popularité dans les masses et autorité dans le pouvoir ?

Et qui donc vous a nommés vous-mêmes ? vous qui, malgré les agitations, les turbulences, les vociférations des clubs et des hommes extrêmes de la démocratie, représentez en majorité immense ce que la France consultée exprimera toujours : l'intelligence, l'ordre, l'honorabilité de la famille, la dignité de l'âme, les garanties de lumière, de commerce, de propriété, l'aristocratie des sentiments ?

Qui a fait tout cela dans les jours les plus problématiques et les plus difficiles, si ce n'est ce suffrage encore agité, confus, ce principe à peine formulé, jeté pour ainsi dire à *croix ou pile* sur ce peuple ? et le refus que vous feriez de vous fier à lui à présent dans le calme, dans la régularisation, dans l'état d'épuration réglementaire que nous admettons tous, ce refus de confiance ne serait-il pas la plus aveugle et la plus brutale ingratitude d'une majorité à l'institution qui l'a sauvée ? Non, vous ne voudrez pas

donner à l'histoire cet exemple de plus de l'aveuglement des majorités prenant le pouvoir des mains d'un principe et se retournant à l'instant avec impudeur pour écraser de ce pouvoir le principe qui les a faites et armées ! Condamnez à l'ostracisme des hommes qui vous pèsent et dont la présence est une offense à vos yeux, rien de plus naturel ; vous ne ferez que ce qu'Athènes et Rome, et toutes les monarchies, et toutes les Républiques ont fait avant vous ! Cela est humiliant pour la nature humaine, mais cela n'est pas mortel pour les nations ! mais condamner à l'ostracisme le pays lui-même, le principe lui-même qui a reconstitué toute autorité, toute souveraineté, toute assemblée, tout pouvoir législatif ou exécutif après le chaos où vous vous étiez engloutis ! c'est là ce qui ne se serait pas encore vu ! c'est là ce qui frapperait tôt ou tard à mort non-seulement la majorité, mais le pays lui-même ; car les hommes proscrits par l'ostracisme meurent, s'oublient, pardonnent ou ne lèguent leur mémoire à réhabiliter qu'à la postérité ; mais les principes proscrits par l'ostracisme ne meurent pas, et ils se vengent en laissant dans le chaos les majorités qui les ont proscrits !

VI

Et croyez-vous donc, parce que le suffrage universel vous a sauvés jusqu'ici, qu'il a rétabli le pays sur ses bases, la propriété sur ses foyers, l'Assemblée calme et souveraine sur le respect public, croyez-vous que tout soit fini, et que vous n'aurez plus rien à lui demander en salut, en autorité, en force conservatrice, dans un prochain avenir ?

Ah ! votre ingratitude n'aurait d'égal alors que votre cécité !

Ne flattons pas les circonstances, n'endormons ni le pays, ni la République, ni l'Assemblée législative, ni le Pouvoir exécutif, ni les partis ennemis de la République eux-mêmes dans une complète sécurité ? Oui, tout est fini si vous ne recommencez pas tout !... oui, tout est fini si vous ne brisez pas l'instrument que nous vous avons mis dans la main pour votre salut et pour le nôtre ! oui, tout est fini si vous restez consciencieusement et imperturbablement dans votre mandat, dans votre devoir, dans votre

légitimité souveraine et constitutionnelle, ne demandant qu'aux actes prévus, légaux, constitutionnels aussi, d'accomplir les phases successives de l'organisme républicain du gouvernement que vous fondez sur des ruines ! oui, tout est fini si vous ne détronnez pas la souveraineté qui vous a donné la vôtre, et si vous ne mettez hors la loi de cette souveraineté aucune des classes du pays.

Non, rien n'est fini ! Tout recommencera, tout recommencera plus orageux, plus insoluble et plus terrible, si vous déchirez dans l'universalité sincère du suffrage universel le pacte qui a tout apaisé ! si vous jetez aux tempêtes le contre-poids tout-puissant qui s'oppose et qui s'interpose seul contre les différentes factions, factions du passé ou factions de l'avenir, dont la lutte sans le suffrage universel bouleverserait, déchirerait, ensanglanterait le pays, et bientôt peut-être le monde civilisé tout entier.

Vous doutez ? J'approfondis, je sonde jusqu'au fond sans crainte de faire crier un moment les blessures pour sauver le pays.

VII

Qu'est-ce qu'une révolution ?

Une révolution est toujours une guerre entre deux classes de la société, guerre courte ou longue, humaine ou sanguinaire, selon les mœurs douces ou féroces du pays, ou selon le bonheur et l'habileté de ceux qui les finissent.

Et qu'est-ce qu'un gouvernement après une révolution ? C'est le traité de paix après la guerre ; c'est la réconciliation à des conditions honorables et utiles aux deux partis entre les classes qui se combattaient la veille.

La révolution de février a été une de ces guerres. Le suffrage universel, qui a ensuite établi comme son expression la République, a été le traité de pacification. De sourds besoins en souffrance, je ne dirai pas de nivellement brutal, ni d'immorale cupidité, ni de honteux pillage, mais d'égalité dans la possession de droit politique, mais de participation légitime et proportionnelle à l'élection, aux lois, au

gouvernement de la société, une et non plus divisée en catégories, travaillaient tous ceux qui étaient placés par une charte étroite au-dessous du pays légal ou du pays votant. Des fautes de règne, des imprévoyances des gouvernants, des secousses d'opposition, des provocations téméraires de ministres, des résistances à *outrance*, comme les appelait alors un homme d'État que vous honorez, M. Molé, un incident, un hasard, une fatalité ou une expiation, ce que vous voudrez, a fait éclater cette révolution ou cette guerre entre les deux catégories du pays en février 1848. Le gouvernement, qui n'a pas voulu écouter, qui n'a pas su prévoir, ne sait pas non plus, malgré ses immenses forces, se défendre et défendre la nation contre cette révolution. Elle peut consumer, dévorer, ensanglanter longtemps le pays. Le pays tout entier est saisi à l'instant d'une sagesse et d'une modération qui feront l'étonnement de l'avenir comme elles font votre dérision aujourd'hui ; la Providence se montre, elle inspire véritablement tout le monde, les vainqueurs, les vaincus, vous, nous, l'âme universelle du peuple dans toutes les parties, depuis le mendiant et le prolétaire jusqu'au sommet de la société. On est pressé de se réconcilier,

de se fondre, de s'unir dans un principe sauveur en commun. On ne se serait pas entendu sur une dynastie, sur un gouvernement ; on s'entend sur un principe acceptable à tous, sur un droit égal et unanime, on se rallie sur un terrain large et solide, la souveraineté représentative de la nation, le suffrage universel, la République de concorde et de partage commun et proportionnel du droit politique. Le sang s'arrête, l'ordre se rétablit, le peuple court en paix au suffrage, sans proscrire sans violenter un seul citoyen.

Voilà l'Assemblée constituante !

Voilà la République de tous !

Voilà la paix !

Quelques factieux pendant l'interrègne du gouvernement provisoire, pendant les commencements de l'assemblée, pendant les clubs, et aux journées de juin, veulent protester au nom des dictatures populaires, des frénésies démagogiques, et usurper pour les prolétaires seuls, soufflés par les démagogues, la souveraineté ! Le suffrage universel, armé des baïonnettes de la garde civique et de l'armée, qui est le peuple discipliné aussi, triomphe à l'instant

et rétablit le seul empire incontesté de la volonté du peuple représenté !

La révolution est terminée.

Le nouveau principe est trouvé.

Il règne en vous, en nous, en tous.

Anathème à qui le touchera !

VIII

Je ne veux rien écrire qui offense la loi de mon pays, même quand cette loi est douteuse dans son titre ; mais enfin l'histoire elle-même dira que le 31 mai 1850 la majorité de l'Assemblée actuelle y a touché avant le temps. Qu'elle y ait touché dans son droit, puisque la question réglementaire du domicile était pendante ; qu'elle y ait touché à bonne intention puisque des abus scandaleux éclataient par des manœuvres et par des désordres déplorables autour de l'urne, et après l'urne par des tentatives coupables, je ne le nie pas ; moins qu'à tout autre il me conviendrait de le nier, car je les avais prévus, signalés, flétris à l'origine, en me refusant à ad-

mettre l'élection obscure, confuse, sauvage du scrutin de liste et en demandant de la lumière pour la liberté, de la responsabilité morale pour le droit électoral universel ! mais enfin la majorité avec d'autres pensées que la multitude, non pas vile, mais déplorable et aveugle de mai et de juin, la majorité du 31 mai y a touché trop tôt et y a touché trop fort.

Que demandent les hommes vraiment modérés, les républicains de raison et de nécessité ? Ils demandent que vous réfléchissiez si en effet vous n'avez pas été, le 31 mai, au delà de vos propres pensées, au delà de votre droit ; et j'ajoute moi, au delà de toute prudence au point de vue de la conservation et de l'affermissement de l'ordre, non pas seulement de l'ordre républicain, mais de l'ordre civil et social.

IX

J'écrivais tout à l'heure : Tout est fini si vous ne déchirez aucune lettre du traité de pacification entre les classes ; tout recommencera si vous replacez ces

classes en état d'antagonisme et de lutte. Enlevez la base à votre gouvernement, il s'écroule de mille côtés à l'instant. Ne vous fiez pas trop à la force du jour, et songez aux paroles de confiance qui retentissaient à la tribune et aux Tuileries la veille du jour où un gouvernement ne trouvait plus qu'une escorte pour l'accompagner vers l'exil !

La force dans ces temps-ci, c'est plutôt un piège qu'une base pour beaucoup de gouvernements !

Voyons, faisons le bilan non du passé, mais de notre avenir ! Osons aborder en pleine lumière les éventualités de notre situation ; si la tribune se tait et se déguise, qui donc parlera ?

La République est établie ; mais est-elle acceptée comme établissement définitif ou même de longue durée par les différents partis du pays, qui n'y ont cherché qu'un asile ? Non, ce serait un bien naïf homme d'État de la République que celui qui croirait à l'abdication des souvenirs, à l'abdication des espérances, à l'abdication du cœur et de l'âme des partis invétérés dans les habitudes et dans les affections de dynastie ? Il faut leur rendre justice même à cet égard, ils ne font pas d'hypocrisie. Lisez leurs journaux, écoutez leurs entretiens ; on pense tout haut

sous notre République, et tant mieux, c'est la preuve qu'elle respecte les consciences et qu'elle a foi en elles.

X

N'avez-vous pas vu l'été dernier les amis anciens ou nouveaux de la dynastie légitime aller sans masque à *Wiesbaden* ajourner sans doute patriotiquement toute entreprise qui serait un acte coupable envers la paix de leur patrie, mais avouer sans doute aussi avec franchise la fidélité de tradition qu'ils portent à un principe personnifié dans un proscrit ? Si jamais l'heure sonnait pour les partisans de ce principe et pour les fidèles de cette cause de frapper pacifiquement aux portes de la patrie et des palais de Louis XVI et de Charles X, qui leur répondrait, si ce n'est la voix décisive du suffrage universel ? Et si le suffrage universel n'avait plus ni universalité ni autorité, qui leur répondrait, si ce n'est la guerre civile ?

Ignorez-vous que les ministres et les amis d'une royauté moins enracinée, moins sainte dans les

préjugés de ses partisans, mais plus récente, ont passé et repassé la mer ou le Rhin et ne cessent de les repasser tous les jours ? Pourquoi ? Pour honorer des funérailles, pour consoler des deuils, des douleurs, des exils, et ce n'est pas moi, ce n'est pas nous, ce n'est pas la République qui incriminera les respects et qui fera la loi des suspects contre les bons sentiments ; mais pouvez-vous douter aussi que les serviteurs de cette monarchie dehors et dedans ne comptent avec avidité les heures de la République pour devancer à son chevet le pas de la monarchie légitime, si jamais l'heure de sa lassitude ou de son agonie venait à sonner ? Et si ces deux partis qu'une intrigue peut concilier, que la place de la révolution rend irréconciliables, venaient à se rencontrer l'un au Palais-Royal, l'autre à Versailles, pour se disputer la succession de la France en la déchirant, quelle main pourrait les séparer et les repousser, si ce n'est celle du suffrage universel ? Et s'il n'existe plus, quelle main, si ce n'est celle de la discorde et des factions ?

Ignorez-vous que des dictatures insensées, mais acharnées aux idées impossibles, que des émulations acerbes de la Convention, des rêves de lois agraires,

des gouvernements désespérés du radicalisme, qui n'est lui-même que le désespoir de l'impatience, que des inquisitions de la liberté, que des despotismes populaires sous le nom de République, se sont tramés, se trament et se trameront longtemps encore dans les pensées impuissantes de ces partis qui restent et qui retombent au fond des révolutions comme la cendre longtemps chaude après les grands incendies ? Quelle est la force d'inertie ou de répulsion invariable qui les a contenus et qui les contiendra, si ce n'est le suffrage universel ? Et si vous laissez dire à ces partis, que le 28 février, le 16 avril, le 15 mai, le 23 juin et tous les grands jours du scrutin général de la France ont refoulés ; si vous leur laissez dire : Une partie du suffrage muet du peuple est avec nous, ceux à qui on a fermé le scrutin votent du cœur avec nos pensées, n'aurez-vous pas affaibli votre société de toute la force, de toute la fraction de force et de poids que vous aurez imprudemment enlevée au suffrage universel ?

Ah ! croyez-moi, les sectes anti-sociales sont nées dans l'ombre, sous le suffrage restreint et sous le droit disputé des dernières monarchies ! le grand jour du suffrage universel les a tuées en les faisant

apparaître à la lumière. En les replongeant dans l'ombre, vous leur rendez la vie.

XI

Mais point de réticence ! allons plus loin ! disons ce qui est dans l'esprit de tous les citoyens, et ce qui comprime seul encore les libres battements du cœur de la France prêt à s'ouvrir à toutes les perspectives de sécurité, de travail, de confiance, d'ordre, de paix auxquelles nous aspirons tous dans la République.

Nous approchons de ce qu'on appelle les crises, c'est-à-dire de ces périodes régulières dans la transmission et dans la rénovation des pouvoirs publics, qui deviennent aussi normales que les fonctions organiques de la vie dans les républiques assises, mais qui dans les premiers temps sont aussi des épreuves.

Qui que nous soyons, nous prêtons l'oreille au sentiment des besoins, des aspirations sourdes, des volontés de la France ; nous entendons la France

penser et sentir, s'il est permis de parler ainsi ; la Constitution même nous en a fait une loi autant que la prudence. C'est notre devoir d'être attentifs à ces pressentiments des désirs et de la volonté du pays afin de leur mieux obéir. C'est notre devoir comme citoyens, comme hommes d'État, j'ajoute même comme républicains pour ceux qui le sont de cœur et d'esprit ; car plus nous sommes réellement convaincus que la République est nécessaire, plus nous sommes intimement dévoués à l'affermissement et à la durée de la République représentative dans un moment qui interdit toute autre possibilité d'un gouvernement d'une autre nature, plus aussi nous devons vouloir plier, conformer, approprier, mouler la République aux habitudes, aux instincts, aux intérêts, aux formes, aux faiblesses même de notre pays.

Eh bien ! y a-t-il un citoyen réfléchi et de bonne foi qui, en prêtant ainsi l'oreille aux besoins, au murmure, au chuchotement sourd du pays, puisse douter que l'opinion publique ne demande avant peu de temps à l'Assemblée législative quelques modifications non organiques, mais essentielles à la Constitution de 1848, ne fût-ce que la transforma-

tion du scrutin de liste dans la loi électorale, pour ne pas sortir du sujet que nous traitons? — ne fût-ce que la solution légale des conflits possibles à vider entre le Pouvoir législatif et le Pouvoir exécutif? — ne fût-ce que la question pendante de rééligibilité ou de non-rééligibilité des présidents de la République?

Qu'on se taise ou qu'on parle, qu'on raisonne ou qu'on murmure, le silence convenu ne tromperait personne. Il est évident pour moi et pour presque tous que le pays pense, réfléchit, prévoit, se préoccupe, et qu'un de ces souffles irrésistibles, électriques, une de ces pressions atmosphériques de l'opinion que personne ne voit et que tout le monde sent, demandera par les voies constitutionnelles qu'on résolve ces trois ou quatre questions à l'heure et dans la forme où elles devront être examinées.

La forme? Il n'y en a qu'une qui ne soit pas une révolution ou un coup d'État, c'est une Assemblée constituante. Il y aura donc peut-être avant le mois de mai 1852 une Assemblée constituante à nommer par le peuple : qui la nommera?

XII

Ici se place un terrible dilemme, que j'ai vu de loin en 1849, et qui seul m'aurait décidé à voter en ce moment contre la loi du suffrage restreint. Ce dilemme, le voici :

Ou l'Assemblée constituante sera élue sans tumulte, sans invasion des urnes, selon la loi d'élimination que vous avez faite, ou elle sera élue par plus de voix, par plus de bulletins que votre loi n'en doit trouver au dépouillement du scrutin (ce que la Providence et la sagesse du peuple écartent de notre avenir) !

Si l'Assemblée constituante est élue selon la loi d'élimination du 31 mai et sous l'abstention ou la résignation de la moitié du peuple exclu, ou s'excluant lui-même, que deviennent l'autorité, la force du mandat ? Vous retombez, avec la faiblesse d'une république tronquée, dans tous les vices, dans toutes les langueurs et par suite dans toutes les violences du gouvernement monarchique, appuyé seulement sur une fraction du pays contre l'autre !

Vous créez deux peuples, et vous vous mettez à la tête de l'un de ces peuples contre l'autre !... Je ferme les yeux pour ne pas voir plus loin ; mais j'entends d'avance les contre-coups d'un écroulement. La guerre des classes se reforme, se recrute par vos mains. Vous remontez au 23 février. Vous étiez le lendemain, vous redevenez la veille d'une révolution.

Si les électeurs éliminés ne se résignent pas, si les urnes sont envahies et les votes plus nombreux que les électeurs ? C'est une révolution ; force reste au droit, non à la loi. Il faut se voiler le visage.

Mais attendez : dans cette révolution même il y en a deux : car voici un second dilemme qui sort de la situation.

Ou l'invasion électorale aura lieu partout, et alors partout les élections sont nulles et l'Assemblée nommée par les électeurs non légaux se trouve en face de l'Assemblée nommée par la loi du gouvernement. Deux parlements : lequel domptera l'autre ? Les révolutions n'avaient pas encore offert ce phénomène d'anarchie. On avait vu deux pontifes à Rome, deux rois ailleurs ; mais deux peuples, jamais !

Ou bien l'invasion électorale n'aura lieu que dans un certain nombre de départements, et alors les élections seront cassées ici, validées là ! Assemblée tronquée et usurpatrice pour faire l'acte constitutif de la nation ! la moitié de la France représentée, l'autre moitié non ; la Constitution viciée dans son origine ; la loi acceptée ici, repoussée là ! non plus deux rois, deux papes, deux peuples ; mais deux Frances !...

On se perd dans cet abîme d'imprévoyance et de témérité si vous ne modifiez pas à temps la loi du 31 mai.

XIII

Vous croyez que c'est là tout, et que l'imprudence et l'absurdité ne peuvent pas aller plus loin ? Écoutez encore :

L'Assemblée constituante va se poser la question du pays et du jour. Les présidents de la République pourront-ils être réélus pour un temps plus ou moins prolongé, cinq ans, six ans, huit ans, dix ans ?

j'ignore. Eh bien ! je suppose que la rééligibilité pour cinq ou six ans soit constitutionnellement votée. Le peuple est appelé à élire le Président, n'est-ce pas ? mais quel peuple ? est-ce le peuple du suffrage restreint ? est-ce le peuple du suffrage universel ?

Voici un dédale d'autres dilemmes.

Si c'est le peuple du suffrage restreint, il se passera à l'élection de Président ce qui se sera passé à l'élection de l'Assemblée constituante. Le Président sortira d'un suffrage révolté ou décimé. S'il sort d'un suffrage révolté, vous ne le reconnaîtrez plus, n'est ce pas ? ce sera la sédition faite homme

S'il sort d'un suffrage décimé, le peuple ne le reconnaîtra plus que de force. Ce sera l'oligarchie et l'usurpation parlementaire personnifiées ! que faites-vous de lui dans les deux cas ?

Un grand séditieux à la tête des lois ! un factieux en chef !

Ou un grand usurpateur parlementaire à la tête du peuple !

Faiblesse ou violence et dérision des principes des deux côtés !...

Mais on a trouvé un remède, un subterfuge pour calmer tous remords et pour endormir toute conscience. Vous allez voir si cela peut endormir aussi le sens commun.

On nous dit, ou plutôt on nous murmure : Nous ferons élire l'Assemblée par le suffrage restreint du 31 mai, et nous ferons élire le Président par le suffrage unanime de 1848. La tête tourne à une telle conception de l'anarchie.

Quoi ! vous aurez deux poids et deux mesures dans le pays de l'égalité ? et cette inégalité souveraine, cette omnipotence absolue résultant du titre au pouvoir, vous la créerez en faveur d'un homme, et vous la créerez contre le pays ? Vous mettrez le chef temporaire au-dessus des lois et de la nation éternelles ? Vous direz à la représentation : « Tu seras élue par le petit nombre, » et au magistrat temporaire exécuter des lois : « Tu seras élu par l'universalité ! » Vous ferez le mandat du Pouvoir législatif étroit comme une urne parlementaire, vous ferez le mandat du Pouvoir exécutif large comme l'espace compris entre l'Océan et les Alpes, profond comme le sol sur lequel la France est fondée ! Vous donnerez à l'un un vote limité pour base, à l'autre

le peuple entier pour pavois ! et vous croirez avoir pondéré vos pouvoirs ? Soyez francs, dites plutôt que vous aurez recréé d'un mot la plus absolue et la plus dangereuse des monarchies sous le nom de Bonaparte président, la monarchie du suffrage restreint contre la misérable démocratie du suffrage universel ! Dites : « L'Assemblée nationale est abolie. La France a un roi !... » un roi ? non, je me trompe, un autocrate viager du suffrage universel.

XIV

Et avez-vous pensé même à la condition précaire et dégradée que d'un autre côté vous feriez à cet *autocrate* du suffrage universel en face du Pouvoir législatif élu par le suffrage épuré ? vous lui auriez donné de la force, oui, mais à condition de lui infliger du mépris.

Car qu'avez-vous dit tous les jours dans vos bureaux et dans la discussion du mois de mai 1850 ? que dites-vous tous les jours depuis ? qu'ai-je avoué moi-même, tout en combattant votre loi exagérée et inop-

portune, sinon inconstitutionnelle, presque inconstitutionnelle, du 31 mai ? Vous avez prononcé le mot de *vile multitude* ; je ne le rappelle pas pour irriter le peuple honnête contre son auteur, je suis sûr qu'on lui a donné un sens injurieux qu'il n'avait pas dans son esprit ; quand on a vu comme moi la multitude d'un grand peuple réfrénant ses propres débordements, comprimant par sa modération et par sa grandeur l'imperceptible poignée de la populace malfaisante, tendant la main, ouvrant son cœur à ceux qu'elle venait de renverser, et se défendant elle-même de la moindre de ces injures dont on l'accable aujourd'hui, on ne croit pas que cette multitude, c'est-à-dire ce peuple, puisse être jamais atteint par l'insulte.

Mais enfin on a prononcé le mot de multitude avilie par ses vices, aveuglée par son ignorance, ballottée par ses agitations, possédée par ses besoins, égarée par ses vociférateurs et par ses libellistes ! et l'on a dit : Voilà le suffrage universel ! et l'on dit maintenant au Président de la République : Voilà d'où vous sortirez !... Voilà la source où nous vous permettrons d'aller puiser votre pouvoir à la condition de le honnir et de le salir après ! voilà la fa-

veur que nous vous faisons ! Vous sortirez de l'égoût électoral, et nous du fleuve purifié et réglé dans ses bords ! Vous aurez votre origine dans la loi, et nous dans l'élément pur ! vous serez l'élu de la démagogie, et nous les élus de la nation éclairée, propriétaire, civilisée, morale ! C'est une force pour vous ! oui, mais c'est une force qui nous permettra de vous appliquer sans cesse les qualifications dédaigneuses que les élus de l'aristocratie intellectuelle donnent à l'élu de la brutalité démagogique.

C'est-à-dire que par cette loi du suffrage mutilé vous sapez à la fois les deux pouvoirs, vous faites deux ruines d'une ! disons le mot, vous préparez, vous combinez sans le savoir une double révolution.

XV

Oui, si je détestais la République plus que je n'aimerais mon pays, je ferais exactement ce que vous faites. Je donnerais dans une première Constitution au peuple un droit absolu ; puis je lui en arracherais un grand lambeau pour l'irriter comme la brute à laquelle on dispute sa proie ou son haillon ; puis je le

lui rendrais pour nommer désormais un tribun, un président, un consul, un je ne sais quoi populaire ; puis je le lui retirerais pour nommer l'autre moitié de lui-même ! Puis je créerais deux droits électoraux en antagonisme, et je les ferais s'entre-choquer l'un contre l'autre pour les briser, les avilir, les anéantir l'un sur l'autre, et avec eux la Constitution, l'Assemblée souveraine, le Pouvoir exécutif, le gouvernement ! et quand j'aurais conduit mon pays sur les bords de ce nouvel abîme, alors je me réjouirais comme un esprit infernal de la ruine que j'aurais préparée, et je triompherais en moi-même, car je serais sûr d'avoir vaincu la République en la divisant !

Mais en renversant ainsi la République, n'est-ce pas aussi la société, la conservation, le foyer, le champ, la famille que vous aurez vaincus ?

Qu'y a-t-il de possible après la République d'ordre, de raison et de nécessité pour des hommes sérieux ? Ce qu'il y a de possible ! Rien que des amours-propres vengés sans doute, mais vengés par la conflagration de la patrie !

Aucun de vous ne voudrait être vengé à ce prix ; et d'ailleurs, je le répète au parti des imprudents et

des implacables, s'ils ont soif d'être vengés, qu'ils se vengent sur nous et non sur le pays et sur eux-mêmes; proscrivez les républicains, et conservez patriotiquement La République! La République, c'est le suffrage universel. Croyez-moi, méditez à temps, méditez dès aujourd'hui sur la nécessité de rentrer dans la légalité constitutionnelle, et ne rougissez pas de revenir de quelques pas en arrière de la loi excessive et inexécutable du 31 mai; elle est grosse de témérité et de catastrophes. Ses adversaires eussent-ils tort, ne laissez pas même un prétexte d'inconstitutionnalité à ceux qui chercheraient un drapeau de division entre les citoyens. J'ai le droit de dire aujourd'hui à l'opinion : Soyez prudent et conciliant; car c'est moi qui ai dit au peuple le 31 mai : « Soyez résigné et patient. L'Assemblée, rassurée et » calmée sur les craintes trop fondées que des excès » déplorables lui inspirent, reviendra; elle vous » restituera ce suffrage universel, ce sceptre du » peuple avec lequel vous vous êtes blessé vous- » même sous la fatale inspiration de quelques fana- » tiques d'ultra-démocratie! »

Oui, sachez revenir à temps de peur d'être emportés par l'impulsion rétrograde de 1850 au delà du

point où vous voudriez vous-mêmes vous arrêter. Je ne dis pas seulement : Soyez modérés et justes ; mais soyez politiques et prévoyants : les uns par prudence, les autres par nécessité ; ceux-ci par habileté, ceux-là par vertu, tous par patriotisme ; ayons la patience du pays lui-même ; sachons résigner nos volontés partielles, pressées, divergentes, téméraires à cette volonté souveraine et pacificatrice du suffrage universel, cette légitimité du destin moderne. C'est un sacrifice pénible à tous, impossible à quelques-uns, dira-t-on.

Mais notre pays vit-il d'autre chose que des sacrifices réciproques que nous faisons tous, à l'envi, minorité ou majorité, peuple ou gouvernement, républicains ou monarchistes, à la chose publique depuis trois ans ?

Est-ce que le peuple débordé, vainqueur absolu quelques jours et quelques mois après l'écroulement de la monarchie de juillet, n'a pas fait à l'instant le sacrifice de ses bouillonnements, de ses emportements, de ses exigences, de ses rancunes de dix-huit ans contre les classes, contre les hommes qu'on signalait dans votre propre presse comme les possesseurs de ses monopoles, comme les exploitateurs

de ses impôts, comme des objets de haine et d'envie?

Est-ce que les républicains exaltés n'ont pas fait le sacrifice de leurs ombrages, de leurs impatiences, de leur domination jalouse et exclusive de la République en abdiquant le plus promptement et le plus complètement possible entre les mains du suffrage universel, librement consulté, et de la représentation nationale, arbitre souverain évoqué par eux? Est-ce qu'ils ont à leur profit, à leur caprice, exclu de l'élection un seul nom, une seule classe même de ceux qui pouvaient le plus légitimement leur donner des inquiétudes sur la République, les juger eux-mêmes, les désavouer et les condamner?

Est-ce qu'ils n'ont pas remis avec résignation dans les mains de la majorité de l'Assemblée à titre de majorité élue par le suffrage universel le pouvoir au 8 mai 1848, au 24 juin, au 10 décembre? Est-ce qu'ils vous ont contesté, au delà des bornes de la discussion la politique, les lois, les mesures plus ou moins réparatrices, plus ou moins dictatoriales, nécessaires, selon cette majorité, au rétablissement de l'ordre : état de siège, droit exagéré d'association dans les clubs ; armée, commandement spécial de

Paris; administration, enseignement, politique étrangère, Rome même, ce douloureux contre-sens à toute la logique de la France républicaine ou monarchique, restriction de la presse; tout enfin, excepté ce qui contient tout, ce qui domine tout, ce qui justifie tout, ce qui répare tout, le suffrage universel? et encore ont-ils provoqué la résistance ou le calme obéissant du pays le 31 mai? J'en appelle à mes paroles et à celles du ministre qui me répondit dans cette mémorable discussion!

Est-ce que les hommes des partis dynastiques, est-ce que ceux qu'on appelle du nom de leur dogme, *les légitimistes*, n'ont pas fait pendant ces trois ans à la patrie, à la société, à la paix des temps le sacrifice de leurs prédilections héréditaires pour l'enfant proscrit par juillet?

Est-ce que ceux qu'on appelle du nom de leur règne de dix-huit ans, parce qu'ils n'ont de principe qu'un nom de famille, ceux que la République devait le plus douloureusement froisser parce qu'elle succédait immédiatement à leur trône, est-ce que la plupart d'entre eux n'ont pas fait sans murmurer alors à la France, à la nécessité, à l'ordre, à la nation, le sacrifice, sinon de leur émotion et de leur

douleur, au moins de leurs colères et de leurs complots ?

Est-ce que ceux à qui un autre nom faisait rêver un empire au lieu d'une magistrature républicaine n'ont pas fait le sacrifice de leurs rêves posthumes à l'impérieuse évidence de la réalité ?

Est-ce que les socialistes eux-mêmes, ces hommes que j'ai combattus avant et avec vous, ces hommes à qui l'éblouissement d'une révolution avait fait voir l'impossible, et qui avaient pris les ombres de l'imagination pour des corps, et les *mirages* de la révolution radicale pour des fleuves de prospérité, est-ce que ces hommes eux-mêmes, après quelques mois de vertige et d'agitation, n'ont pas fait, en immense majorité, partout, le sacrifice le plus difficile à faire peut-être, le sacrifice des systèmes et des chimères de l'esprit ? Est-ce que la tribune retentit encore des songes sonores et irritants qu'on y lançait à la crédulité ou à la révolte du peuple ? Est-ce qu'on y entend autre chose aujourd'hui dans la bouche même ou dans les journaux des hommes de ce parti que je combats, que des doctrines de mauvaise économie politique quelquefois, mais enfin des demandes d'améliorations raisonnées et d'assistance légi-

time aux besoins des prolétaires et aux besoins surtout d'unité d'intérêt pour produire l'unité de cœur entre les classes diverses des citoyens?

Non ; vous ne pouvez le méconnaître sans injustice, le suffrage universel porte ses fruits ; le temps a marché, le jour se fait, tout le monde a sacrifié à la concorde quelque chose de ses affections personnelles, de ses pensées, de ses ressentiments. Tout le monde a fini par dire : Le pays avant nous !

Eh bien ! seriez-vous donc les seuls, vous à qui tous ces sacrifices ont profité, vous maîtres du pays par la majorité, que vous possédez et que vous tenez jusqu'ici du suffrage universel lui-même, seriez-vous les seuls qui refuseriez de faire à cette patrie, à laquelle les uns ont donné leur popularité, les autres leur ambition, les autres leur vie, de lui faire le sacrifice d'une défiance exagérée, le sacrifice d'une faute dangereuse commise le 31 mai, le sacrifice d'un amour-propre de majorité ? Non, cela ne serait digne ni de la France, ni de la gravité des événements, ni de vous. Maudissez la révolution, supportez dououreusement la République, insultez, outragez, proscrivez les républicains qui vous ont tendu la main pour remonter à ces droits d'où vous

étiez momentanément descendus ; mais sauvez le suffrage universel, qui vous sauve seul de plus longues et de plus sinistres révolutions. Nous ne vous demandons qu'un sacrifice à la prudence, et nous vous répondons du pays, pourvu que vous ne lui arrachiez pas son droit du cœur et son vote de la main.

Vous êtes conservateurs de la société non menacée, mais inquiète, nous le sommes avec vous ; mais n'oubliez pas que le principe conservateur s'est déplacé par la révolution que vous avez vue venir, que vous avez laissé accomplir et contre laquelle vous n'avez eu ensuite que de tardives et inutiles imprécations. Oui, le principe conservateur, qui était sous la monarchie dans les institutions oligarchiques, dans le petit nombre, dans le privilège, dans le droit borné, dans le suffrage restreint, est aujourd'hui tout entier dans le suffrage, dans le vote universel. C'est lui seul qui vous sauvera.

Il y eut un jour, un des jours les plus menaçants de la révolution de février (le 19 mars), où m'élevant en mon nom, en votre nom, au nom du gouvernement provisoire contre l'esprit et contre le despotisme de ces circulaires conventionnelles que

vous nous reprochez si injustement, je dis, avec tous mes collègues, dans une proclamation aux Français sur les élections : « N'écartez, ne violentez, ne gênez personne. A quoi bon remplacer des gouvernements étroits et exclusifs si c'est pour leur ressembler? Envoyez au pays la liberté, et il vous renverra la République. »

Eh bien, je dis, en renversant aujourd'hui ces mêmes paroles, je dis à l'opinion dans ce journal : « Retirez au peuple le suffrage universel, et il vous renverra les révolutions ! »

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VINGT ET UNIÈME.	
L'armée.....	1
LIVRE VINGT-DEUXIÈME.	
Comment on dénoue une crise, ou Le message du Président.....	45
LIVRE VINGT-TROISIÈME.	
Allemagne. Question territoriale.....	79
— Question politique.....	81
LIVRE VINGT-QUATRIÈME.	
Conspiration.....	125
Post-Scriptum.....	167
LIVRE VINGT-CINQUIÈME.	
Fausse tactique d'une coalition parlementaire contre le pouvoir exécutif.....	177
LIVRE VINGT-SIXIÈME.	
La Révision.....	219
LIVRE VINGT-SEPTIÈME.	
De la nécessité de revenir sur la loi du 31 mai.....	259

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME

574466

